

# ÉTUDES TERRITORIALES, SOCIALES ET ÉCONOMIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST

ÉDITION PAR:

**Rosa María Verdugo Matés**

**Rubén Camilo Lois González**







**ÉTUDES TERRITORIALES,  
SOCIALES  
ET ÉCONOMIQUES EN  
AFRIQUE DE L'OUEST**



**ÉTUDES TERRITORIALES,  
SOCIALES ET  
ÉCONOMIQUES EN  
AFRIQUE DE L'OUEST**

Édition par :

Rosa María Verdugo Matés

Rubén Camilo Lois González

Études territoriales, sociales et économiques en Afrique de l'Ouest–  
Édition par Rosa María Verdugo Matés et Rubén Camilo Lois González  
– Santiago de Compostela: Universidade de Santiago de Compostela,  
Grupo de Análise Territorial (ANTE) GI-1871, 2022.

ISBN: 978-84-09-41267-9

© Universidade de Santiago de Compostela, 2022

Édité par :

Grupo de Análise Territorial (ANTE) GI-1871

Instituto Universitario de Estudos e Desenvolvimento de Galicia

Universidade de Santiago de Compostela (Campus Sur)

15782 Santiago de Compostela

<http://www.usc.es/ante>

---

**Contributeur à l'édition**

Carlos Alberto Patiño Romarís

**Mise en page et imprimeur**

Campus na nube

DL: C 796-2022

ISBN: 978-84-09-41267-9

## SOMMAIRE

<b>Présentation .....</b>	<b>9</b>
<i>Rosa María VERDUGO MATES et Rubén Camilo LOIS GONZALEZ</i>	
<b>Analyse des facteurs, impacts et stratégies d'adaptation de la dégradation des terres rizicoles de bas-fonds dans le département de Sédiou en Moyenne Casamance (Sénégal).....</b>	<b>15</b>
<i>Yousouph MANSALY</i>	
<b>Vulnérabilité et stratégies d'adaptation dans les systèmes de production dans la région de Kolda (Sénégal) .....</b>	<b>25</b>
<i>Issa MBALLO</i>	
<b>Dynamique des formations forestières de la Haute-Casamance (Sénégal) de 1965 à 2018,_incidences sur les activités agro-sylvo-pastorales et stratégies d'adaptation.....</b>	<b>35</b>
<i>Boubacar SOLLY</i>	
<b>Pluralisme institutionnel dans la gouvernance des inondations à Niamey (Niger).....</b>	<b>45</b>
<i>Oumarou Mahamane SAIDOU</i>	
<b>Pratiques migratoires des femmes de la commune de Loga,_région de Dosso (Niger) et représentations populaires.....</b>	<b>55</b>
<i>Seyni SAoudatou</i>	
<b>Le pacte de sang entre deux villages dafing du cercle de Bankass (Mali) .....</b>	<b>63</b>
<i>Amadou SENOU</i>	
<b>L'emergence des services d'argent mobile en Afrique Subsaharienne ....</b>	<b>71</b>
<i>Ndéye Astou Manel FALL</i>	
<b>Étude de faisabilite pour la création d'un projet piscicole à Baguinéda (Bamako, Mali) .....</b>	<b>79</b>
<i>Hawa KONDO</i>	

<b>Accompagnement entrepreneurial et légitimité. le cas des incubateurs au Sénégal .....</b>	<b>91</b>
<i>Gerol Syhère NGANAFEI</i>	

## Présentation

Le travail du groupe de recherche ANTE en Afrique a commencé en 2010. À cette époque, l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) a lancé le Programme de coopération interuniversitaire (PCI) pour développer des projets en Amérique latine, au Maghreb, au Moyen-Orient et, pour la première fois, en Afrique subsaharienne. L'inclusion de cette dernière région dans les projets de l'AECID est clairement liée à une nouvelle politique étrangère espagnole. En effet, les attaques contre les barrières de Ceuta et Melilla en 2005 et la crise des pirogues en 2006 ont redéfini les priorités de la politique migratoire espagnole, plaçant l'Afrique sous les feux de la rampe et réorientant les priorités de la politique étrangère espagnole vers cette région. C'est dans ce contexte que s'est tenue en 2006 la Conférence euro-africaine de Rabat sur la Migration et le Développement, qui a permis de consolider en Espagne un nouveau modèle d'Accords de coopération migratoire avec les pays africains et, parallèlement, de mettre en œuvre le I Plan Afrique (2006-2009). Ce plan s'inscrit dans le cadre des politiques de migration de l'Union européenne basées sur la signature d'accords migratoires, dont l'objectif est d'externaliser le contrôle des flux vers les pays tiers qui sont les pays d'origine ou de transit des migrations vers l'Europe. En contrepartie, l'Union européenne s'engage à augmenter les investissements et l'aide au développement dans les pays qui signent ces accords.

Le prolongement du PCI en Afrique subsaharienne coïncide avec les années les plus difficiles de la crise financière internationale qui a débuté en 2008 et qui, en Espagne, a entraîné des réductions dans tous les domaines des dépenses publiques, y compris l'éducation, où sont incluses les dépenses universitaires et en matière de recherche. Face à une telle situation, le PCI devient une occasion d'attirer des ressources publiques pour maintenir et développer la production des groupes de recherche universitaires. Dans ce contexte, le groupe ANTE a obtenu en 2010 son premier projet de recherche financé par le Ministère espagnol des affaires étrangères-AECID. Le projet intitulé *Diseño de instrumentos económico-territoriales para la gestión administrativa del desarrollo local en Senegal, Cabo Verde y Mali* (Conception d'instruments économico-territoriaux pour la gestion administrative du développement local au Sénégal, au Cap-Vert et au Mali), a été développé au cours de l'exercice 2010-2011. L'objectif était de généraliser l'utilisation des Systèmes d'information géographique (SIG) dans la planification municipale sénégalaise, capverdienne et malienne. Une partie des résultats de cette recherche a été publiée dans le livre *Aménagement et planification territoriale en Afrique Occidentale : Cap-Vert, Sénégal et Mali*, écrit par des professeurs des quatre universités impliquées dans le projet (Universidade de Santiago de Compostela, Universidade de Cabo Verde, Université Cheikh

Anta Diop de Dakar et Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako). En outre, plusieurs membres du groupe ANTE ont participé à une conférence internationale avec le document « The legacy of colonialism in the spatial planning and political and administrative organisation of the territory in West Africa: the cases of Senegal, Mali and Cape Verde », qui a été publié comme chapitre dans le livre History of Geography and Colonialism, édité par le Centro de Estudos Geográficos de la Universidade de Lisboa.

Par la suite, à la fin de l'année 2011, le groupe ANTE a obtenu son deuxième projet financé par le Ministère espagnol des affaires étrangères-AECID. Sous le titre de Master Internacional en Planificación, Desarrollo Local y Ordenación del Territorio en África Occidental (Master international en aménagement, développement local et planification spatiale en Afrique de l'Ouest), il avait pour objectif de mettre en place un master destiné aux étudiants de l'Université Abdou Moumouni de Niamey et de l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako pour former des géographes, des sociologues, des économistes et des aménageurs spécialisés dans le domaine du développement local. Dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, l'offre de cours de maîtrise et de troisième cycle est déficitaire, ce qui oblige les étudiants à s'inscrire dans des universités étrangères, principalement en France, mais ceci n'est pas à la portée économique de toutes les familles. Grâce à ce projet, nous parviendrions à résoudre, bien que partiellement, ce manque, puisque le master allait être enseigné dans le pays d'origine des étudiants. La nouvelle de l'attribution de ce projet a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par notre groupe de chercheurs, car c'était une façon de contribuer au transfert de connaissances des universités vers les sociétés locales. Mais un mois après l'octroi de la subvention, le Ministère des affaires étrangères nous a informés que le montant initial allait être réduit de manière drastique, suite aux réductions que le gouvernement espagnol allait appliquer à tous les postes de dépenses publiques. Avec cette réduction des fonds, notre projet initial devenait irréalisable, car avec le nouveau budget, il n'était plus possible d'assurer la mobilité des professeurs de la Universidade de Santiago de Compostela pour enseigner à Niamey et à Bamako, ni la mobilité des étudiants du master pour effectuer des séjours dans notre groupe de recherche.

Cependant, les bonnes relations que nous entretenions avec ces universités africaines nous ont encouragés à chercher une solution à la réduction des ressources économiques. Enfin, et grâce au volontarisme des membres du groupe ANTE, qui ont refusé d'être rémunérés pour les enseignements qu'ils donneraient dans ce master, au cours de l'année académique 2014-2015, la première édition s'est tenue à l'Université Abdou Moumouni de Niamey en mode de formation mixte, les contenus des enseignants du groupe ANTE étant développés à travers la classe virtuelle et les contenus des enseignants de l'Université du Niger en présentiel. En vue de la première édition du master, nous avons publié le livre Planification et stratégies territoriales dans la société actuelle, qui devait servir de manuel des principaux contenus de chacune des matières du cours. En outre, et profitant des ressources propres du groupe ANTE, certains membres se sont

rendus à l'Université Abdou Moumouni de Niamey pour des séminaires intensifs en présentiel. Au cours de l'année universitaire 2015-2016, nous avons commencé la deuxième édition du master, mais quelques mois plus tard, notre ami et coordinateur à Niamey, le professeur Yacouba Hambally, est tragiquement décédé. À partir de ce moment, et faute de coordinateur au Niger, nous avons décidé de mettre fin à l'édition actuelle et d'en ouvrir une nouvelle uniquement pour les étudiants qui n'ont pas réussi certaines des matières des éditions précédentes.

À la fin de la troisième édition du master, et sans l'activation de ressources publiques pour développer de nouveaux projets en Afrique, les relations avec nos collègues africains se sont refroidies. Conscients de cela, et dans le but de maintenir le contact dans la perspective de temps meilleurs, nous avons proposé en 2017 la publication d'un livre auquel chacune des universités participerait avec des chapitres sur les questions de développement dans un contexte régional. Notre proposition a été accueillie avec enthousiasme et un an plus tard, le livre intitulé Afrique de l'ouest : questions sur le développement à l'échelle locale était publié. Cette publication est composée de onze chapitres, dont huit sont rédigés par des professeurs de la Universidade de Santiago de Compostela, de l'Université Ouaga I Prof. Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso), de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin), de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal) et trois par des étudiants de l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger) qui ont réalisé la première édition du master.

En 2018, et compte tenu de notre expérience avec plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, le bureau du Vice-recteur pour l'internationalisation nous a encouragés à postuler au programme de mobilité internationale Erasmus+, qui inclut les universités africaines. La possibilité de relancer la coopération de notre groupe de recherche avec l'Afrique s'offrait à nous. À ce moment-là, nous avons réactivé nos contacts et présenté une candidature ambitieuse, qui incluait huit universités : Universidade Agustinho Neto de Angola, Universidade de Cabo Verde, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako, Université Abdou Moumouni de Niamey, Université Assane Seck de Ziguinchor et Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Notre candidature a été acceptée et un total de 79 mobilités a été accordé pour la période 2019-2022 : 33 pour les personnels d'enseignement et de recherche (PDI), 35 pour les doctorants et 11 pour les personnels administratifs et de service (PAS). En novembre 2019, les mobilités ont commencé, mais l'arrivée de la pandémie et la fermeture soudaine des frontières en mars 2020, ont obligé la Universidade de Santiago de Compostela à reporter les mobilités jusqu'à ce que la situation s'améliore. Début 2021, la situation sanitaire s'est améliorée, ce qui a permis la réouverture des frontières et la reprise des mobilités, qui sont aujourd'hui pratiquement terminées. Au cours du second semestre de l'année universitaire 2020-2021, des étudiants du Sénégal, du Niger et du Mali arrivent à la Universidade de Santiago de Compostela pour être encadrés par deux membres

du groupe ANTE -Rubén Lois et Rosa Verdugo-. Bien que les étudiants travaillent sur des sujets très différents, nous avons réalisé des activités communes avec eux, l'une d'entre elles étant l'organisation d'un séminaire au cours duquel chacun devait présenter les objectifs et la méthodologie de sa recherche. Le contenu élargi de ce séminaire est maintenant présenté dans ce livre, qui est structuré en trois blocs, chacun correspondant à un domaine de connaissance : géographie, sociologie-anthropologie et économie.

Le premier bloc inclut les travaux du domaine de la géographie et il est composé de trois chapitres, chacun écrit par un étudiant de l'Université Assane Seck de Ziguinchor, où chaque auteur présente des problèmes différents liés à l'agriculture et à l'environnement dans une région du Sénégal. Dans le chapitre 1, Youssouph Mansaly décrit la dégradation des rizières du département de Sédiou, affectées négativement par la salinisation et la toxicité ferreuse, dont les effets sont observables à travers la dégradation physico-chimique du sol et de la végétation. Au Sénégal, le changement climatique et l'agriculture intensive ont entraîné une importante dégradation des sols, mettant en péril la sécurité alimentaire de la population. Pour faire face à ce problème, les agriculteurs ont recours à différentes stratégies, comme la construction de structures hydro-agricoles, mais aussi la diversification de leurs cultures et la recherche d'autres activités génératrices de revenus. Dans le chapitre 2, Issa Mballo établit un lien entre les changements socio-environnementaux vécus ces dernières décennies dans la région de Kolda et la vulnérabilité des systèmes de production, qui entrave l'autosuffisance alimentaire dans une région qui connaît un boom de la demande alimentaire. Des outils géomatiques, des traitements statistiques de l'information et un travail de terrain basé sur des entretiens et des sondages sont utilisés pour analyser cette vulnérabilité. Enfin, le chercheur analyse les stratégies adoptées pour réduire la vulnérabilité de l'agriculture dans cette région. Dans le chapitre 3, Boubacar Solly étudie le processus de déforestation dans la région de la Haute-Casamance. L'auteur traite et analyse des images aériennes de la période 1965-2018 et collecte des données de terrain pour visualiser cette déforestation. Les résultats obtenus montrent une forte savanisation de la région due à l'action humaine et à la variabilité des conditions climatiques et hydrologiques, avec des impacts négatifs importants tant sur les activités agro-sylvo-pastorales que sur la biodiversité.

Le deuxième bloc thématique est composé de deux chapitres dans le domaine de la sociologie et d'un chapitre dans le domaine de l'anthropologie. Le bloc commence par le chapitre 4, rédigé par Saidou Oumarou Mahamane, doctorant au département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Abdou Moumouni de Niamey. Ses recherches portent sur l'analyse des inondations dans la capitale du Niger, Niamey, et plus particulièrement sur le rôle joué par les différents acteurs institutionnels dans la gestion et la prévention des inondations. Cette étude a été réalisée par une combinaison de recherches documentaires et d'entretiens. L'une des principales conclusions est que la similitude des attributions entre les différents niveaux d'administration est une source de tension

qui nuit à l'efficacité de cette gouvernance. Dans le chapitre 5, Seyni Saoudatou, également doctorante au département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, analyse la migration féminine de la commune de Loga vers les villes nigérianes de Niamey, Dosso et Gaya, et plus particulièrement la perception que les habitants de Loga ont de ce phénomène récent, étant donné que dans le passé, la migration était fortement masculinisée. Pour réaliser cette étude, des entretiens ont été menés avec des femmes migrantes, leurs familles et les autorités administratives. L'une des conclusions de l'étude est que la principale cause de ces migrations est la vulnérabilité des ménages due à l'insécurité alimentaire et au manque d'opportunités économiques, et que par l'émigration, les femmes Loga contribuent à atténuer ce problème. Pour conclure ce bloc, dans le chapitre 6, Amadou Senou, de l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, décrit les pactes de sang dans le milieu Dafing du cercle de Bankass en effectuant des sondages auprès des chefs coutumiers des villages de Baye et de Dah. Cette tradition est toujours vivante, bien qu'elle soit confrontée à certains problèmes d'incompréhension qui peuvent entraver sa transmission. Selon l'auteur de ce chapitre, le type d'alliances générées par les pactes de sang pourrait être utilisé comme l'une des voies du processus de réconciliation pour résoudre la crise sécuritaire du Mali.

Dans le troisième et dernier bloc, trois chapitres du domaine de l'économie sont présentés. Le chapitre 7 du chercheur Astou Fall de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar nous aide à faire la différence entre le mobile banking et le mobile money. Dans les pays d'Afrique subsaharienne, les innovations dans les services numériques ont permis d'accéder aux marchés de services par le biais d'applications mobiles, ce qui a popularisé l'accès aux services financiers. En raison de la confusion entre le mobile banking et le mobile money, l'objectif de ce chapitre est de faire une revue de la littérature sur l'écosystème du mobile money en revoyant les différents articles sur le sujet. Au chapitre 8, Hawa Kondo, de l'Université des Langues et des Sciences Humaines de Bamako, présente un projet de création d'une ferme piscicole dans la ville malienne de Baguineda. Selon l'auteur, d'un point de vue économique, le projet est rentable et générerait des bénéfices importants, ce qui garantirait sa survie dans le temps. En outre, la mise en œuvre de ce projet permettrait le développement d'autres activités économiques dans la localité ; par exemple, l'épuration de l'eau de l'étang contribuerait à préserver l'aquifère et, en même temps, à fournir des engrains organiques aux agriculteurs de la région. Enfin, dans le chapitre 9, nous présentons les résultats de Gerol Sylvère Nganafeï, doctorant à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Dans ses recherches, l'auteur affirme qu'avec le soutien apporté par la recherche de légitimité, l'entrepreneur peut surmonter le taux d'échec élevé, car la capacité à être reconnu et crédible renforce son intégration dans son environnement. Les résultats empiriques révèlent un manque de congruence dans les pratiques d'appui aux entrepreneurs au Sénégal : ressources insuffisantes, offres de formation ou de renforcement des capacités non adaptées aux besoins des entrepreneurs et manque de soutien psychologique.

Avec la publication de ce livre, nous souhaitons contribuer à la diffusion des premiers résultats de recherche de ces jeunes chercheurs qui seront bientôt docteurs et joueront un rôle clé dans le processus de développement de leurs pays. Leur séjour à Saint-Jacques-de-Compostelle nous a aidés à renforcer la coopération entre notre université et ces universités africaines, mais le travail quotidien avec ces étudiants a également été important, car nous avons appris de la bouche de ces personnages principaux de nombreux aspects positifs de la réalité de leurs communautés, mais aussi des aspects négatifs qu'il sera plus facile de combattre grâce à notre travail commun.

*Rosa María Verdugo Matés*

*Rubén Camilo Lois González*

Membres du Groupe de recherche ANTE de l'USC

# Analyse des facteurs, impacts et stratégies d'adaptation de la dégradation des terres rizicoles de bas-fonds dans le département de Sédiou en Moyenne Casamance (Sénégal)

Youssouph MANSALY

*Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)*

[desmansyou@gmail.com](mailto:desmansyou@gmail.com)

## Résumé

La lutte contre la dégradation des terres agricoles constitue en ce 21<sup>ème</sup> siècle, une préoccupation majeure des chercheurs et des paysans pour garantir la sécurité alimentaire dans le monde. Les changements climatiques et l'agriculture intensive sont les facteurs les plus évoqués comme étant responsables de la dégradation des terres agricoles. Dans le département de Sédiou les phénomènes de dégradation qui affectent plus les terres rizicoles sont essentiellement la salinisation, la toxicité ferreuse et l'ensablement. Les impacts directs de la dégradation de ces terres sont perçus à travers la dégradation physico-chimique des sols, celle de la végétation, ainsi que la baisse du rendement en riz. Les principales stratégies d'adaptation mise en place par la population et leurs partenaires au développement pour faire face à la dégradation des terres sont : la construction d'ouvrages hydroagricole, la sélection de variétés de riz plus tolérantes aux stress surtout salins, l'amendement des sols et l'usage d'un certain nombre de pratiques culturelles. Les paysans optent de plus en plus pour une diversification des cultures et s'adonnent aussi à d'autres activités génératrices de revenus pour faire face aux mutations environnementales.

**Mots clés :** dégradation, terres rizicoles de bas-fonds, Département de Sédiou, Moyenne Casamance

## 1. Introduction

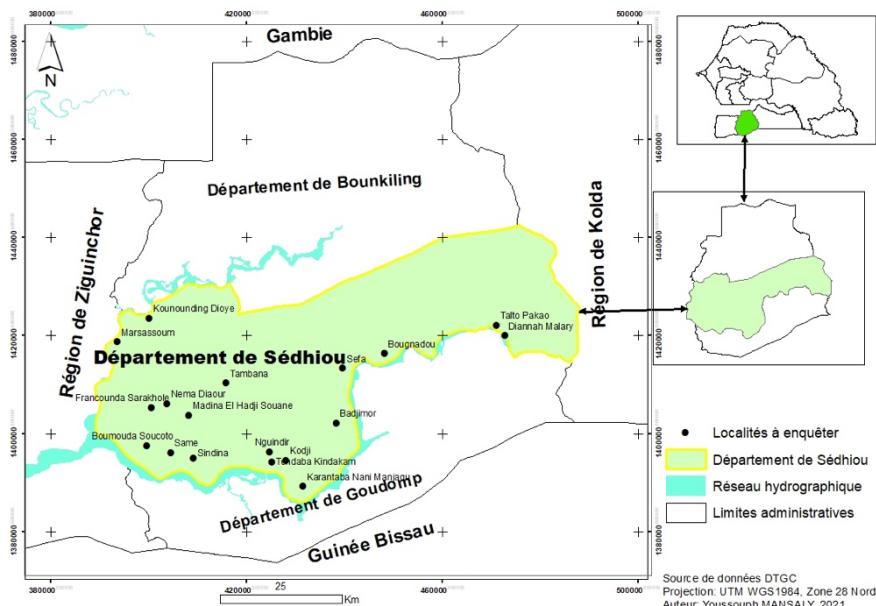
La dégradation est perçue comme étant tous les changements négatifs qui se produisent dans la capacité des écosystèmes touchés à fournir des services biologiques, sociaux et économiques (FAO, 2011). Les terres agricoles, particulièrement rizicoles ont connu une régression de leur surface durant les décennies posté sécheresse. Cette baisse de surfaces cultivables est toujours réelle et est due à divers facteurs. Au Sénégal, particulièrement en Casamance et plus précisément en Moyenne Casamance, de nombreuses études ont montré que des surfaces autrefois destinées à la riziculture, ne sont plus exploitées en raison de la salinité, de la toxicité ferreuse élevées et de l'ensablement (Diédhiou et al., 2021 ; Manzelli et al., 2013 ; Monteroi, 1996 ; Sané, 2017). Les bas-fonds, principales zones de riziculture en Moyenne Casamance sont vivement affectés par la dégradation surtout saline des sols. L'extension des terres rizicoles dégradées, associées à la variabilité pluviométrique et aux contraintes socioéconomiques de la riziculture rendent vulnérable la population dans cette zone (Diédhiou et al., 2021). L'objectif de ce travail est d'analyser à travers une revue documentaire les

facteurs et les impacts de la dégradation des terres rizicoles de bas-fonds, ainsi que les stratégies d'adaptation mises en place pour faire face aux contraintes affectant le secteur de la riziculture en Moyenne Casamance.

## 2. Zone d'étude

La moyenne Casamance, actuelle région de Sédiou se situe au sud Sénégal entre la Basse à l'Est et la Haute Casamance à l'Ouest, qui correspondent respectivement aux régions de Ziguinchor et de Kolda (Figure 1). Elle est limitée au nord par la Gambie et au sud par la Guinée Bissau.

Figure 1. Carte de situation du département de Sédiou dans la Moyenne Casamance.



Cette région compte trois départements : Sédiou, Goudomp et Bounkiling. Le département de Sédiou constitue notre zone d'étude et se localise entre les départements de Bounkiling et de Goudomp et naturellement, entre le fleuve Casamance et le Soungrougrou qui est un de ses principaux affluents. Le relief est composé essentiellement de plateaux. Les types de sols de la Moyenne Casamance sont caractérisés par leur diversité. Ils sont constitués de sols ferrugineux tropicaux lessivés et de sols faiblement ferrallitiques, auxquels s'ajoutent les sols halomorphes et les sols hydromorphes (Michel, 1973 ; Maignien, 1956 ; Dacosta, 1989). Du point de vue climatique, la Moyenne Casamance se trouve dans le domaine sud-soudanien continental (Sagna, 2005) et est marquée par l'alternance d'une saison sèche et d'une saison pluvieuse. La circulation atmosphérique dans cette partie du Sénégal est dominée par deux vents : l'alizé continental en saison sèche et la mousson en saison pluvieuse. L'étude du climat de la Moyenne

Casamance présente de grosses difficultés, puisque les paramètres mesurés sont incomplètes, seuls les relevés pluviométriques ne sont faits dans la région (Seck, 1955). Cette région ne disposant pas de station synoptique pour les mesures de température et d'autres paramètres, les données des stations voisines (Ziguinchor et Kolda) sont souvent utilisées pour essayer d'analyser le réchauffement et de comprendre les mécanismes de certains phénomènes dans la région. Ce qui laisse entendre une marge d'erreur dans l'analyse du fait de la variabilité climatique dans l'espace.

### *3. Problématique*

Au cours des 40 dernières années, près de 1/3 des terres arables sont perdues dans le monde grâce à l'érosion (ELD et UNEP, 2015). Au Sénégal, les terres dégradées sont estimées entre 36% et 40% et les 2/3 des terres arables sont touchés par ce phénomène (MAER, 2018). De vastes zones favorables à la riziculture sur plan climatique, hydrique, restent incultes en raison de la salinité et toxicité ferreux etc. (Vizier, 1990).

Les terres rizicoles de la Moyenne Casamance ne sont pas aussi à l'abri de la dégradation, car depuis la sécheresse des années 70 et 80, une dégradation des sols est notée essentiellement par salinisation, ensablement, toxicité ferreuse (Maignien, 1956, Seppoloni et al., 2016). Selon Manzelli et al., (2013), 30 vallées de la région de Sédiou sont affectées par la salinisation, dont 12 dans le département de Goudomp, 12 dans le département de Sédiou et 8 dans le département de Bounkiling.

Par ailleurs, à l'opposé de la régression des terres cultivables, la population quant à elle connaît une hausse. Selon les projections de l'ANSD (2016), la population du département de Sédiou qui était de 151331 habitants en 2013, serait de 197758 habitants en 2021 et atteindra 227114 habitants à l'horizon 2025.

Toutefois, il faut noter que le riz constitue la céréale la plus prisée dans l'alimentation des Sénégalais, avec 34 % du volume de la consommation céréalière nationale, une représentativité de 54% des céréales consommées en milieu urbain et 24% en milieu rural (ISRA, 2012). Malgré les initiatives de revalorisation des terres dégradées et les mesures d'adaptation, le secteur rizicole est toujours soumis à ces risques de dégradation des sols favorisant la baisse des rendements.

### *4. Revue documentaire*

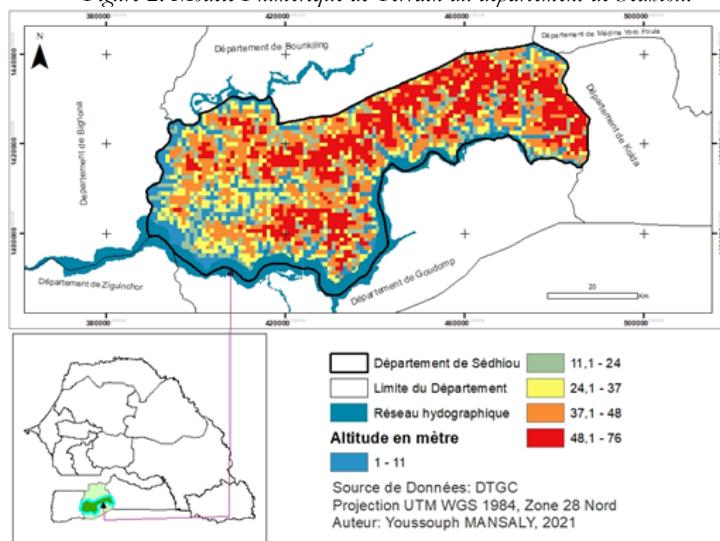
Cette revue de la littérature présente une analyse des facteurs, des impacts et des stratégies d'adaptation à la dégradation des terres rizicoles. Les documents abordant le problème de dégradation des terres et surtout rizicoles ont été consultés dans les bibliothèques universitaires (celles : de l'université Assane Seck de Ziguinchor, de l'Université de Santiago de Compostela et de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar). Les ressources électroniques accessibles grâce à la connexion au réseau wifi de ces universités, ont été aussi utilisées. La cartographie a été faite avec l'usage du logiciel Arc gis et des couches « *Shape files* » de la Direction des Travaux Géographiques et Cartographies (DTGC). Le modèle numérique de terrain utilisé, a été téléchargé sur le site <https://earthexplorer.usgs.gov/>, qui dispose des images satellitaires à accès libre.

#### 4.1. Facteurs de la dégradation des terres rizicoles de bas-fonds

Le phénomène de dégradation des terres qui semble être le plus étudié dans la Moyenne Casamance est la salinisation des terres. Au-delà de ce phénomène, il existe d'autres contraintes comme la toxicité ferreuse, l'ensablement, l'érosion des sols qui fragilisent aussi ce secteur essentiel pour la sécurité alimentaire de cette région (Manzelli et al, 2013 ; Mansaly, 2019). La salinisation des terres constitue encore le phénomène de dégradation qui affecte plus les terres rizicoles de vallée de la région de Sédiou. Un taux de 61% des rizicoles de la vallée de Badobar interrogées, affirment que la salinisation constitue le principal facteur de dégradation des sols de leur vallée (Diédiou et al., 2021). Cette salinisation des terres de bas-fonds est due d'une part à la faiblesse de la pente du bassin versant de la Casamance (Dacosta, 1989). Le faible dénivellement entre le fleuve et les bas-fonds, facilite l'invasion marine. En effet, les eaux de l'océan Atlantique contenant de fortes teneurs en sel, s'introduisent dans le fleuve Casamance, puis sur les bas-fonds. Ce mécanisme est plus récurrent en saison sèche du fait de la faiblesse des apports en eau douce qui est essentiellement pluviale (Bassel, 1993).

Le modèle numérique de terrain de la zone étudiée (Figure 2), illustre bien cette faible altitude du relief de l'écosystème des bas-fonds, représenté essentiellement par les zones bleues et grises de la carte. La majorité des vallées de cette zone sont rattachées au fleuve Casamance ou au Soungrougrou, expliquant d'une part le mécanisme d'invasion marine. L'altitude des bas-fonds est comprise entre 1 et 11 mètres pour les zones bleues et 11,1 et 24 mètres pour les zones grises.

Figure 2. Modèle Numérique de Terrain du département de Sédiou.



Les altitudes les plus élevées du relief du département de Sédiou sont plus représentées dans le nord-est du département et constituées des zones de couleur

rouge. Les parties du relief colorées en jaune et orange dont l'altitude varie entre 24,1 et 48 mètres constituent les zones de transition entre celles basses (bas-fonds et le réseau hydrographique) et celles plus hautes. Elles constituent les zones de prédilection des cultures de plateau et de plantation arboricoles.

Toutefois, le déficit pluviométrique est un des principaux facteurs qui contribue à l'aggravation du phénomène de salinisation des terres agricoles, car ne permet pas un dessalement total et naturel des sols. Sagna (2005) révèle, à travers l'analyse de la pluviométrie de la période 1970-2000 dans la zone soudanienne sénégalaise, un affaiblissement global des classes à forte pluviométrie et un renforcement des classes à moyenne et faible pluviométrie. La présence d'une longue période de jours secs consécutifs dans les mois de juin et juillet et le retard de l'installation de pluies entraînent un retard des activités rizicoles. En effet, le jour sec est défini comme étant celui qui enregistre moins d'un millimètre (1mm) de pluie (Bacci, 2015). Le stress hydrique occasionné par la succession de ces jours secs peut entraîner un échec des semis du riz avec un faible taux de germination et de survie des plants.

L'ampleur du phénomène de salinisation des terres en la Moyenne Casamance, est beaucoup plus marquée dans les parties avales des vallées et à la jonction avec le fleuve Casamance ou ses *bolong*. Seppoloni et al (2016), montre que la salinité des sols est plus importante dans la partie aval de la vallée de Samiron (avec une salinité comprise entre 1000 et 3700  $\mu\text{S}/\text{cm}$  environ) et est plus faible dans la partie amont de la vallée (dont la salinité  $<500 \mu\text{S}/\text{cm}$ ). Le phénomène de salinisation des terres dans les bas-fonds de cette région s'accompagne d'une forte acidité des sols.

#### *4.2. Impacts de la dégradation des terres rizicoles de bas-fonds*

Les impacts directs de la dégradation des terres rizicoles de bas-fonds sont : la dégradation physico-chimique des sols, de la végétation (Monteroi, 1996) et la baisse du rendement des espèces végétales cultivées (Godefroy et al., 1975). Le rendement en riz en Casamance reste assez faible, car ne dépassant pas les 1,8t/ha, avec seulement 10% des producteurs qui atteindraient ce niveau de rendements sur un potentiel de 3 à 3,5t/ha (Mendez, 2019). Certains impacts de la dégradation des terres tels les stress salins et de la toxicité ferreuse sont présentés dans la Figure 3. La salinisation engendre chez les cultures une réaction semblable à celle suscitée par le stress de sécheresse (Acton et Gregorich, 1995). À des concentrations plus élevées, les sels solubles peuvent empêcher les racines des plants de riz d'absorber l'eau et les éléments nutritifs, favorisant un stress hydrique qui restreint leur croissance. Quant au stress de la toxicité, il limite aussi la croissance des plants de riz et entraîne le jaunissement précoce des plants (Figure 3).

*Figure 3. Dégradation des terres rizicoles par salinisation, toxicité ferreuse et ensablement dans les vallées de Djibinar (A et B) et Sathioum (C) ; (Mansaly, 2019).*



Cette dégradation des sols fragilise davantage le secteur de la riziculture et la population de la région de Sédiou déjà en situation de vulnérabilité économique et confrontée à un souci d'autosuffisance alimentaire (Manzelli et al., 2015 in Descroix et al., 2015). La mise en valeur des parcelles rizicoles affectées par la dégradation des sols est très délicate. Elle nécessite d'énormes efforts physiques et plus de ressources financières pour l'achat des intrants agricoles. Or la plupart des activités rizicoles dans la zone étudiée, comme partout en Moyenne Casamance, se font manuellement et les riziculteurs n'ont pas accès aux intrants et aux semences améliorées (Tarchiani et Fiorillo, 2015 in Descroix et al., 2015) . Dans la commune de Djibinar par exemple, de 98,6% des rizicultrices interrogées labourent leurs parcelles avec le « fanting » et 41,1% utilisent soit le motoculteur soit le tracteur ou les deux, pour labourer certaines de leurs parcelles (Mansaly, 2029). L'usage des tracteurs et des motoculteurs par la population reste faible. Ce faible taux d'utilisation de ces outils réside à leur non-disponibilité, justifiant la supériorité de la demande par rapport à l'offre. Il faut aussi noter que le motoculteur reste le plus utilisé des engins de labour du fait de sa facilité d'accès et de mobilité dans les bas-fonds, boueux pour la plupart de la saison culturelle. Cependant, la riziculture de bas-fonds dans la Moyenne Casamance est devenue moins rentable, car la production saisonnière ne permet pas de satisfaire le besoin alimentaire en riz des ménages (Vecchia et Tarchiani, 2015 in Descroix et al., 2015). Le riz local qui était censé couvrir les besoins en riz des ménages de la région, n'est de nos jours, consommé que durant la période de sa récolte dans la plupart d'entre eux.

La dégradation des sols de l'écosystème des bas-fonds menace aussi l'équilibre du couvert végétal, particulièrement les zones de mangrove, des palmiers à huile (Bassel, 1993) et les plantations arboricoles longeant les rives du fleuve Casamance et des vallées affectées par la salinisation. La vulnérabilité de la riziculture favorise son délaissement au profit des cultures commerciales et de l'arboriculture surtout de l'anacarde (Mendez, 2019). La main-d'œuvre dans le secteur de la riziculture devient de plus en plus dominée par les personnes âgées, car les jeunes optent pour l'exode rural et l'émigration, à la quête de meilleures conditions de vie.

#### *4.3. Stratégies d'adaptation à la dégradation des terres rizicoles de bas-fonds*

L'évolution de la dégradation des sols agricoles est souvent spécifique du milieu et des échelles de temps et de l'espace étudiées. Cependant, il est difficile de faire un transfert de solution d'un contexte à un autre, surtout lors ce qu'il

## *Analyse des facteurs, impacts et stratégies d'adaptation de la dégradation des terres rizicoles de bas-fonds dans le département de Sédiou en Moyenne Casamance (Sénégal)*

s'agit de l'adaptation à la dégradation des terres par salinisation (Adam, 2011). Malgré l'importance du potentiel en terres rizicoles 56 000 hectares de la Moyenne Casamance (Mendez et al., 2019) et la volonté de l'Etat et des partenaires de faire émerger la riziculture, ce secteur peine toujours à atteindre l'autosuffisance en riz visé par l'Etat. Plusieurs stratégies ont été adoptées pour limiter ou atténuer les impacts de la dégradation des terres rizicoles. Selon Albergel et al., (1991), le Programme Alimentaire Mondial (PAM), l'Agence Nationale de Relance des Activités en Casamance (ANRAC) et d'autres structures de l'Etat et ONG, accompagnent les collectivités locales dans l'érection de digues anti sel et diguettes afin de lutter contre la salinisation des terres de culture.

Les techniques culturales traditionnelles, à travers l'amendement organique des sols, la sélection des variétés de riz, le développement des pépinières, la culture billonnée et le repiquage des plants de riz issu de pépinières, permettent aussi de réduire la sensibilité des plants de riz aux stress salin et de la toxicité ferreuse des sols et d'améliorer la production (Diédhio et al., 2021 et Mansaly, 2019). Allant dans le même sens de l'adaptation, les organisations paysannes du Sénégal qui composent le Réseau des Producteurs de Semences de Riz NERICA (REPROSENER), sélectionnés par le centre de recherche Africa Rice, jouent aussi un rôle très important en facilitant la diffusion de ces variétés de riz retenues. Deux membres du REPROSENER : la coopérative de Diendé et la coopérative agricole des producteurs de semences de riz pluvial de PAKAO Est, sont de la région de Sédiou (Zucchini et al., 2017). Le phénomène de toxicité ferreuse des sols est moins connu par les exploitants des terres rizicoles, certaines ignorent même son origine et d'autres le confondent à la salinisation ou acidification. L'essentiel des stratégies développées par la population pour lutter contre ce phénomène, se résume à l'apport de correctifs, constitués majoritairement de composés organiques, permettant de corriger le déséquilibre en éléments nutritifs.

Le développement de l'arboriculture, du maraîchage, des cultures commerciales et d'autres activités lucratives, concourent au renforcement de la résilience de la population face cette problématique de la dégradation des sols.

### *5. Conclusion*

La dégradation des terres agricoles et particulièrement rizicoles est devenue en ce 21<sup>ème</sup> siècle une préoccupation majeure des paysans et des institutions de recherche en quête de solution pouvant permettre de garantir la sécurité alimentaire dans le monde. La baisse considérable des rendements en riz, inquiète les gouvernements et les structures d'aide au développement. Les moyens de riposte à cette dégradation des terres rizicoles dans la Moyenne Casamance et particulièrement dans le département de Sédiou peinent encore à garantir une adaptation à long terme.

### *Bibliographie*

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2016). Rapport projection de la population du Sénégal 2013 à 2063, MEFP/ANSD., février 20116, ministère de l'économie, des finances et du plan.

- Albergel, J., Brunet, D., Dubée, G., Montoroi, J.P. & Zante, P. (1991). Gestion d'un barrage anti-sel en Basse Casamance (Sénégal), département Eaux continentales de l'ORSTOM, BP 1386 Dakar, Sénégal, 271-285.
- Bacci, M. (2015). Climat Casamance, caractérisation des risques climatiques pour la riziculture de vallée en Moyenne-haute Casamance (rapport n°9), Programme d'Appui au Programme National d'Investissement en Agriculture du Sénégal (PAPSEN).
- Bassel, M. (1993). Conséquence durable de deux décennies de sécheresse. L'hypersalinisation de la Casamance entre 1987 et 1992. (Rapport de stage de DEA), UCAD, fonds documentaire de l'ORSTOM, cote : B\*, 18460.
- Descroix, L., Djiba, S., Sané, T., & Tarchiani, V. (2015). Eaux et sociétés face au changement climatique dans le bassin de la Casamance : Actes de l'Atelier scientifique et du lancement de l'initiative « Casamance : un réseau scientifique au service du développement en Casamance » du 15-17 juin 2015 à l'hôtel KADIANDOUMAGNE de Ziguinchor, Sénégal, l'Harmattan.
- Diédhio, S. O., Thior, M., Diouf, A. C., Mballo, I., & Diallo, A. K. (2021). Riziculture pluviale de bas-fonds dans la région de Sédihiou (Sénégal) : Contraintes de production et stratégie d'adaptation, European Scientific Journal, ESJ, July 2021 édition Vol.17, N°.24, 88-112.
- ELD Initiative & UNEP, (2015). L'économie de la dégradation des terres en Afrique: les bénéfices de l'action l'emportent sur ses frais (rapport complémentaire); [www.eld-initiative.org](http://www.eld-initiative.org)
- FAO. (2011). Les pratiques de la gestion durable des terres, directives et bonnes pratiques pour l'Afrique Subsaharienne, application sur le terrain, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie. ISBN 978-92-5-000000-0.
- Godefroy, J., Roose, E. J. & Muller, M. (1975). Estimation des pertes par les eaux de ruissellement et de drainage des éléments fertilisants dans un sol de bananeraie du Sud de la Côte d'Ivoire. *Fruits*, 30(4).
- ISRA., (2012). Guide de la production du riz pluvial : Institut Sénégalais de recherche agricole.
- MAER (Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural), (2018). Lettre de Politique Sectorielle de Développement de l'Agriculture (LPSDA) 2019-2023, République du Sénégal.
- Maignien, R. (1956). Les sols des plaines alluviales de la Casamance aux environs de Sedhiou. Dakar : ORSTOM.
- Mansaly, Y. (2019). Salinisation des terres rizicoles dans la commune de Djibanaar (région de Sédihiou) : manifestations, impacts et stratégies d'adaptation, (mémoire de master), université Assane seck de Ziguinchor.
- Manzelli, M., Bacci, M., Fiorillo, E. & Tarchiani, V. (2013). Diagnostique de la riziculture de bas-fonds dans la région de Sédihiou, PAPSEN, (Rapport n° 2).
- Manzelli, M., Seppoloni, I., Zucchini, E., Bacci, M., Fiorillo, E. & Tarchiani, V. (2015). La riziculture traditionnelle de bas-fond en moyenne Casamance dans un contexte de changements globaux : enjeux et perspectives. Communication présentée à l'actes de l'atelier scientifique et du lancement de l'initiative « Casamance : un réseau scientifique au service du développement en Casamance » du 15-17 juin 2015 à Hôtel KADIANDOUMAGNE de Ziguinchor, Sénégal, 153-165.

*Analyse des facteurs, impacts et stratégies d'adaptation de la dégradation des terres rizicoles de bas-fonds dans le département de Sédbiou en Moyenne Casamance (Sénégal)*

- Mendez del Villar, P. (2019). Comprendre les enjeux de l'agriculture : vers un renouveau de la riziculture pluviale au Sénégal. WillAgri. <https://www.willagri.com/2019/06/24/vers-un-renouveau-de-la-riziculture-pluviale-au-senegal/>
- Michel, P. (1973). Les Bassins des fleuves Sénégal et Gambie, étude géomorphologique, (mémoire ORSTOM), 63, tome 1.
- Monteroi, J.P. (1996). Mise en valeur des bas-fonds en Basse Casamance (Sénégal), fonds documentaire ORSTOM, cote : B\* 7742 Ex : 1, agriculture et développement n° 10 juin 1996, 61-73.
- Sagna, P. (2005). Dynamique du climat et son évolution récente dans la partie ouest de l'Afrique occidentale (thèse de doctorat). Université Cheik Anta Diop de Dakar (UCAD).
- Sané, T. (2017). Vulnérabilité et adaptation des systèmes agraires à la variabilité climatique et aux changements sociaux en Basse Casamance (sud du Sénégal) ; (thèse de doctorat en cotutelle internationale), Paris Diderot Paris 7 ; UCAD.
- Seck, A. (1955). La moyenne Casamance. Étude de géographie physique. Revue de géographie alpine. 1955, 43-4., 707-755.
- Seppoloni, I., Fiorillo, E., Manzelli, M & Tarchiani, V. (2016). Suivi des eaux et des sols dans les vallées vitrine (SAMIRON et DJIMBANA), PAPSEN, (rapport technique N° 27).
- Tarchiani, V. & Fiorillo, E. (2015). Changements des agrosystèmes en Moyenne Casamance. Communication présentée à l'actes de l'atelier scientifique et du lancement de l'initiative « Casamance : un réseau scientifique au service du développement en Casamance » du 15-17 juin 2015 à Hôtel KADIANDOUMAGNE de Ziguinchor, Sénégal, 131-151.
- UNCCD (United Nations Convention to combat Desertification), (2016). Neutralité en matière de dégradation des terres, sécurité alimentaire et des personnes, note l'audition au club parlementaire pour la protection et l'étude des sols, palais Bourbon, Paris.
- Vecchia, A. D. & Tarchiani, V. (2015). Développement rural et recherche : le cas de PAPSEN en Moyenne Casamance. Communication présentée à l'actes de l'atelier scientifique et du lancement de l'initiative « Casamance : un réseau scientifique au service du développement en Casamance » du 15-17 juin 2015 à Hôtel KADIANDOUMAGNE de Ziguinchor, Sénégal, 19-28.
- Vizier, J. F. (1990). La toxicité ferreuse dans les sols de rizières, importance du problème, cause et mécanismes mis en jeu, conséquences pour l'utilisation des sols, ORSTOM, n°30.046, ex 1, cote: BP 179.
- Zucchini, E., Manzelli, M., Tarchiani, V. & Di Vecchia A. (2017). La filière et le marché de semences de riz pluvial dans la Moyenne ET Haute Casamance : enjeux et perspectives, Programme Agricole Italie Sénégal (PAIS), (rapport n°1 2017).

*Remerciements*

Mes remerciements vont à l'encontre de mes directeurs de thèse en l'occurrence le Dr El Hadji Balla Dièye et le Pr Tidiane Sané, enseignants chercheurs au Département de Géographie de l'Université Assane de Ziguinchor.

Je remercie aussi mon superviseur à l'Université de Santiago de Compostela le Pr Rubén Camilo Lois González.

Merci au Pr Siré Diédhiou du département d'Agroforesterie de l'Université Assane de Ziguinchor et à toutes les personnes qui ont contribué l'amélioration de ce document.

## **Vulnérabilité et stratégies d'adaptation dans les systèmes de production dans la région de Kolda (Sénégal)**

Issa MBALLO

*Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)*

i.mballo841@zig.univ.sn

### **Résumé**

Les campagnes sénégalaises, en particulier celles de la région de Kolda ont connu plusieurs dynamiques socio-environnementales au cours des quatre dernières décennies. Celles-ci ont modifié les espaces agricoles et ont favorisé la vulnérabilité des systèmes de production au point d'y contraindre l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire. Différentes politiques agricoles ont été proposées pour satisfaire, entre autres, la demande alimentaire régionale qui va crescendo. Cependant, les perspectives de développement de l'agriculture y demeurent les plus incertaines du fait de la conjonction de facteurs physiques et humains défavorables. L'objectif est donc d'analyser les indicateurs de vulnérabilité des systèmes de production ainsi que les stratégies de mitigation. Les changements sont appréciés grâce à une approche géographique globale et multi-scalaire, qui intègre à la fois les outils de la géomatique (SIG, relevés de points GPS) et de traitements statistiques (Sphinx, Excel, XL Stat) et les travaux de terrain (observations, entretiens et enquêtes auprès de 441 chefs de ménages répartis dans 12 communes). Les résultats révèlent plusieurs dynamiques contraignantes (socio-environnementales et technico-organisationnelles) dans les systèmes agricoles. C'est ainsi que la rotation (70 %), l'usage de variétés à cycle court (58 %) et les aménagements hydroagricoles sont adoptés afin de réduire la vulnérabilité de l'agriculture dans la région.

**Mots clés :** dynamiques socioenvironnementales, vulnérabilité, stratégies d'adaptations, systèmes de production, Sénégal.

### *1. Introduction*

L'agriculture sénégalaise a connu des changements importants durant ces cinquante dernières années. Il n'en demeure pas moins que toutes les agricultures sont confrontées au même défi : répondre à une demande alimentaire qui va crescendo (Dubois, 2010). Dans la grande majorité, les producteurs agricoles sont de petits exploitants qui cultivent la terre sur des régimes fonciers traditionnels et pratiquent des assolements traditionnels dans une optique d'atteindre l'autonomie alimentaire. La région d'étude regorge d'énormes potentialités physiques et humaines favorables au développement de l'agriculture. Les activités agricoles mobilisent 79,8 % des actifs pendant l'hivernage (ARSD, 2017). Le réseau hydrographique assez dense, est composé essentiellement du fleuve Casamance et de la rivière Kayanga sur laquelle sont construits les barrages du Confluent (1984) et de Niandouba (1997) dans le bassin de l'Anambé (Mballo, 2016).

Au plan humain, elle abrite l'un des peuples Peuls du Sénégal sédentarisés pour pratiquer l'agriculture pluviale en association avec l'élevage. Ce dernier y occupe une place très importante. La sédentarisation des Peuls les a contraints dans une certaine mesure à la transformation de leur mode de vie traditionnel, aujourd'hui calqué sur celui

manding. D'origines géographiques et sociales diverses, arrivés dans la région en plusieurs vagues migratoires, les peul du *Fouladou* ont subi un long processus de transformation de leurs modes de vie et de production au contact des manding trouvés sur place (Fanchette, 2010).

Cependant, cette région fait face à plusieurs contraintes. Ainsi, on peut se poser la question à savoir : quelles sont les dynamiques socio-environnementales responsables de l'état actuel des systèmes de productions agricoles dans la région de Kolda ? Quels enseignements peut-on tirer du niveau de vulnérabilité des systèmes agricoles et quelles sont les stratégies d'atténuation développées ? Voilà autant de questions qui ont guidé la réflexion tout au long de ce travail.

Le diagnostic territorial montre que les dynamiques sont d'ordres climatique (variabilité des paramètres climatiques), pédologique (appauvrissement des sols), organisationnel (décalage du calendrier culturel, difficultés suite au désengagement de l'Etat), socio-économique (difficulté d'accès au matériel et au crédit formel) et technique (mauvaise gestion des ressources en eau, mauvais état des aménagements et des outils agricoles). Tous ces facteurs réunis ont entraîné une vulnérabilité des systèmes de production agricole au point d'y installer une insécurité alimentaire. Cette dernière constitue, par endroit, un facteur motivant la migration vers l'intérieur du pays ou vers l'étranger (Espagne, Italie, Lybie, Maroc,...).

Les faits évocateurs de la variation des conditions climatiques observées dans la région d'étude se traduisent par l'irrégularité des pluies, la perturbation dans la durée des différentes saisons de l'année et des périodes de semis, le tarissement des vallées, la dégradation des ressources végétales, la disparition progressive de la biodiversité, la baisse des productions agricoles et la modification du système fourrager. Les recherches expérimentales jusque-là effectuées en Afrique tropicale révèlent que les répercussions des changements climatiques sur les productions des cultures vont varier considérablement (Parry, 1990 ; FAO, 1997 ; Sombroek et Gommes, 1997 ; Doukpolo, 2014).

Les pesanteurs sociopolitiques et économiques associées aux mutations environnementales ont impacté sur les communautés agricoles de la région de Kolda. Pour répondre à la problématique de la vulnérabilité socio-économique et environnementale, plusieurs stratégies sont développées pour accroître les productions agricoles et pour réduire la précarité du monde rural. Parmi celles-ci, on peut citer les aménagements hydroagricoles, la mécanisation agricole et la subvention des intrants.

Les changements opérés dans le cadre des politiques de développement agricole, entrent dans une logique d'amélioration des conditions de vie des populations (Baldé, 2013). Toutefois, le maintien d'une production agricole adéquate pouvant satisfaire les besoins alimentaires de la population est indispensable pour une stabilité politique, économique et sociale des populations.

Ce présent travail est une contribution aux débats scientifiques sur les risques liés aux dynamiques environnementales et sociales dans un contexte de quête d'une sécurité alimentaire dans la région de Kolda notamment.

## 2. Méthodologie

### 2.1. Zone d'étude

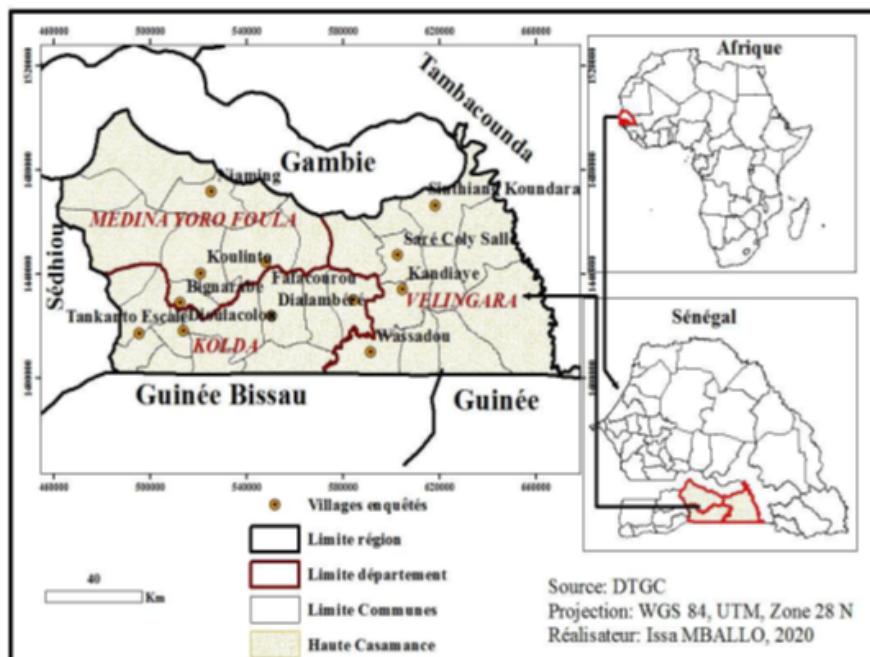
La région de Kolda, se situe au Sud du Sénégal entre 12°20' et 13°40' de latitude nord et 13° et 16° de longitude ouest. Elle s'étend sur une superficie de 13 721 km<sup>2</sup>, soit 7 %

## *Vulnérabilité et stratégies d'adaptation dans les systèmes de production dans la région de Kolda (Sénégal)*

du territoire national (ANSO, 2017). Elle est composée des départements de Kolda, Vélingara et Médina Yéro Foulah. Elle appartient à la région naturelle de la Casamance située principalement, au plan climatique, dans la zone sud-soudanienne.

Elle va de la Koulountou à l'est, rivière qui lui sert de limite naturelle avec la région de Tambacounda, jusqu'aux environs de Kolda où elle est limitée à l'ouest par la région de Sédiou (au Nord par la Gambie, et au Sud par la Guinée Bissau et la Guinée Conakry (Figure 1).

*Figure 1. Carte de localisation de la zone d'étude.*



### *2.2. Analyse climatique*

Plusieurs méthodes ont été combinées dans le cadre de ce travail. Pour l'analyse climatique, l'Indice Standardisé des Précipitations (ISP) a été retenu. Il est un indice simple qui a été adopté en 2009 par l'organisation mondiale de la météorologie (OMM) comme un instrument mondial pour mesurer les sécheresses météorologiques (Jouilil *et al.*, 2013). Il est exprimé mathématiquement comme suit :

$$ISP = \frac{(P_i - P_m)}{\sigma}$$

Avec  $P_i$  : la pluie du mois ou de l'année  $i$ ;  $P_m$ : la pluie moyenne de la série sur l'échelle temporelle considérée;  $\sigma$  l'écart-type de la série sur l'échelle temporelle considérée.

### 2.3. Enquête de terrain

Les enquêtes, quant à elles, sont réalisées sur la base d'un questionnaire que nous avons soumis aux exploitants agricoles. Les enquêtes, réalisées entre avril et mai 2018, sont associées à des entretiens que nous avons effectués auprès de personnes ressources notamment les chefs de service (ONG, Projets, Structures déconcentrés de l'Etat). Au total, nous avons ciblé 12 des 31 communes de la région.

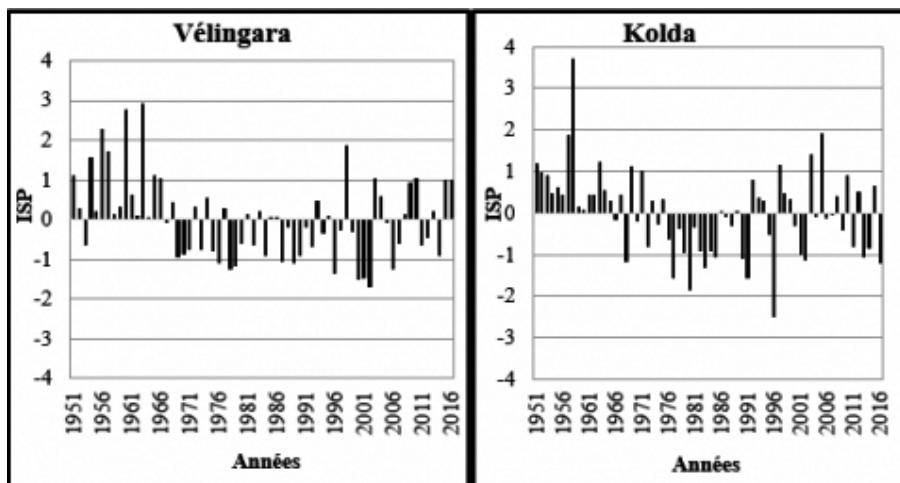
Des pourcentages de 30 % et de 50 % ont été appliqués successivement aux localités dont la taille des ménages est supérieure à 200 (Sinthiang Koundara et Wassadou) et celles ayant un nombre compris entre 51 et 199 ménages (Saré Coly Sallé, Médina Chérif, Dialambéré, Dioulacolon, Niaming, Tankanto Escale et Fafacourou). Pour celles dont le nombre total de ménages est inférieur à 50 (Koulinto, Bignarabé et Kandiaye), nous avons interrogé tous les chefs de ménages. Nous avons interrogé au total 441 chefs de ménages. L'unité déclarante est le village et l'unité de référence est le chef de ménage.

## 3. Résultats et discussion

### 3.1. Analyse des tendances pluviométriques dans la zone d'étude

L'évaluation des tendances des précipitations de la région de Kolda a été effectuée par le calcul des indices pluviométriques sur des périodes relativement étendues (1951-2016). Cette méthode a permis d'apprécier l'évolution des précipitations dans cette zone géographique. L'analyse des données montre une tendance à la baisse des quantités de pluies dans les deux stations. On note une variabilité spatiale et temporelle des précipitations dans cette région. Au niveau des différentes stations, pour la série chronologique 1951-2016, la sécheresse a commencé vers la fin des années 1960 (Figure 2).

Figure 2. Indices standardisés des précipitations dans la région de Kolda de 1951 à 2016.



## *Vulnérabilité et stratégies d'adaptation dans les systèmes de production dans la région de Kolda (Sénégal)*

La Figure 2 montre que les décennies 1951-1960 et 1961-1970 ont été globalement humides dans les deux stations. Les décennies 1971-1980, 1981-1990 et 1991-2000 ont été totalement sèches dans les deux stations.

Ainsi, à partir des années 1970, la région de Kolda est caractérisée globalement par une sécheresse. Toutefois, on note un retour timide de la pluviométrie à la fin de la décennie 1991-2000. Les décennies 2001-2010 et 2011-2016 ont été globalement humides, certes avec des variations. Les ISP moyens de la région sont de 0,08 et de 0,03 pendant ces décennies. Ces résultats corroborent avec les travaux de Sané (2003) qui avait alerté sur la dégradation des écosystèmes de la région de Kolda à cause de la variabilité climatique. D'autres études, à l'échelle nationale, ont révélé un déficit pluviométrique depuis 1970 qui représente une menace sérieuse pour l'agriculture pluviale qui est principalement pratiquée au Sénégal (Faye *et al.*, 2017). Le climat constitue un facteur qui régit la production agricole et sa variabilité interannuelle conditionne les systèmes socioéconomiques et environnementaux liés à la disponibilité des ressources en eau (Djamanb *et al.*, 2016 ; Faye, 2017).

### *3.2. Perceptions de la variabilité climatique par les populations*

Les perceptions paysannes sur la variabilité climatique actuelle sont des savoirs locaux basés sur les expériences vécues pour expliquer et comprendre l'évolution récente du climat dans la région. Les enquêtes-ménages révèlent que les paysans perçoivent clairement les effets de la variabilité climatique sur l'agriculture.

Les faits évocateurs de ces changements se manifestent par la baisse des quantités d'eau précipitée (62 %), par un arrêt précoce de l'hivernage (92 %), par la fréquence des épisodes secs (88 %) et par un rétrécissement de la durée de la saison (48 %). La diminution des précipitations est perçue par les populations comme un facteur essentiel et déterminant de la baisse des productions agricoles et un élément qui remet en cause le choix de variétés à cycle long ou encore exigeantes en eau.

### *3.3. Problèmes techniques*

Les contraintes techniques auxquelles l'agriculture est confrontée au niveau des aménagements hydroagricoles de la région d'étude, en particulier au niveau du périmètre aménagé du bassin de l'Anambé, sont relatives au mauvais état des aménagements et à la vétusté du matériel et des équipements agricoles. Les équipements agricoles sont dans un mauvais état du fait de leur vétusté, des problèmes de pièces de rechange et des défauts d'entretien, de réparation et de maintenance qu'ils ont subis. L'insuffisance en formation des conducteurs d'engins et le manque de suivi de la gestion des équipements agricoles constituent les principales causes de cette situation.

Le développement de l'irrigation pendant les années 1970 avait pour but de parer à la sécheresse climatique et d'accroître considérablement les productions. Un espace de 5 000 ha a été aménagé dans le bassin de l'Anambé, sur un potentiel de 110 000 ha. La production reste toujours traditionnelle malgré les efforts de mécanisation qui sont concentrés dans le bassin de l'Anambé. La houe (18,9 %), le semoir (25,3 %) et la houesine (22,2 %) sont les outils les plus utilisés par les producteurs de la région. Le tracteur n'est utilisé que par 2,2 % des producteurs.

### *3.4. Obstacles organisationnels*

Les obstacles organisationnels présentent aussi des impacts négatifs sur l'agriculture. Parmi ces impacts, on peut noter le retrait de l'État de la production agricole qui est intervenu dans un contexte marqué par une crise économique mondiale profonde, par l'incohérence des politiques agricoles, par la mévente des produits agricoles et par la problématique de la transformation. On peut noter également la divagation des animaux liée à l'insuffisance des parcours de bétail.

### *3.5. La problématique de la commercialisation des produits agricoles*

La possibilité de vente de produits est un facteur déterminant pour l'extension des superficies par les producteurs afin d'accroître leurs productions et par conséquent leur niveau de vie sociale. Les difficultés de la vente des produits locaux ont véritablement commencé avec la mise en place de la Nouvelle Politique Agricole (NPA) (en 1984) et la libéralisation du commerce.

La mévente, liée à la fragilité de la Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS) et à la politique de l'État de satisfaire ses sociétés en barrant la route aux sociétés étrangères (chinoises), entraîne des difficultés de recouvrement de la dette, et même si celui-ci devenait une réalité, ce serait en nature et le problème demeurera entier puisque la transformation de ce produit naturel en liquidités se fera avec beaucoup de difficultés.

### *3.6. La difficulté de transformation des produits agricoles*

La transformation des produits agricoles constitue un autre problème majeur à Kolda, car il n'existe pratiquement pas d'unité de transformation. La notion de transformation n'est mise en valeur que dans le bassin de l'Anambé où on peut noter quelques unités de transformation du riz paddy en riz blanc.

Le choix de la technologie est important et devrait être opéré en fonction des contraintes et intérêts du pays. Pour que les cultures traditionnelles puissent répondre aux besoins alimentaires grandissants et de plus en plus diversifiés des populations, il faudrait penser à améliorer les techniques de transformation des produits agricoles.

### *3.7. Stratégies d'adaptation endogènes développées par les paysans*

Dans la zone d'étude, la baisse des précipitations s'est accompagnée d'une translation des isohyètes du Nord vers le Sud. Cela réduit les chances de réussite des cultures sous-pluie à cycle végétatif long. C'est pourquoi les variétés à cycle végétatif long sont remplacées par celles à cycle court. Devant une vulnérabilité socio-économique et environnementale persistante et malgré la diversité des politiques agricoles étatiques, les populations de la zone ont tenté de trouver des moyens stratégiques de subsistance.

Ces stratégies sont mobilisées à différentes échelles d'intervention. De l'État à l'échelle nationale, jusqu'au niveau d'intervention le plus bas, des actions de réduction de la vulnérabilité sont entreprises. Au niveau étatique, on peut noter une superposition de politiques et programmes agricoles dont la seule finalité est d'atteindre une autosuffisance alimentaire nationale.

A côté de l'État, aussi bien les populations que les acteurs au niveau local ont développé des stratégies de survie et de subsistance. Parmi celles-ci, les pratiques paysannes et les stratégies planifiées sont les plus développées. Ces techniques culturelles

ont été adoptées pour améliorer les rendements agricoles et par conséquent les productions. Parmi celles-ci, on peut citer la jachère (38 %), consistant à laisser un champ au repos pendant une période d'au moins deux années, et la rotation des cultures de plateau.

La rotation constitue la pratique culturelle la plus utilisée par les producteurs de la région pour améliorer les rendements agricoles. A défaut d'avoir des parcelles en jachère du fait d'un morcellement continu des champs en fonction du croit démographique, la plupart des producteurs (70 %) effectuent une rotation des cultures de plateau en raison de la pression qui s'exerce sur le foncier. Dans certaines zones, cette pression est le résultat du rapport de force exercé par l'étalement urbain sur l'espace rural qui entraîne une recomposition des espaces jadis agricoles.

Dans un contexte de variabilité climatique, le choix et le développement de semences à cycle court restent un facteur déterminant. Pour y faire face, la majorité (58 %) des producteurs interrogés ont adopté de nouvelles variétés à cycle court ou moyen. Le nombre de personnes ayant remplacé les variétés à cycle long par celles à cycle court est plus important dans les communes de Saré Coly Sallé (72,4 %), de Kandiaye (80,4 %), de Wassadou (63,3 %) et de Sinthiang Koundara (50,9 %). Ce taux d'adoption des variétés à cycle court assez important dans ces communes est lié à la proximité du périmètre aménagé du bassin de l'Anambé.

La pluralité des forces exogènes qui s'exercent sur les écosystèmes dans cette région est à l'origine des mutations environnementales observées. Il s'agit principalement de la variabilité climatique qui conditionne les ressources alimentaires, pédologiques, hydriques et participe au façonnement des écosystèmes. La question liée à l'évolution des précipitations est d'une importance majeure, car conditionnant les activités agricoles. L'appauvrissement des terres agricoles est, quant à lui, la conséquence d'une surexploitation liée au croit démographique et au morcellement perpétuel des parcelles. La jachère n'est pratiquée que par 38 % des personnes interrogées.

Les contraintes socio-économiques contribuent également à l'irrégularité des productions agricoles dans cette région. Il s'agit de la faiblesse des revenus, de la main-d'œuvre qui est disputée entre le plateau et les bas-fonds ou encore le domaine irrigué, des obstacles organisationnels (problématique de commercialisation et de transformation), des problèmes techniques (problème de maîtrise de l'eau) et des contraintes foncières (saturation des espaces agricoles à cause du croit démographique, conflits et problèmes d'accès). Ces différents facteurs ont eu des répercussions sur la production agricole.

Les mutations rapides que connaît la région de Kolda dans le domaine agricole, social et environnemental ont des répercussions spatiales et conduisent à un changement des rapports entre la population et son territoire. Elles entraînent une complexité accrue des formes d'organisation socio-économique et socio-spatiale. La pluralité des contraintes sociales et environnementales participe à l'émergence de nouveaux risques pour les territoires et a favorisé le développement de stratégies d'adaptation.

#### *4. Conclusion*

Ce travail a permis d'identifier les facteurs de vulnérabilité des systèmes agraires de la région de Kolda. L'analyse climatique a montré un déficit pluviométrique au niveau des deux stations durant la période étudiée (1951-2016). Les moyennes pluviométriques notées avant les ruptures sont de 1090,5 mm et de 1117 mm respectivement à Kolda et

à Vélingara. On note un déficit de 21,30 % à la station de Kolda et de 24,44 % à la station de Vélingara. Les périodes 1951-1960 et 1961-1970 ont été globalement humides dans l'ensemble des deux stations tandis que les séquences 1971-1980, 1981-1990 et 1991-2000 y ont été totalement sèches.

D'autres dynamiques pèsent sur les systèmes agraires dans la zone. Parmi celles-ci, on peut citer les contraintes socio-économiques (pauvreté et faiblesse des revenus) et techniques (problématique des aménagements hydroagricoles). A cela s'ajoutent les obstacles organisationnels (ajustement sur le décalage de la saison et sur la faiblesse des espaces agricoles, main-d'œuvre) qui appellent de nouveaux comportements et politiques (inefficacité des programmes et projets, commercialisation et transformation des produits).

Des stratégies ont été développées pour réduire les impacts potentiels de ces changements dans les systèmes agraires de la région. On note des stratégies endogènes (amélioration des techniques culturales) et d'autres exogènes planifiées (promotion des variétés à cycle court et la mécanisation). Le développement de l'agroécologie, avec l'intégration agriculture-élevage, constitue une perspective de redressement dans un souci de réduire les impacts environnementaux de l'usage des produits chimiques. L'extension de la zone d'intervention de la SODAGRI, qui était jusque-là concentrée sur le bassin de l'Anambé depuis plus de 30 ans, constitue un espoir pour les producteurs.

#### *Bibliographie*

- ARSD (2017). *Recensement général de la population et de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage*. Kolda : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie.
- Baldé, A. (2013). *Irrigation et gestion de l'espace : participation paysanne et problèmes de mise en valeur des aménagements hydro-agricoles du bassin de l'Anambé* (Thèse de troisième cycle en Géographie inédite). Université Gaston Berger de Saint-louis, Sénégal.
- Doukpolo, B. (2014). *Changements climatiques et productions agricoles dans l'Ouest de la République Centrafricaine* (Thèse de troisième cycle, Université d'Abomey-Calavi (UAC), République du Bénin). <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01053261/document>
- Dubois, S. (2010). *Le défi alimentaire, Etude géopolitique et géoéconomique des agricultures mondiales*. France : Presse Universitaire de France.
- Fanchette, S. (2010). *Une Région Périphérique à l'épreuve de la décentralisation : Le Fuladu, Pays Des Peul De Haute-Casamance (Sénégal)*. Sénégal : Institut sénégalais de recherche agronomique.
- Faye, C., Ndiaye, A. & Mbaye, I. (2017). Une évaluation comparative des séquences de sécheresse météorologique par indices, par échelles de temps et par domaines climatiques au Sénégal », *Journal of Water and Environmental Sciences*, 1, 11-28.
- Jouilil, I. K., Bitar, H., Salama, I., Amraou, A., Mokssit, A. & Tahiri, M. (2013). Sécheresse météorologique au bassin hydraulique OUM ER RBIA durant les dernières décennies. *Larhyss Journal, volume 12*, 109-127.
- Mballo, I. (2016). *Projet d'autosuffisance en riz et développement des aménagements hydroagricoles dans le bassin de l'Anambé (Kolda)* (Mémoire de Master inédit) Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal.
- Sané, T. (2003). *La variabilité climatique et ses conséquences sur l'environnement et les activités humaines en Haute-Casamance* (Thèse de Doctorat de troisième cycle de Géographie inédite). Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

*Vulnérabilité et stratégies d'adaptation dans les systèmes de production dans la région de Kolda  
(Sénégal)*

*Remerciements*

Mes sincères remerciements vont au Pr Sy, qui a accepté de diriger mes travaux de master et de thèse, et à Dr Dieye, coordonnateur du programme Erasmus + à l'Université Assane de Ziguinchor (Sénégal). Je remercie également tout le personnel de l'Université de Santiago de Compostelle (Espagne), particulièrement notre superviseur Rubén Camilo Lois González et nos tuteurs tante Rosa et tonton Irama Faty qui n'ont ménagé aucun effort pour rendre agréable notre séjour de recherche à Santiago de Compostela. Je remercie enfin tous les collègues du Sénégal, du Mali et du Niger avec qui nous avons eu des échanges fructueux scientifiquement et noués des relations amicales.



# Dynamique des formations forestières de la Haute-Casamance (Sénégal) de 1965 à 2018, incidences sur les activités agro-sylvo-pastorales et stratégies d'adaptation

Boubacar SOLLY

*Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)*

b.solly1087@zig.univ.sn

## Résumé

Les paysages forestiers du Sud du Sénégal, particulièrement de la Haute-Casamance, font de plus en plus l'objet de déforestation ; d'où la préoccupation majeure des autorités sénégalaises à prendre le problème en charge. Cette étude vise à cartographier et à quantifier l'évolution des formations forestières entre 1965 et 2018, et à analyser les principaux déterminants des dynamiques et leurs incidences sur les activités agro-sylvo-pastorales, sur la faune sauvage et sur la flore ligneuse. La démarche méthodologique s'appuie sur le traitement et l'analyse d'images aériennes (Corona 1965) et satellitaires [Landsat (TM 1987, ETM+ 1999, TM 2010 et OLI-TIRS 2018), Sentinel 2 (MSI 2018) et MODIS-NDVI (2000 à 2018)] et de données hydro-climatiques. Elle se base également sur la collecte de données sur le terrain (observations de terrain, levés de point GPS, enquêtes ménages et perception des populations). Les résultats obtenus révèlent une forte savanisation et un développement important des surfaces agricoles suivant un gradient nord-sud entre 1965 et 2018, résultant des actions combinées de l'homme (principaux facteurs) et de la variabilité des conditions climatiques et hydrologiques avec des incidences majeures sur les activités agro-sylvo-pastorales (malgré la résilience des populations), et sur la diversité biologique.

**Mots clés** : Formations forestières, Dynamique, Agro-sylvo-pastorales, Télédétection, Haute-Casamance

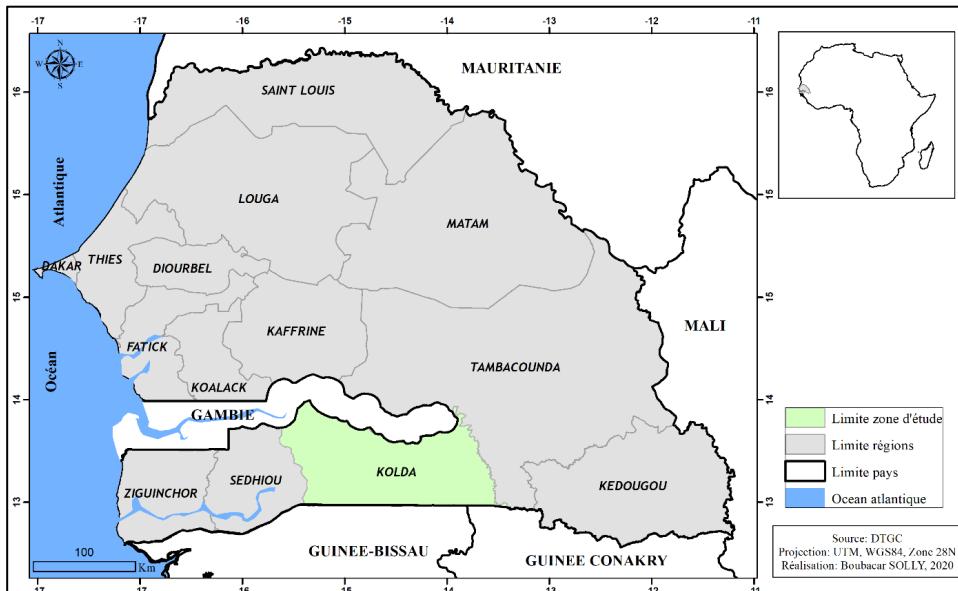
## 1. Introduction

La problématique de la gestion des ressources forestières a été au cœur des grandes conférences mondiales consacrées à l'Environnement et au Développement Durable (Nations Unies, 9172, 1992, 2002 et 2012). En effet, elle est parmi les thématiques prioritaires de la communauté scientifique et des États. Déjà en 1948, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature avait souligné la nécessité de développer les recherches scientifiques sur la protection de ces ressources en raison de leurs fonctions multiples et variées, et des risques qui pèsent sur elles (UICN, 1948).

En Haute-Casamance (ou région de Kolda) notre zone d'étude, les fonctions des ressources forestières (fourniture en bois de chauffe et de service, pharmacie, régulation du climat, séquestration du carbone, protection des sols, zone d'habitat et de reproduction pour la faune sauvage et l'avifaune...) sont de plus en plus menacées. En effet, cette région, particulière tant du point de vue de sa position géographique dans le sud du Sénégal (Figure 1), de l'histoire de son peuplement et des modes d'occupations et

d'utilisation des sols (Fanchette, 2010), n'échappe pas à la déforestation et la dégradation des formations forestières (Stancioff *et al.*, 1986 ; Solly *et al.*, 2020a ; Solly *et al.*, 2021a).

Figure 1. Localisation de la zone d'étude dans le sud du Sénégal.



Pourtant, dans le contexte actuel marqué par le changement climatique, les politiques de développement durable, la diversité biologique, l'évolution de l'occupation des terres, les migrations, entre autres, les forêts ont un rôle incontournable à jouer. Elles sont un enjeu économique, politique, écologique et social important (Nations Unies, 1992). Dès lors, leur gestion rationnelle relève de l'intérêt des pays auxquels elles appartiennent, tout en ayant une grande importance pour l'environnement d'une manière générale.

C'est d'ailleurs compte tenu de cela que bien avant l'indépendance, le Sénégal a bénéficié d'une politique de protection de la forêt avec le classement de 183 forêts couvrant une superficie totale de 2 747 333 ha (MEPN, 1995) dont 14 sont situées en Haute-Casamance. L'objectif de cette politique était d'empêcher les cultivateurs et les éleveurs d'y exercer des défrichements, des ébranchages, du pâturage, ou toutes autres activités qui pourraient endommager l'état boisé (Bellouard, 1955). En plus du classement des forêts, le Sénégal a également entrepris une politique d'aménagement des forêts depuis trois décennies avec comme objectif général de contribuer à l'approvisionnement des ménages en combustibles domestiques de manière régulière et durable, tout en préservant l'environnement et en offrant des possibilités élargies de choix et de confort aux consommateurs (PROGEDE, 2009). C'est ainsi que 12 forêts sont aménagées en Haute-Casamance entre 1999 et 2018.

L'objectif général de cette recherche a été d'analyser la dynamique spatio-temporelle des formations forestières en Haute-Casamance entre 1965 et 2018 et leurs incidences

## *Dynamique des formations forestières de la Haute-Casamance (Sénégal) de 1965 à 2018, incidences sur les activités agro-sylvo-pastorales et stratégies d'adaptation*

sur les activités agro-sylvo-pastorales et sur la diversité biologique pour une gestion intégrée et durable des ressources végétales.

### *2. Données et méthodes*

L'approche méthodologique utilisée est basée sur les travaux de terrain, l'utilisation des données de télédétection, et des données climatiques et hydrologiques.

Les travaux de terrain se scindent en trois. Il s'agit de la collecte des données socio-économiques à travers un questionnaire soumis à 339 chefs de ménages répartis dans 16 localités et 54 entretiens réalisés avec des personnes-ressources (Solly et al., 2020b), de la reconnaissance des principales formations forestières, et des relevés GPS sur les différentes unités paysagères.

L'utilisation des données de télédétection (images satellitaires Landsat TM de 1987, ETM+ de 1999, TM de 2010 et OLI-TIRS de 2018, Sentinel 2B de 2018, aériennes Corona de 1965, et série temporelle MODIS NDVI acquise sur la période 2000-2018) s'articule autour de leur acquisition et de leur traitement (Solly et al., 2021a). Il s'agit de la classification automatique pour les images Landsat, de la photo-interprétation pour celles aériennes, et du calcul de la corrélation de Mann-Kendall et du test de significativité de p au seuil de 10 % pour les images MODIS NDVI.

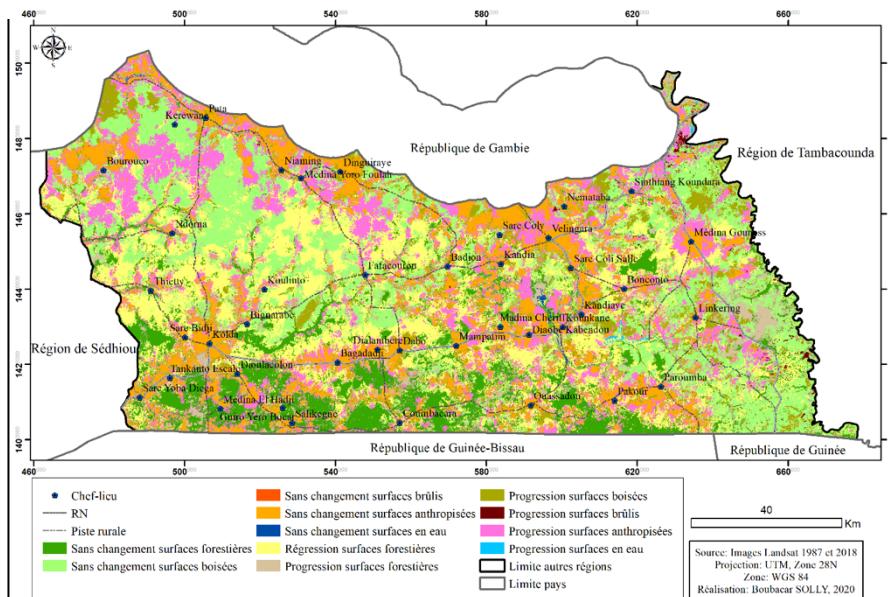
L'utilisation des données climatiques (pluviométrie et température) et hydrologiques (débits écoulés et données du satellite GRACE) s'articule également autour de leur acquisition et de leur traitement (Jarju et Solly, 2020 ; Solly et al., 2020 c).

### *3. Résultats et discussions*

#### *3.1. Analyse cartographique de l'occupation des sols et détection des changements dans les formations forestières de la Haute-Casamance entre 1965 et 2018*

La cartographie de l'évolution de l'occupation des sols à l'échelle de toute la zone d'étude a révélé une perte importante du couvert forestier de 377 119 ha (soit 27,4 %) entre 1987 et 2018. Alors que le couvert boisé et les surfaces anthropiques ont augmenté respectivement de 263 172 ha (soit 19,1 %) et 158 339 ha (soit 11,5 %, dont 147 178 ha correspondent à l'augmentation des surfaces agricoles). Le taux de déforestation étant de 62,04 %, soit 2 % par an. En termes de changements, trois grandes modifications sont notées suivant un gradient nord-sud. Il s'agit de la déforestation par progression des surfaces agricoles dans le nord, d'une savanisation et d'une anthropisation dans le centre, et de la stabilité des forêts (forêt claire et forêt-galerie) à une savanisation et anthropisation dans la partie sud (Figure 2).

Figure 2. Bilan des changements d'occupation des sols entre 1987 et 2018 en Haute-Casamance.



Toutefois, en plus des tendances négatives de dégradation, des zones de tendances positives, de stabilité et de régénération de la couverture végétale ont été notées par endroits grâce à l'analyse conjointe du NDVI et des changements d'occupation des sols entre 1999-2018 (Solly et al., 2021a). Le pourcentage de tendance positive significative (au seuil de 10 %) est de 1,8 % ; celle négative significative est de 2,1 %.

À l'échelle des forêts classées et de celles aménagées, les résultats ont révélé que les forêts du domaine classé sont d'une manière générale plus affectées par les actions anthropiques que celles du domaine aménagé. En fonction de leur position géographique, les forêts situées un peu plus au Nord de la Haute-Casamance (Pata, Médina Salam Dingha et Kantora) ont connu une savanisation plus rapide que celles situées un peu plus au Sud (Saré Bidji, Dabo et Bonconto). Précisément, il a été noté entre 1965-2018, une forte diminution de la classe forêt dans le domaine classé que dans le domaine aménagé, une diminution assez identique de la savane dans le domaine classé et aménagé et une augmentation des zones de cultures plus dans le domaine classé que aménagé (Solly et al., 2021b). Également, il a été observé une augmentation de la savane, plus dans le domaine aménagé que classé entre 1999-2018, c'est-à-dire depuis le début de l'aménagement des forêts pour la production du bois énergie.

### 3.2. Les rôles de l'homme et de la variabilité climatique sur la dynamique des formations forestières de la Haute-Casamance

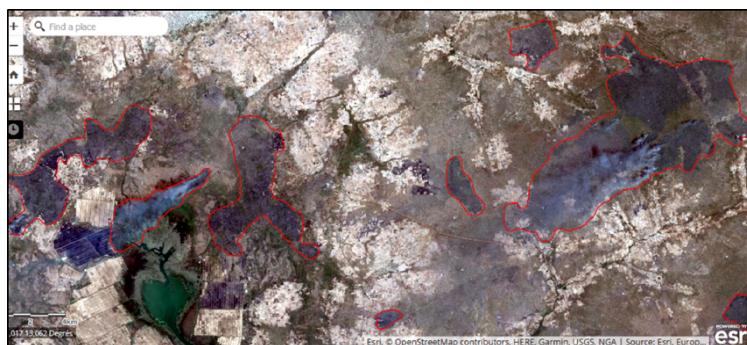
L'analyse des indicateurs à l'origine des différentes modifications a révélé que l'homme est le principal facteur de la déforestation, de la progression des savanes et de la fragmentation. En effet, les défrichements agricoles ont entraîné une perte de 147 178 ha de la couverture végétale entre 1987 et 2018 ; dont 71 995,9 ha à la frontière

*Dynamique des formations forestières de la Haute-Casamance (Sénégal) de 1965 à 2018,  
incidences sur les activités agro-sylvo-pastorales et stratégies d'adaptation*

avec la République de Gambie (Solly et al., 2020 c). Les feux de brousse, de par leur ampleur, sont le facteur essentiel de la progression des savanes. Selon Chave (2000), ils sont l'une des causes principales de la relative lenteur de la progression forestière au Sénégal. Il en est de même de la coupe du bois réalisée dans le cadre du trafic international de certaines espèces de valeurs dont *Pterocarpus erinaceus* (Poir.), *Cordyla pinnata* (Lepr. Ex A. Rich.) MilneRedh., *Bombax costatum* Pellegr. and Vuillet, *Khaya senegalensis* (Desr.) A. Juss., *Oxytenanthera abyssinica* (A. Rich.) Munro, en direction de la Chine via le port de Banjul, et de celle pour la production du bois énergie (Figure 3).

À ces actions s'ajoutent la croissance démographique, les modes d'occupation et d'utilisation des sols, et l'élevage extensif qui ont également participé à des niveaux différents, à la dynamique des formations forestières.

*Figure 3. Saisie de billons et de charrettes par la brigade de Dabo (Solly, mars 2018) ; b/ Chargement de charbon produit dans la forêt aménagée de Kandiator (Solly, septembre 2018) ; c/ Vue aérienne des traces de feux au-dessus de la forêt classée d'Anambé à gauche et dans la forêt aménagée de Bonconto à droite (Imagerie Sentinel du 04 février 2019).*



Par ailleurs, l'homme a également joué un rôle dans la régénération en laissant certaines terres en jachère pendant une longue durée. Toutefois, ces actions n'expliquent

pas à elles seules les différentes dynamiques. Parce que, la longue période sèche des années 1970 et 1980 (Solly et al., 2020 c) a joué un rôle déterminant dans la progression des savanes entre 1965 et 1999. De plus, le retour à des conditions pluviométriques relativement favorables depuis 2003 a joué un rôle important sur la régénération par endroits entre 1999 et 2018. Ces facteurs d'évolution ainsi que les changements notés dans l'occupation des sols ont eu des incidences majeures sur les activités agro-sylvo-pastorales, sur la faune sauvage et sur la flore ligneuse.

### *3.3. Incidences des dynamiques des formations forestières sur les activités agro-sylvo-pastorales et sur la diversité biologique en Haute-Casamance*

Sur l'agriculture, la variabilité de la pluviométrie a fait que les deux principales cultures à savoir l'arachide et le mil qui ont besoin en moyenne de 4 à 5 mois de pluie (surtout pour certaines variétés) arrivent rarement à maturité selon les populations ; même si selon Jarju et Solly (2020), la durée de la saison « agronomique » qui est en moyenne de 112 jours entre 1987 et 2018 semble suffisante à la culture de ces deux spéculations durant cette période. Les rizières sont de plus en plus affectées par l'érosion hydrique et l'ensablement. De même, il a été noté un appauvrissement des sols et par conséquent une oscillation des rendements. Dans le domaine de l'exploitation des produits forestiers, il a été observé une rareté de certaines espèces fruitières sauvages. Parmi les espèces fruitières rares, les plus citées par les populations sont *Saba senegalensis* (dit « Lammude » en langue locale peule), *Parkia biglobosa* (Neti), *Cordyla pinnata* (Duude), *Detarium microcarpum* (Dohle), *Vitex madiensis* (Bumi), *Detarium senegalense* (Talee), *Landolphia heudeletii* (Poléje), *Zizyphus mauritiana* (Jaabe) et *Elaeis guineensis* (Teenje). Selon les populations, les facteurs déterminant de la rareté de *Saba senegalensis* et *Parkia biglobosa* sont les feux de brousse. Ils sont également à l'origine de la rareté de *Cordyla pinnata* et *Vitex madiensis*. Quant à l'élevage, l'activité est confrontée principalement à la réduction des zones de pâturages et des parcours de bétail transformées de plus en plus en zone de cultures, et à la diminution de l'herbe et des espèces les plus appétées.

La faune sauvage est peu diversifiée et menacée. En effet, cinq (5) espèces ont disparu selon les populations. Il s'agit du lion, de la panthère, du zèbre, du buffle et du léopard. Un total de 15 espèces est considéré comme étant faiblement représenté. Parmi elles, le phacochère, la biche et le crocodile sont devenus rares à cause de l'absence de points d'eau permanents. Il en est de même du lièvre à cause des feux de brousse. Seules sept (7) sont aujourd'hui citées comme étant abondantes. Concernant la flore, 20 espèces sont considérées comme rares parmi lesquelles *Pterocarpus erinaceus*, *Khaya senegalensis*, *Cordyla pinnata*, *Bombax costatum*, *Daniella oliveri* et *Oxytenanthera abyssinica*, elles-mêmes menacées de disparition (Solly et al., 2020b). *Combretum glutinosum*, *Terminalia macroptera* et *Piliostigma thonningii*, correspondent aux espèces considérées comme étant les plus abondantes.

### *3.4. Formes de résilience développées par les populations de la Haute-Casamance face aux dynamiques*

Pour faire face à ces enjeux, des stratégies d'adaptation ont été développées par les populations avec très souvent l'appui du service forestier de la région et des partenaires au développement de manière à rendre résilients leurs activités et l'environnement.

Face à la baisse de la fertilité des sols et des rendements agricoles, les populations ont tendance à utiliser la bouse de vaches, l'engrais chimique ou le compost pour amender la

terre, et à pratiquer la jachère, la rotation ou l'association culturale. De même, les variétés de culture à cycle végétatif court sont privilégiées à la place de celles à cycle long. Elles ont également tendance à utiliser la méthode de repiquage du riz face au retard des pluies. Pour lutter contre l'ensablement, elles ont tendance à réaliser des digues et des cordons pierreux. Pour lutter contre l'érosion, elles plantent des vétiver.

Dans le domaine de l'élevage, elles stockent de l'herbe, des foins d'arachide et de maïs durant l'hivernage pour couvrir le déficit en aliments en période de soudure. L'émondage est également pratiqué durant la période de soudure.

Sur l'environnement, les stratégies portent sur la sensibilisation, le reboisement, l'aménagement des forêts, la plantation de vergers d'anacardes, la réalisation de feux précoce et de pare-feu. Toutefois, le reboisement et l'aménagement des forêts ont montré leur limite.

#### *4. Conclusion*

Cette étude a permis de fournir une analyse rétrospective des dynamiques dans les formations forestières de la Haute-Casamance et reste essentielle pour le suivi des politiques environnementales et économiques. Les résultats obtenus permettent de confirmer l'hypothèse de base selon laquelle la dynamique spatio-temporelle des formations forestières en Haute-Casamance entre 1965 et 2018 est marquée par une forte déforestation résultant des actions combinées de l'homme et de la variabilité des conditions climatiques et hydrologiques avec des incidences majeures sur les activités agro-sylvopastorales malgré la résilience des populations, et sur la diversité biologique. Toutefois, quelques limites au plan thématique méritent d'être signalées et approfondies dans les perspectives. Il s'agit de :

- a) l'absence d'une analyse approfondie de la question foncière ; cela permettrait de mieux appréhender la perception des populations sur le foncier en lien avec l'évolution de l'occupation et des sols ;
- b) l'absence d'inventaire pour appuyer davantage notre argumentaire sur les conséquences des dynamiques sur la flore ligneuse ; des inventaires auraient permis de déterminer d'autres répercussions en rapport avec le taux de recouvrement, la densité, la hauteur, le potentiel de régénération, le taux moyen de coupe et la fréquence relative des espèces ; mais aussi d'insister sur la distribution et la répartition des espèces végétales et animales ;
- c) l'utilisation de la télédétection pour déterminer les facteurs de dégradation et de régénération de la couverture végétale et la diversité biologique ;
- d) l'absence du bilan sur le stock en carbone de la forêt est une piste importante à explorer dans le futur.

#### *Bibliographie*

- Bellouard, P. (1955). La situation forestière de l'Afrique Occidentale Française. *Revue Bois et Forêts Tropiques*, 39, 9-23.
- Chave, J. (2000). *Dynamique spatio-temporelle de la forêt tropicale*. Ann. Phys. Fr. 25.
- Fanchette, S. (2010). *Une région périphérique à l'épreuve de la décentralisation : le Fuladu, pays des Peul de Haute-Casamance (Sénégal)*. Paris, Karthala (Hommes et Sociétés). IRD.
- Jarju, A. M., & Solly, B. (2020). Analysis of the efficiency of precipitation on the evolution of agricultural production in Upper-Casamance (South Senegal) between 1985 and

2018. *The Eurasia Proceedings of Science, Technology, Engineering & Mathematics (EPSTEM)*, 10, 1–11. Répéré à <https://dergipark.org.tr/tr/pub/epstem/issue/58035/834956>
- Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature. (1995). *Code forestier : loi N° 93-06 du 04 février 1993*. Edition République du Sénégal, Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, Direction des Eaux, Forêts, Chasse et de la Conservation des Sols, Dakar (Sénégal).
- Nations Unies. (1992). *Déclaration de Rio sur l'environnement et le Développement*. Rio de Janeiro du 3 au 14 juin 1992, A/CONF.151/26, Vol. I. Répéré à <https://www.un.org/french/events/rio92/aconf15126vol1f.htm>
- Nations Unies. (1972). *Report of the United Nations conference of the human environment Stockholm, 5-16 June 1972*. A/CONF.48/14/Rev.1.
- Nations Unies. (2002). *Rapport du sommet mondial pour le développement durable Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002*. A/CONF.199/20.
- Nations Unies. (2012). *Conférence des Nations Unies sur le développement durable*. In « Actes de conférence des Nations Unies sur le développement durable Rio de Janeiro, Brésil 20-22 juin 2012 », A/CONF.216/L.1.
- PROGEDE. (2009). *Bilan des réalisations du PROGEDE Janvier 1998-Décembre 2008*. Edition République du Sénégal, Projet de Gestion Durable et Participative des Energies Traditionnelles et de Substitution, Rapport de travail, Dakar (Sénégal).
- Solly, B., Diéye, E. H. B., Sy, O., Jarju, A. M., & Sané, T. (2021a). Détection des zones de dégradation et de régénération de la couverture végétale dans le sud du Sénégal à travers l'analyse des tendances de séries temporelles MODIS NDVI et des changements d'occupation des sols à partir d'images Landsat. *Revue Française De Photogrammétrie Et De Télédétection*, 223, 1-15. doi:10.52638/rfpt.2021.580
- Solly, B., Diéye, E. H. B., Sy, O., & Jarju, A. M. (2021b). Cartographie des changements de la couverture végétale dans les forêts classées et aménagées de la Haute-Casamance entre 1965 et 2018. *African Journal on Land Policy and Geospatial Sciences*, 4(2), 222–248. <https://doi.org/10.48346/IMIST.PRSM/ajlp-gs.v4i2.22458>
- Solly, B., Diéye, E. H. B., Mballo, I., Sy, O., Sané, T., & Thior, M. (2020a). Dynamique spatio-temporelle des paysages forestiers dans le Sud du Sénégal : cas du département de Vélingara. *Physio-Géo*, 15, 41-67. Répéré à <http://journals.openedition.org/physio-geo/10634>
- Solly, B., Charahabil, M. M., Diéye, E. H. B., Sy, O., Barry, B., Sagna, B., & Faye, C. (2020b). Impacts des facteurs naturels et anthropiques sur la flore ligneuse de la Haute-Casamance (Sud Sénégal) : de la perception à la réalité. *Journal of Applied Science and Environmental Studies*, 3(2), 117-131. Répéré à <http://revues.imist.ma/index.php?journal=jases>
- Solly, B., Diéye, E. H. B., Sy, O., Sané, T., Diédiou, I., Bâ, B. D., & Thior, M. (2020c). De la déforestation à l'anthropisation des paysages en zone frontalière au Nord de la Haute-Casamance (Sénégal). *Norois*, 257(2020), 21-35. doi:10.4000/norois.10480
- Stancioff, A., Staljanssens, M., & Tappan, G. (1986). *Cartographie et télédétection des ressources de la république du Sénégal. Étude de la géologie, de l'hydrogéologie, des sols, de la végétation et des potentiels d'utilisation des sols*. Remote Sensing Institute, SDSU-RSI-86-01.
- IUCN. (1948). *Union Internationale pour la Conservation de la Nature*. Crée à Fontainebleau le 05 octobre 1948. Rapport, Bruxelles.

*Dynamique des formations forestières de la Haute-Casamance (Sénégal) de 1965 à 2018,  
incidences sur les activités agro-sylvo-pastorales et stratégies d'adaptation*

*Remerciements*

Je tiens à remercier sincèrement mes deux Directeurs de thèse à savoir Dr El Hadji Balla Diéye et Pr Oumar Sy ainsi que toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à l'aboutissement de ce travail. Merci également à mon superviseur dans le cadre du programme Erasmus+ à savoir Pr Rubén Camilo Lois-Gonzeles. Merci à tonton Irama Faty et tata Rosa Verdugo-Matés pour l'accueil, l'hébergement et leur compréhension. Merci à tous les amis sénégalais, maliens et nigériens avec qui j'ai échangé lors de ce programme.



# Pluralisme institutionnel dans la gouvernance des inondations à Niamey (Niger)

Oumarou Mahamane SAIDOU  
*Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)*  
saidououmarou8@gmail.com

## Résumé

Les inondations sont assez récurrentes à Niamey ces dernières années et entraînent d'importants dégâts tant du point de vue humain qu'économique. Au regard des effets néfastes qu'elles engendrent, les autorités ont mis en place un dispositif institutionnel pluri-acteurs de gouvernance de celles-ci. A travers la méthode qualitative, combinant la recherche documentaire et les entretiens semi-structurés, cette étude vise à décrire ce dispositif de gouvernance et à analyser les interactions entre les différentes structures qui y sont impliquées. Cet article relève que plusieurs acteurs institutionnels interviennent dans la gestion et la prévention des effets des inondations et que les arrondissements communaux y sont faiblement impliqués. Il démontre également que la similitude des attributions est source des tensions, voire de conflits de compétences entre les institutions, entravant ainsi l'efficacité de cette gouvernance.

**Mots clés** : inondations, gouvernance, conflits, institutions, Niamey.

## 1. Introduction

Niamey, à l'instar d'autres villes du Niger est régulièrement frappée par les inondations. En effet, selon le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Catastrophes et Crises Alimentaires (DNGPCCA), les statistiques révèlent une fréquence des inondations au niveau de cette ville notamment en 1978, 1996, 1998, 2010, 2012, 2013, (DNGPCCA, 2013).

S'il est admis que le retour des pluies à partir des années 1990 est en partie responsable de ces inondations (AGRHYMET, 2013 ; Nouaceur et Gilles, 2013), il reste néanmoins que des facteurs anthropiques interviennent pour en aggraver les effets. Parmi ces facteurs, sont cités entre autres la pression démographique, l'occupation des zones à risques, la faible capacité d'intervention du pouvoir public (Issaka et Badariotti, 2013 ; Oumarou, 2016 ; Hamani, 2017). Face à la menace réelle que constituent les catastrophes naturelles, les autorités ont mis en place un dispositif institutionnel de gouvernance. Au fil du temps, ce dispositif a évolué pour être adapté au contexte socio-économique et politique du pays. Comment se présente le dispositif institutionnel de gouvernance des inondations dans la ville de Niamey ? Comment les institutions impliquées dans cette gouvernance interagissent-elles ? Cet article vise un double objectif. Il s'agit premièrement de décrire le dispositif institutionnel de gouvernance des inondations et deuxièmement d'analyser les interactions entre les différentes institutions qui le constituent.

### *1.1. Méthode et matériels*

Cette étude s'appuie sur une approche qualitative de type socio-anthropologique. Les données ont été produites à partir de la combinaison de deux techniques : la recherche documentaire et les entretiens semi-structurés. La recherche documentaire a consisté à la recherche et à l'exploitation des ressources documentaires en lien avec le sujet de la présente étude. Cette lecture a permis de faire un état des lieux de la littérature autour de ce sujet et de mieux spécifier la problématique. Quant aux entretiens semi-structurés, ils ont consisté à des échanges structurés autour des aspects structurant le guide d'entretien. Ces entretiens ont été conduits sur la base d'un guide d'entretien adressé aux groupes stratégiques que sont : les agents des ministères, les agents des services techniques, les agents communaux. A travers cette technique, les données ont été mobilisées par les prises des notes qui font l'objet des synthèses, ce qui a permis de constituer le corpus de données soumis à l'interprétation et à l'analyse.

## *2. Résultats et discussion*

### *2.1. Les acteurs centraux de la gouvernance des inondations*

Au Niger, jusqu'à une date récente, la gestion et la prévention des catastrophes est principalement assurée par le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Catastrophes et Crises Alimentaires (DNPGCCA). Au fil du temps, d'autres structures sont créées, conduisant ainsi au pluralisme institutionnel autour de la gouvernance des inondations.

#### *2.1.1. Le DNPGCCA, de la prévention et de la gestion des crises alimentaires à la prise en compte des catastrophes*

Dans les années 1990, le Niger, à cause des crises répétitives précisément les sécheresses qu'il a connues, a capitalisé les forces et les faiblesses de ses interventions. C'est dans ce contexte que les autorités nigériennes avaient décidé de réorganiser le Système d'Alerte Précoce (SAP) pour en faire le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires en 1998 avec l'appui de ses principaux partenaires au développement. En 2012, au regard de la fréquence d'autres aléas climatiques comme les inondations, le dispositif a été réorganisé. Ainsi, son mandat a été élargi à la prévention et à la gestion des catastrophes et devient ainsi le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Catastrophes et crises alimentaires (DNPGCCA).

Aussi, dans le domaine de la gestion des risques de catastrophes, le DNPGCA intervient-il à travers la Plateforme Nationale de la Réduction des Risques de Catastrophes (PFNRR). Elle a comme mission de « définir un cadre national de référence contenant : la politique, les orientations, les objectifs, les stratégies et les programmes d'action en matière de prévention des risques de catastrophes ». Principalement, il s'agit de la mise en œuvre du cadre d'action de Sendai. Cependant, en 2017, à travers l'arrêté N°0183 PM du 17 octobre 2017, le DNPGCCA a été réorganisé de nouveau. A travers cet arrêté, il a pour principal mandat la gestion et la prévention des crises alimentaires et nutritionnelles, le volet gestion et prévention des catastrophes étant attribué au Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion de Catastrophes (MAH/GC) et à la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC). En dépit de cette réorganisation, le Dispositif National Prévention et de Gestion des Crises

Alimentaires (DNPGCA) intervient dans la gouvernance des inondations à travers la mobilisation et l'allocation des ressources financières et matérielles, l'élaboration et la mise en œuvre des plans de prévention et de gestion des inondations ainsi que la coordination des actions.

Pour ce qui est de la région de Niamey, le Secrétariat Permanent Régional (SPR) du DNGPC/CA a été mis en place suite aux inondations de 2012. Se substituant à l'ancien comité sous-régional, le SPR garde la même composition que l'ancienne structure et est présidé par le gouverneur de la région. Par délégation de pouvoir, le secrétaire général du gouvernorat assure la présidence. Théoriquement, sont membres du comité régional, tous les services techniques, le conseil de ville, les arrondissements communaux et les partenaires intervenant au niveau de la région. Avant l'installation du SPR, les questions relatives à la gestion des inondations étaient gérées par le service de l'agriculture en tant que point focal, (Hamani, 2017). En principe, le DRPGCCA a trois phases d'intervention : la pré-catastrophe, durant la crise et la post-catastrophe. Il a pour principales missions : l'élaboration du plan de contingence en guise de planification pré-catastrophe, la mobilisation des ressources financières humaines pendant et après la catastrophes pour les actions de relèvement et la mise en œuvre des mesures de prévention, la réception et la distribution des aides aux sinistrés à travers des commissions mises en place à cet effet.

Le dispositif régional, au regard de sa composition (tous les services techniques régionaux et communaux) intervenant dans le domaine des inondations, peut-être un outil efficace de gouvernance des inondations. Sa force pourrait être la mobilisation de diverses compétences autour de cette gouvernance. Mais cette force reste sous-exploitée à cause entre autres : de la faible coordination, de l'implication non-effective de tous les acteurs concernés, de la non-délimitation et du non-respect des attributions des commissions constituant ce comité régional.

### *2.1.2. Le Ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes*

Ces dernières années, le Niger, en plus des aléas climatiques, fait face à une situation humanitaire préoccupante. A la récurrence des catastrophes naturelles posant déjà d'énormes difficultés, le Niger enregistre l'arrivée massive des réfugiés Maliens et Nigérians, entraînant un besoin humanitaire grandissant. Au regard de l'ampleur de la réponse humanitaire que cela suscite, le Niger a décidé de créer un ministère dédié à l'action humanitaire et à la gestion des catastrophes (MAH/GC) en 2016.

A travers le Décret n° 2016-624/PM du 14 novembre 2016, précisant les attributions des membres du Gouvernement, ce ministère a pour principale mission, en rapport avec les autres ministères et structures concernées, la conception, l'élaboration, la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de la Politique Nationale de l'Action Humanitaire et de Gestion des Catastrophes (PNAH/GC). A ce titre, en relation avec le DNPGCA, il conçoit, élabore, met en œuvre et évalue les politiques, les stratégies, les projets et programmes de développement dans le domaine de la coordination des actions humanitaires ainsi que la gestion des catastrophes. Il assure la mobilisation des ressources financières et humaines, la réception et la répartition des aides, la mise en œuvre des mesures de prévention.

### *2.1.3. La Direction Générale de la protection civile (DGPC)*

La DGPC est l'une des institutions clés de la gouvernance des inondations. A la suite des inondations de 2012, son domaine de compétence s'est progressivement étendu. Ainsi, de l'unique rôle du secours des populations en cas d'incendie, d'accident ou autres crises, son cahier des charges couvre désormais la gestion et la prévention des inondations. En effet, à travers, la loi 2017-008 du 31 Mars 2017 déterminant les principes fondamentaux de l'organisation de la protection civile, cette institution a pour principales missions : la production de l'alerte face aux catastrophes, la mobilisation des ressources financières et humaines, l'évaluation des dégâts causés, la mise en œuvre des mesures de prévention.

### *2.2. Les arrondissements communaux et la gouvernance des inondations, le paradoxe de la décentralisation*

Depuis les années 1990, la plupart des pays africains ont amorcé le processus vers la mise en œuvre d'une décentralisation effective. L'objectif visé à travers cette politique est l'efficacité de l'offre de biens et services publics, en promouvant un échelon de gouvernement susceptible d'offrir certaines catégories de biens et services publics de manière plus adaptée aux besoins des populations.

Dans cette perspective, les inondations, étant un objet de gouvernance locale, doivent avoir également des réponses émanant des autorités locales. Dans ce sens, les arrondissements communaux doivent élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour gérer et prévenir les effets des inondations. Les Arrondissements Communaux (AC) sont ainsi assignés du rôle d'élaborer des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) à travers le décret N°2017-877/PRN/MISP/D/ACR/MAH/GC du 10 novembre 2017. Le PCS est un outil de planification et de gestion de risque placé sous la responsabilité de la commune. En ce sens, il est un outil de gouvernance des inondations. Cependant, tel que cela se présente, la Communauté Urbaine de Niamey (CUN) empiète sur les attributions des (AC). En effet, selon un nouveau dispositif, les AC ne disposent d'aucune autonomie financière, comme l'explique un agent de l'arrondissement communal en ces termes :

«A partir de 2011, nous n'avons plus l'autonomie financière. Notre budget est financé par la CUN. En principe nous avons droit à 40 % de la somme recouvrée mais nous recevons cela en compte-gouttes. Les agents receveurs font les versements à l'hôtel de ville chaque semaine. Les maires ne sont pas contents de cela, seulement, ils ne peuvent pas parler. Si tu parles, on te rabaisse ou on te destitue», un agent de l'arrondissement communal Niamey 4, entretien du 28/01/2020 à Niamey.

Avec les nouvelles dispositions de 2011, les AC sont sous la responsabilité de la CUN. Dans ce sens, ils doivent élaborer des propositions d'activités à travers les plans d'investissement annuels qu'ils soumettent à la CUN pour financement. Cependant, dans la pratique, ces plans sont élaborés mais ne sont pas financés, entraînant ainsi la faible intervention des AC dans leurs entités respectives.

Dans le même sens, d'autres se plaignent du faible montant que la CUN accorde aux AC par rapport à ce qu'elle est censée leur céder.

«Ce n'est pas ce que nous demandons que nous recevons. Par exemple, une année nous sommes convenus pour un montant de 84.847485 FCFA. Nous n'avons même pas reçu 30.000.000 FCFA dans ce qui a été prévu. Nous tenons des réunions avec ces gens.

On s'entend sur un montant mais ils nous donnent toujours un montant inférieur à ce qui a été prévu », un receveur municipal, entretien du 07/07/2020 à Niamey.

D'une manière générale, on constate, comme le démontrent Jérôme et Éric, une réticence de l'administration centrale à l'idée de transférer de véritables pouvoirs aux échelons inférieurs, (Jérôme et Éric, 2010). D'ailleurs, en général au Niger, les agents de l'État (gouverneurs, préfets, services techniques) ont tenté d'utiliser les communes à leur profit tout en freinant toute délégation de compétence, (Olivier de Sardan et Valery, 2014, p. 6). C'est pourquoi, en ce qui concerne les inondations, les communes ainsi que la ville mènent peu d'actions (Oumarou, 2016). Au niveau des AC, en cas des inondations, les agents se mobilisent pour former des comités de gestion. Dans la pratique, ces comités ne sont jamais opérationnels. L'absence de l'autonomie financière et la prégnance du comité régional dans la gouvernance des inondations rendent ces comités non-opérationnels. De ce fait, ils sont "des mort-nés" et les membres sont impliqués dans les activités de distributions des aides et de l'orientation des partenaires qui se présentent eux, comme en témoignent l'enquêtés ci-dessous :

«Les autorités communales ne font aucun effort dans le sens de mobiliser les partenaires. La mobilisation des partenaires se fait au ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes et au niveau du gouvernorat. Nous ne cordonnons rien ici. On nous donne des instructions et nous exécutons seulement. Nous ne sommes pas consultés quand certaines décisions sont prises », chef service affaire scolaire d'un arrondissement communal, entretien informel, 10/10/2020.

La ville de Niamey semble être plus visible sur les questions des inondations. Elle intervient à travers l'hygiène et assainissement par le curage des caniveaux, les salubrités publiques dans le cadre du programme « Niamey Nyala » et l'accompagnement pour la mise en œuvre des opérations de déguerpissement.

En somme, en dépit de la décentralisation, les collectivités territoriales ne jouent pas un véritable rôle dans la gestion et la prévention des inondations. Les principales actions entreprises dans ce sens sont portées par les institutions à l'échelon supérieur du dispositif institutionnel notamment au niveau du DNPGCA, de la DGPC, du MAH/GC et du gouvernorat.

### *2.3. Les partenaires techniques et financiers, un appui important attisant la concurrence*

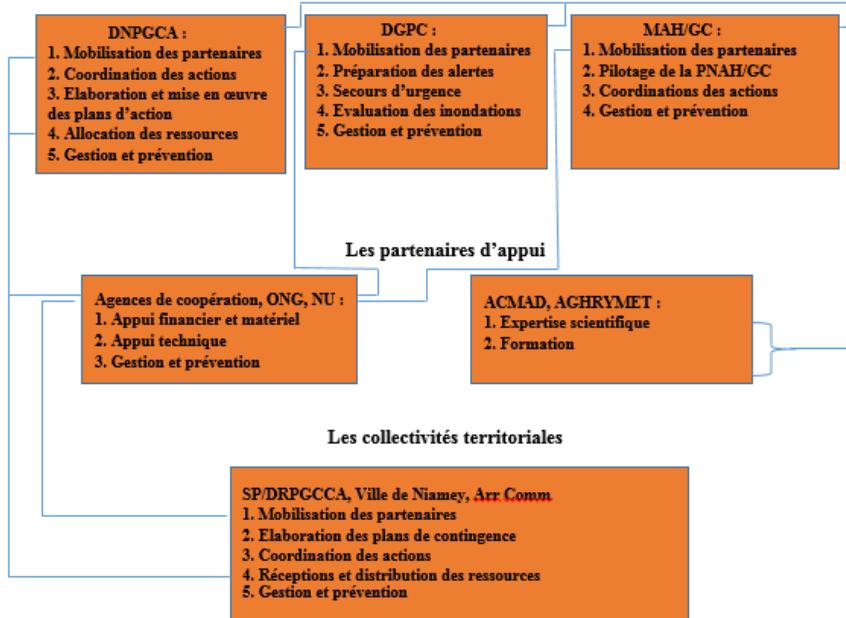
La plupart des pays africains, sous l'effet des programmes d'ajustement structurel, ont connu d'importantes difficultés sur le plan économique, entravant de ce fait leurs capacités à mettre en œuvre des politiques publiques au profit des populations, (Azoulay, 2011 ; Coussy, 2003 ; Winter, Chauveau, Courade, Coussy, Le Pape et Marc Lévy, 2001) et en fragilisant considérablement les administrations et les services publics, (Olivier de Sardan et Valery, 2014).

Dans ce contexte de morosité économique, l'aide publique au développement est perçue comme une alternative. Cette aide, à travers le financement des projets et l'appui à l'État occupe de plus en plus un rôle déterminant dans le financement des politiques publiques (de l'ordre de 400 millions de \$/an au Niger soit 200 milliards de FCFA), (environ 50 % dans le budget public) et les investissements (90 % des investissements), (Lavigne Delville et Abdoulkader, 2010, p. 1).

Ces partenaires interviennent dans tous les domaines (santé, éducation, hydraulique, environnement, lutte contre la pauvreté...). Dans le domaine des inondations, ils jouent également un rôle considérable. Ils appuient l'État dans le cadre de la mobilisation des

ressources financières et humaines, dans l'élaboration des programmes et stratégies face aux inondations et à travers l'aide aux sinistrés. Le schéma ci-dessous présente les différents acteurs impliqués dans la gouvernance des inondations à Niamey (Figure 1).

Figure 1. *Les institutions clés*. Source : OUMAROU MAHAMANE, Saidou, 2021.



A travers ce dispositif, on remarque que plusieurs institutions sont impliquées dans la gouvernance des inondations. A ce pluralisme institutionnel, s'ajoutent le chevauchement des attributions entre les différentes institutions, comme en atteste la mobilisation des partenaires. Toutes les institutions vont vers les partenaires à la recherche des ressources. Cette recherche de financements tous azimuts réduit considérablement l'efficacité de la mobilisation des ressources et conduit dans certains cas au conflit des compétences, impactant ainsi négativement la gouvernance des inondations.

#### 2.4. *Quand nous prononçons le mot inondation, ils se fâchent : La gouvernance des inondations et conflit de compétence*

La gouvernance des inondations dans la ville de Niamey est transversale. Il implique plusieurs institutions (DNPGCA, MAH/GC, DGPC, collectivités territoriales et les partenaires techniques et financiers). Dans ce dispositif de gouvernance, chaque acteur agit selon un mandat qui lui est reconnu. Cependant, dans un contexte de l'insuffisance des ressources financières distribuées entre les acteurs qui ont pratiquement les mêmes charges, la gouvernance des inondations est un enjeu pour les services publics. Elle devient de ce fait un objet de convoitise. Chaque institution lutte pour élargir son mandat dans ce domaine. Dès lors, le problème de la tutelle des actions qui en découle est en pratique presque insoluble, (Naudet, 1999), cité par (Lavigne Delville et Abdoukader,

2010, p. 80-81). Dans ce contexte, l'administration s'empresse ainsi de collaborer avec des structures d'intervention extérieures pour pallier l'insuffisance de son budget de fonctionnement, (Blundo, 2011). Ainsi, le monde comparativement luxueux des «projets» (avec ses quatre-quatre, ses splits et ses bureaux fonctionnels) apparaît comme un idéal de priviléges auquel chacun aspire, (Olivier de Sardan, 2004, p. 146) et comme l'explique un agent d'un ministère en ces termes :

«Derrière les interventions humanitaires plusieurs acteurs trouvent leurs comptes, raison pour laquelle tout le monde veut avoir un rôle à jouer dans ce domaine, car il a un enjeu politique et économique», agent du MAH/GC, entretien du juin 2019.

Dans cette logique, plusieurs institutions se retrouvent avec des mandats presque, voire similaires, Ouédraogo et Sanfo, (2018), conduisant ainsi aux divergences et aux conflits de compétences. En effet, selon le dispositif actuel précisément au niveau ministériel, le cabinet du Premier ministre à travers le DNPCCA est compétent dans le domaine en ce sens qu'il participe à la mobilisation des partenaires, l'allocation des ressources, la mise en œuvre des plans d'action face aux inondations, la prévention des risques de catastrophes. Quant au MAH/GC, est mandaté pour élaborer et piloter la politique nationale de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes. Il a en ce sens les attributions entre autres de mobiliser les ressources, d'élaborer et de mettre en œuvre les plans d'action pour la prévention et la gestion des inondations, la coordination des actions etc. D'un autre côté, la DGPC a pour mandat similaire ceux MAH/GC et du DNPCCA, notamment la gestion et la prévention ainsi que la mise en œuvre et la coordination des actions de relogement des sinistrés. Dans ce sens, un agent s'exprime en ces termes :

«En principe, le ministère doit gérer le DNPCCA. Souvent, le ministère reçoit les aides et les met à la disposition de la primature. Dans ce sens, il mobilise les ressources mais ne les gère pas. Les attributions sont purement politiques. Chacun veut conserver ses intérêts. Ce ministère est une exigence de la CEDEAO, mais aussi une opportunité politique. C'est frappant, c'est bien réfléchi pour attirer les partenaires», un agent du MAH/GC, entretien du 02/07/2020 à Niamey.

Et un autre agent d'ajouter en ces termes :

«Dans la gestion et la prévention des inondations, il y a trop des zizanies entre agents. Chacun met les intérêts personnels en avant pour vouloir intervenir dans tel ou tel domaine. Les gens ne suivent pas le circuit normal. Le problème se pose surtout au niveau de l'évaluation des inondations. Il n'y a pas de respect de la hiérarchie. Il y a un sérieux problème à ce niveau», un agent du ministère, entretien du 1<sup>er</sup> juillet, 2020 à Niamey.

La gouvernance des inondations dans un contexte de pluralisme institutionnel devient un objet de convoitise. Chaque acteur met en avant ses propres intérêts, développe ses propres stratégies, (Crozier et Freiberg, 1977), en vue de l'appropriation des capitaux : économique (financements), social (relations fonctionnelles, réseaux d'acteurs), symbolique (expertise, formation, compétences, expérience ou survaleur ajoutée aux caractéristiques des acteurs comme la position sociale, le statut ou la profession), (Ouédraogo et Sanfo, 2018, p. 10). La gouvernance des inondations devient de ce fait une source d'acquisition de pouvoir (compétence) au profit des acteurs (Crozier et Freiberg, 1977).

### 3. Conclusion

Le Niger, pays sahélien est régulièrement frappé par des inondations qui engendrent d'importants dégâts (pertes en vies humaines, destruction des cultures, des infrastructures...). Face à cette catastrophe, l'État a mis en place un dispositif de gouvernance. Du point de vue institutionnel, la question des inondations a été transversale, mobilisant de ce fait diverses institutions : DNPGCA, MAH/GC, DGPC, Gouvernorat. Ces institutions participent parallèlement à la mobilisation des ressources, à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions dans le cadre de la gouvernance des inondations. En dépit de la politique de décentralisation, les arrondissements communaux ne sont pas assez outillés et impliqués dans la gouvernance des inondations. Ils jouent un rôle subalterne consistant à orienter les sinistrés vers les lieux d'hébergement, la réception des aides et la distribution des aides au profit de sinistrés, l'orientation des partenaires vers les sinistrés.

La diversité des acteurs dans la gouvernance des inondations avec des attributions similaires entraîne des doublons dans les interventions, la dispersion des efforts, voire aux conflits de compétences rendant ainsi les interventions moins efficaces. Pour une meilleure efficacité des interventions face aux inondations, les attributions des institutions doivent être dépolitisées à travers la rationalisation des domaines de compétences et l'implication effective des arrondissements communaux dans la gouvernance des inondations.

### Bibliographie

- AGRHYMET. (2013). *Le Sahel face aux changements climatiques : enjeux pour un développement durable*, numéro spécial, Niamey, 43 pages. Repéré à <http://www.cilss.bf/spip.php?article103>
- Azoulay, G. (2011). Les nouvelles formes de l'aide publique au développement et l'éventuel "retour de l'État" dans les pays d'Afrique subsaharienne. *Mondes en développement*, 153. 57-70. DOI 10.3917/med.153.0057.
- Blundo, G. (2011). Une administration à deux vitesses : Projets de développement et construction de l'État au Sahel. *Cahiers d'études africaines*. Repéré à <https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.16716>.
- Coussy, J. (2003). Les politiques publiques dans la mondialisation libérale : un retour ?. *L'Économie politique* 17, 42-59. DOI 10.3917/leco.017.0042
- Crozier, M., & Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*. Paris : Éditions du Seuil, 464 pages.
- Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires. (2013). *Plan de soutien préliminaire aux populations vulnérables*. Niamey, 18 pages.
- Hamani, O. (2017). *La gestion humanitaire des inondations dans une commune de Niamey*. Rapport. IIED, London, 39 pages. Repéré à <http://pubs.iied.org/10835IIED>.
- Issaka, H., & Badariotti, D. (2013). Les inondations à Niamey, enjeux autour d'un phénomène complexe. *Les Cahiers d'Outre-Mer*. DOI : 10.4000/com.6900.
- Jérôme, M., & Eric I. (2010). La décentralisation en Afrique de l'Ouest : une révolution dans les gouvernances locales ? *EchoGéo*. Repéré à <http://journals.openedition.org/echogeo/12001>.

- Lavigne Delville, P., & Abdelkader, A. (2010). « *À cheval donné, on ne regarde pas les dents* ». *Les mécanismes et les impacts de l'aide vus par des acteurs nigériens*. Études et Travaux n° 83, Niamey, LASDEL, 113 pages.
- Nouaceur, Z., & Gilles, S. (2013). *Changement climatique et inondations urbaines au Sahel, études de cas : Nouakchott (Mauritanie) et Ouagadougou (Burkina Faso)*. Actes de Colloque, Lomé, 10 pages.
- Olivier de Sardan, J-P. (2004). État, bureaucratie et gouvernance en Afrique de l'Ouest francophone : Un diagnostic empirique, une perspective historique. *Politique africaine*, 4 (96). 139-162.
- Olivier de Sardan, J-P., & Valery, R. (2014). Les spécificités des politiques publiques et des systèmes de santé en Afrique Sahélienne. 15-30, dans « Olivier de Sardan, Jean-Pierre & Ridde, Valéry (dir.) — *Une politique publique de santé et ses contradictions. La gratuité des soins au Burkina Faso, au Mali et au Niger* », *Cahiers d'études africaines*, Karthala, 480 pages.
- Ouédraogo, A., & Sanfo, F. A. (2018). La gestion institutionnelle des inondations du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au Burkina Faso. Paris : IEDES -Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, coll. Monographies Sud-Nord, 7. 28 pages. Repéré à <http://iedespubli.hypotheses.org/monographies-sud-nord>.
- Oumarou, A. (2016). La prévention des inondations à Niamey. Une entrée pour une analyse de la gouvernance urbaine, dans *Desan*, 11(2), 295-365.
- Winter, G., Chauveau J-P., Courade, G., Coussy, J., Le Pape, M., & Marc Lévy, M. (dir.), (2001). *Inégalités et politiques publiques en Afrique : Pluralité des normes et jeux d'acteurs*, Paris, Karthala, 451 pages. Repéré à <https://knowledge-uclga.org/IMG/pdf/inegalitesetpolitiquespubliquesenafrique.pdf>.

#### *Remerciements*

La rédaction de cet article a été rendue possible grâce à l'encadrement et aux conseils de Dr Amadou Oumarou, département de Sociologie et d'Anthropologie de l'université Abdou Moumouni de Niamey. Je tiens à le remercier pour cette importante contribution.

Je remercie également Pr Rubén Camilo Lois González, département de Géographie de l'université Saint Jacques de Compostela, Espagne, pour la lecture et les conseils qui ont sans doute contribué à améliorer la qualité de ce texte.



## Pratiques migratoires des femmes de la commune de Loga, région de Dosso (Niger) et représentations populaires

Seyni SAoudatou

*Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)*

[saoudatouseyni6@gmail.com](mailto:saoudatouseyni6@gmail.com)

### Résumé

La migration active et autonome des femmes constitue un phénomène qui prend de l'ampleur dans la commune de Loga. En effet, nombreuses sont les femmes (de toutes catégories confondues) de cette localité qui désertent leurs ménages respectifs, en direction de Niamey pour la plupart et Dosso ou Gaya pour quelques-unes. Ces départs s'effectuent généralement après les récoltes. Cette étude se propose d'analyser les perceptions des populations, sur la migration des femmes dans la ladite commune. La population mère de l'étude est composée des migrantes, leurs familles et les autorités administratives et coutumières (hommes comme femmes). La méthode utilisée dans cette recherche est de type qualitatif, axée sur des observations indirectes et des entretiens individuels semi-directifs auprès des migrantes, de leurs proches et des autorités locales. Ainsi, face à ses principales causes (la vulnérabilité des ménages qui se manifeste par l'insécurité alimentaire et le manque d'opportunités économiques), la migration féminine dans la commune de Loga apparaît aux yeux de la population comme étant très utile, bien qu'elle ne soit pas sans inconvénients.

**Mots clés :** migration féminine, migration de travail, représentations populaires, Loga

### 1. Introduction

Au Niger, à l'instar de plusieurs pays africains, les migrations traditionnellement dominées par les hommes se féminisent davantage et en grand nombre (49 %), (Issaka, 2011). Dans ce pays, pendant longtemps, la migration concernait exclusivement les hommes. Quant aux femmes qui étaient concernées, leur migration était vue comme une mobilité d'accompagnement, parce qu'elle n'avait lieu que dans le cadre du mariage ou d'un lien familial (Hamani, 2015). Les femmes, dans le circuit migratoire, étaient alors totalement ignorées ou considérées comme des migrantes « passives », dont le sort demeure lié aux migrations actives des hommes (Maiga, 2011). Toutefois, avec l'accroissement de la population qui est en moyenne de 7,8 enfants par femme (OIM, 2016), la dégradation du potentiel productif et l'insuffisance d'opportunités économiques dans les zones d'origine, la migration masculine ne suffit pas pour satisfaire les besoins des familles. Ainsi, les femmes, qui jadis avaient pour tâches l'accomplissement des travaux ménagers dans leur foyer<sup>1</sup>, sont de plus en plus, impliquées dans la migration de travail pour satisfaire leurs besoins en particulier, et ceux du ménage en général (Oumarou, 2015).

---

<sup>1</sup> Il est question ici du ménage nuptial

Situé au sud-ouest du Niger, Loga, espace de la présente étude, est une commune du département du même nom (région de Dosso) qui n'échappe pas aux facteurs provoquant la migration de manière générale et celle des femmes en particulier, y compris les jeunes filles. Elles ont globalement pour destination les grandes villes du pays, notamment Niamey (capitale du Niger). Disposant d'un faible niveau d'instruction et de compétences professionnelles, la grande majorité d'entre elles exercent des travaux-ménagers.

Plusieurs études menées ont démontrés les portées de la migration féminine (Oumarou, 2015 ; Gado, 2013 ; Famagan-Oulé, 2010). Elle est ainsi analysée à la fois comme une nécessité pour les ménages, et comme une opportunité socio-économique et matérielle pour les concernées.

Socialement, les femmes sont reconnues comme les « mères et gardiennes du foyer ». Ainsi dit, leur place se trouve dans la maison, afin de mieux veiller sur celle-ci. Il incombe aux femmes d'assurer le rôle de procréatrices, d'éducatrices. Cependant, celles-ci sont de nos jours actrices de migrations de travail, et le font avec des jeunes filles, à qui elles devraient apprendre à développer des compétences cognitives afin de les préparer à la vie de « mère et gardienne de foyer ». En plus, se trouvant dans un pays à contexte religieux fortement islamisé, soit 99 % (INS, 2012), où la femme, conformément à cette religion, ne doit pas se déplacer toute seule (sans être accompagnée par son époux ou une personne ne pouvant en aucun cas remplacer celui-ci), (Sharaf An-Nawawi, 2007). Portant, à Loga, nombreuses sont les femmes qui migrent chaque année de façon autonome pour plusieurs mois, avec ou sans le consentement de leurs époux. Face à un tel contexte, il est question dans cet article d'interroger les perceptions sociales des populations de la commune de Loga sur la migration féminine.

## *2. Méthodologie*

Cette étude se base essentiellement sur l'approche qualitative. Les données ont été produites à partir de la recherche documentaire, des entretiens semi-directifs et de l'observation indirecte.

La technique non probabiliste a été privilégiée, précisément l'échantillon typique (ou « par choix raisonné » ou « intentionnel »). Ainsi, les enquêtes ont porté sur des échantillons réduits auprès de certaines autorités administratives et coutumières locales, de migrantes et leurs familles. Cela a permis de procéder à une triangulation, afin de : « *bâtir une stratégie de recherche sur la quête de différences significatives* » (Olivier De Sardan, 2003, p. 45). Dans le déroulé du recueil de données, des entretiens ont été conduits dans la commune de Loga et à Sargagui (village rattachée à ladite commune) du 12 au 28 septembre 2018. Les séances d'observations indirectes du cadre de vie quotidien de la population, a permis de déterminer la nécessité de migrer des femmes, mais aussi de découvrir les gains issus de la migration.

L'ensemble des données collectées ont été restituées sous forme de synthèses journalières, de façon manuelle, dont l'ensemble a abouti à la constitution d'un corpus initial. Cela a permis d'organiser les idées, de les catégoriser selon leurs convergences en fonction des thématiques retenues et de constituer un ensemble de résultats bruts analysés et interprétés tout en croisant les données empiriques avec celles produites par la littérature.

### *3. Résultats et discussions*

#### *3.1. Présentation de la migration féminine dans la commune de Loga*

Traditionnellement, dans la commune de Loga, c'est l'exode rural qui est pratiqué par un nombre important des hommes, notamment pendant les périodes mortes<sup>2</sup>. C'étaient des départs saisonniers qui avaient lieu chaque année après l'hivernage localement appelé « corsel » pour chercher un complément à la moisson, insuffisante pour prendre en charge un ménage, et revenir dès l'annonce des premières pluies pour les cultures. C'est dans cette logique que Mounkaila (2002) soutient que l'insécurité alimentaire contribue aux flux migratoires.

La migration à partir de Loga est un phénomène toujours d'actualité, mais qui connaît de changements dans sa pratique. Elle implique désormais, à la fois les hommes, les femmes et les enfants. Aussi, ce sont parfois des migrations pluriannuelles, et le retour dans le milieu d'origine n'est pas obligatoirement conditionné par la tombée des premières pluies. Certains migrants partent pour de longues durées. Ainsi, dans sa pratique actuelle l'émigration à Loga se caractérise le plus souvent par un départ massif des hommes vers pays voisins (Côte d'Ivoire, Bénin, Libye, Ghana, Nigéria, Algérie). Quant à la migration féminine, elle a lieu dans les grandes villes du pays (Niamey, Dosso, Gaya), généralement suite au départ «infructueux» des hommes.

Les indicateurs favorables à l'émigration sont nombreux et diversifiés. Les principales sont : la pauvreté, le sous-emploi, les mauvaises campagnes agricoles (PDC, 2012). A Sargagui, Il ressort des entretiens avec une autorité coutumière que : *«Les femmes émigrent plus que les hommes»*. De ce fait, dans le cadre du programme : « Améliorer la gestion des défis migratoires au Niger », de GIZ/proGEM (2018, p.12), a montré qu'en situation de migration interne : *«les femmes sont plus nombreuses que les hommes»*.

La décision de migrer des femmes dans la commune de Loga, se prend d'un commun accord avec la famille, ou de façon individuelle pour faire face aux contraintes socio-économiques du milieu rural. L'activité migratoire des femmes, comme le souligne Locoh (1995), permet de subvenir aux besoins essentiels de la famille face à la faible capacité économique des hommes. Ces derniers, n'ayant pas le choix, laissent les femmes s'adonner à l'aventure migratoire quand elles le souhaitent, comme l'affirme cette migrante :

*«après des récoltes déficitaires et avec le faible pouvoir économique des hommes à pouvoir prendre en charge les familles, ceux-ci sont obligés de nous laisser migrer. Nous avons donc le libre choix de partir à Niamey afin de contribuer à la satisfaction des différents besoins ménagers»*

La migration active des femmes s'accentue de plus en plus, au point où c'est même devenu « un problème culturel », comme un préalable du mariage. A Sargagui, *« certaines dotés sont acceptées à condition que la jeune mariée continue le mouvement migratoire même étant chez son époux»*.

#### *3.2. La migration féminine : une perception partagée par les populations de la commune de Loga*

La définition et la perception de la migration des femmes sont appréhendées de manière convergente par les autorités locales, les migrantes et les familles de celles-ci. Tous sont unanimes qu'elle est d'une grande importance, malgré les désavantages qu'elle suscite.

<sup>2</sup> Il s'agit des périodes ayant suivi les récoltes. Elles s'étalent en général sur cinq voir six mois, à partir du mois de décembre.

Pratique très récurrente, la migration active des femmes dans la commune de Loga concerne plusieurs villages de ladite commune. Elle est avant tout perçue par les migrantes et leurs familles comme une stratégie de survie des ménages. Selon elles, la migration féminine va au-delà de moyen de survie pour devenir un canal d'amélioration de situation de vie pour des ménages. En outre, en plus de disposer de quoi se nourrir, les migrantes acquièrent d'autres biens (vêtements, chaussures, ...), et viennent en aide à la famille restée au village. Alors, comme le souligne un enquêté : « *il est bien normal que des femmes s'adonnent à cette pratique, car cela leur permet de participer au développement des ménages, à l'amélioration de leurs conditions de vie, surtout pour les filles non mariées* ».

Tout comme le soutiennent les concernées et leur entourage, les autorités (tant administratives que coutumières) de la commune de Loga, la migration des femmes est comme une alternative de survie des ménages, face à la l'insécurité alimentaire et économique des ménages. Il ressort de notre échange avec une autorité administrative de Loga que : « *la migration des femmes est un moyen de subsistance car elles sont issues de ménages pauvres, et suite au mouvement, (la migration féminine), ses actrices arrivent à se procurer des vivres, ne serait-ce que pour la survie* ». En effet, face à un environnement socioéconomique difficile, lié au manque d'activités pourvoyeuses de revenus, les populations vivent un dénuement manifeste (Oumarou, 2015 ; Dianka, 2007).

La migration des femmes participe ainsi à la prise en charge des dépenses ménagères (Bonnassieux et Gangneron, 2015). Avec les revenus de leur migration, elles contribuent significativement dans la lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité des ménages (Cissé, 2010). De ce fait, « *la migration est perçue comme un moyen de subsistance et d'épanouissement de ces migrantes et leurs familles. Cela représente pour elles, une aventure profitable et meilleure que de rester à la maison (au village) à ne rien obtenir* ». C'est une réponse sociale et spontanée au modèle de dépendance imposé aux campagnes (Fall, 1991, cité par Dianka, 2007).

Cependant, il y a une reconnaissance des différents enquêtés du fait que la migration des femmes, malgré ces bienfaits, a des inconvénients, car selon les propos d'un enquêté : « *c'est un phénomène qui représente un problème crucial qui se pose avec acuité. C'est une pratique à ne pas encourager car elle crée des désagréments (divorces, déscolarisation, acculturation) qui affectent dangereusement la commune* ». En effet, une fois qu'elles tirent un bon profil de l'acte migratoire, les hommes n'arrivent pas à les maîtriser. Ce qui conduit le plus souvent au divorce, comme l'explique ce père de migrante :

« *La migration des femmes déshonore les hommes car ceux-ci perdent l'autorité de chef conjugal. Cela s'explique du fait que lorsque la femme mariée part en exode et participe à la prise en charge du ménage, elle ne soumet plus aux ordres de son conjoint. Ce qui les conduit généralement au divorce* ».

La migration féminine présente des inconvénients dont la plus pratique est la dépravation des valeurs sociales à travers des grossesses non désirées, des divorces, le refus d'exercer certaines activités du ménage du milieu d'origine et même le refus de retourner au village (Oumarou, 2015). En effet, de retour de la ville, les villageoises trouvent désormais que les activités quotidiennes du village (pillage des céréales, participer aux travaux champêtres, chercher de l'eau au puits, chercher le bois de chauffe...) pénibles. Il arrive même qu'elles rejettent certains plats du village. Ainsi dit, la migration des femmes provoque l'acculturation. Ce phénomène selon Maliki Rabo (2016, p. 99) est responsable de : « *l'effritement des liens familiaux et des valeurs sociales, il est souvent responsable de la dépravation des mœurs, de la dignité et du non-respect des règles et préceptes religieux, repères essentiels à la socialisation des enfants* ». Dans le même ordre d'idée, Gado (2013), atteste qu'en quittant le Zarmaganda (Niger), les migrantes laissent parfois derrière elles des enfants, des

personnes handicapées qui éprouvent une grande difficulté à satisfaire leurs besoins primaires de subsistance, à cause de l'effritement de la solidarité au village.

### *3.3. Dynamique actuelle de la mobilité des femmes de la commune de Loga : de la diversification de causes et d'acteurs à l'amplification du phénomène*

L'émigration des femmes dans la commune de Loga est non seulement continue, mais prend de l'ampleur. En outre, c'est une pratique ancienne qui est toujours d'actualité dans le quotidien des enquêtées. Elle tenait lieu, faut-il le rappeler, de stratégie mise en place par les familles pour lutter contre la pauvreté, notamment l'insécurité alimentaire.

C'est un mouvement ancien, car certaines de nos enquêtées avouent avoir vécu plusieurs années (plus d'une vingtaine) dans cette pratique et y continuent toujours. Pour d'autres femmes, cette mobilité a commencé depuis leur jeunesse, et se poursuit même après s'être mariées et avoir eu des enfants. Néanmoins, c'est un parcours récent pour les jeunes filles scolaires<sup>3</sup> (collégiennes), déscolarisées ou non scolarisées. Il existe aussi des fillettes qui sont aussi concernées par les flux migratoires, à travers le départ de leurs mères. Ainsi, à Loga, la mobilité des femmes connaît une évolution du point de vue de l'effectif des pratiquantes et de leurs statuts. Toutefois, il n'y a pas de données statistiques illustratives sur ce sujet. Les données migratoires sont relativement difficiles à obtenir et sont souvent difficilement exploitables dans une perspective de genre (Vause, 2009). Cette intensification de la migration féminine va de pair avec l'accroissement du rôle économique des femmes dans les ménages ruraux. En effet, une mère de migrante affirme que : «*Les hommes aujourd'hui n'arrivent plus à s'occuper des familles. Les récoltes ne sont plus opulentes. Donc les charges ménagères reviennent autant aux femmes qu'aux hommes, du coup elles ne peuvent pas rester inactives et c'est pourquoi elles partent à Niamey.*

En dehors de sa croissance en nombre et en profil, la migration féminine connaît également une évolution de ses causes. Outre, « la pauvreté » qui est la principale des raisons connues du déplacement des femmes, il existe d'autres facteurs justifiant l'ampleur que prend le phénomène. Il s'agit entre autre de la constitution du trousseau de mariage, la concurrence entre femmes, la « réussite migratoire ». En effet, la recherche du « trousseau de mariage<sup>4</sup> » (rideau, parterre, fauteuils, ustensiles de cuisine, lit en bois, cache-mur...) constitue un élément motivant le déplacement de ces femmes vers les grands centres urbains.

Les migrantes, en font même une priorité, voir une culture pour une meilleure insertion sociale dans leur milieu d'origine. En outre, disposer de cet ensemble d'équipements cités ci-dessus représente une fierté et un honneur pour la migrante et sa famille aux yeux des membres de la communauté. Or, le niveau de vie économique qu'offre le milieu de provenance des migrantes ne peut pas les permettre d'accéder à cet ensemble d'équipement, dont la composition connaît de plus en plus d'évolution, (Oumarou, 2015). Ce qui demande beaucoup de moyens financiers. De là, naît une influence exercée par les femmes, les unes sur les autres dans la migration. En outre, l'effet du départ de quelques-unes qui reviennent avec une apparence citadine et

---

<sup>3</sup> Les scolaires profitent des congés et des vacances pour y aller, et revenir dès la reprise des cours.

<sup>4</sup> Il s'agit d'un ensemble d'objets servant à équiper la case des jeunes mariées. C'était une charge qui revenait aux parents, mais dont ces derniers se sont désengagés à cause d'un manque de moyens financiers.

beaucoup d'équipements meilleurs, incite les autres à partir dans l'espoir d'atteindre aussi cet objectif. Ainsi dit, cette «réussite migratoire» des femmes émigrées qui se traduit par : «*l'acquisition de certains biens matériels et biens de consommation et l'expérience migratoire dont elles font preuve, incitent ou suscitent l'envie chez d'autres femmes à tenter la même aventure*». Elles rivalisent ainsi dans le voyage vers les grandes villes, ce qui amplifie le phénomène dans la commune de Loga.

Une autre raison de l'amplification de la migration des femmes est essentiellement la révolte de ces dernières pour adopter une nouvelle vie, et la migration se présente être une méthode utilisée pour fuir l'oppression conjugale. En plus, compte tenu des «réalités laborieuses<sup>5</sup>» dans la vie des femmes de la commune de Loga et l'influence du mode de vie des femmes du milieu urbain (caractérisé par d'importants biens financiers et matériels), la meilleure option pour ces dernières est de se rendre dans une grande ville du pays, notamment dans la capitale. C'est donc l'occasion pour elles d'«échapper aux durs labeurs» et se «réaliser».

#### 4. Conclusion

Dans la commune urbaine de Loga (Niger), la migration féminine est d'une grande importance pour les populations du milieu. C'est un phénomène qui affecte de plus en plus les femmes de toutes catégories sociales (célibataires, mariées, veuves, divorcées, séparées). Pour cette population, le mouvement migratoire féminin reste une pratique louable, en ce sens où, c'est une stratégie de survie qui évite de toujours tendre la main. C'est alors un moyen de subsistance pour les ménages, même si, bien évidemment elle présente aussi un caractère négatif, tel que la désunion, l'acculturation, la déscolarisation. Cette féminisation de la migration observée dans le champ migratoire de la commune de Loga se caractérise par la conjugaison de plusieurs facteurs notamment la pauvreté, l'insécurité alimentaire, le manque d'opportunités économiques. Face à ces difficultés, la migration des femmes reste une stratégie pour faire face à la vulnérabilité des ménages. Autrement dit, elle constitue une réponse à la crise économique prédominante mais s'inscrit également dans un contexte socioculturel.

Dans la commune de Loga, les difficultés économiques et socioculturelles n'épargnent pas les femmes, en plus des hommes. En ce sens, il serait important de mener des actions (récupérer les terres dégradées, aménager des sites maraîchers, moderniser les techniques agricoles, créer des centres d'apprentissage de petits métiers, multiplier les activités génératrices de revenus, faciliter l'accès à l'eau et aux moulins) de lutte contre la pauvreté afin d'atténuer la précarité des conditions de vies des populations.

#### Bibliographie

- Bonnassieu, A. & Gangneron, F. (2015). Rôle des migrations saisonnières et pluriannuelles dans la réduction de la vulnérabilité. Les communes de Djougou et hombre. Dans B. Sultan, R. Lalou, M. Amadou Sanni, A. Oumarou, M. Arame Soumaré (dir), *Les sociétés rurales face aux changements climatiques et environnementaux en Afrique de l'Ouest* (269-313). Marseille : Institut de Recherche pour le Développement.
- Cissé, F. (2010). Migration et renforcement de l'autonomie sur soi. Dakar, Sénégal : International Development Research Centre, Canada.

---

<sup>5</sup> Vie quotidienne caractérisée par d'importantes activités ardues.

*Pratiques migratoires des femmes de la commune de Loga, région de Dosso (Niger) et représentations populaires*

- Commune Urbaine De Loga (2012). *Plan De Développement Communal (PDC)*. Niamey : Bureau d'Études AGECRHAU SARL.
- Dianka, D. (2007). *La migration internationale féminine individuelle à partir du Sénégal vers la France : Le cas des fatou-fatou* (Thèse de Doctorat). Université de Reims Champagne-Ardenne.
- Gado, Z. (2013). *Migration féminine saisonnière au Niger : cas des Tagalakoye du Zarmaganda vers Niamey* (Mémoire de Maîtrise). Université Abdou Moumouni de Niamey.
- GIZ/proGEM (2012). *Améliorer la gestion des défis migratoires au Niger*. Allemagne : GIZ.
- Hamani, A. (2015). *Migration et développement local à Tahoua : les investissements des migrants internationaux* (Mémoire de Master). Université Abdou Moumouni de Niamey.
- INS (2011). *Le Niger en chiffre 2011*. Niamey : Direction de la Coordination et du Développement de la Statistique (DCDS).
- Issaka Maga, H. (2011). *Migration hors et vers le Niger : une analyse selon le genre*. Italie : Institut universitaire européen, Robert Schuman Centre for Advance Studies.
- Locoh, T. (1995). *Familles africaines, population et qualité de la vie*. Paris : Les Dossiers du CEPED.
- Maiga, D. (2011). *Genre et Migration au Niger*. Italie : Institut universitaire européen, Robert Schuman Centre for Advance Studies.
- Maliki Rabo, A. (2016). *Causes et conséquences de la migration féminine au Niger : cas de la commune rurale de Tsaouni dans le département de Kantché* (Mémoire de Master). Université de Zinder.
- Mounkaila, H. (2002). De la migration circulaire à l'abandon du territoire local dans le Zarmaganda (Niger). *Revue Européenne des migrations internationales*, 18(2), 161-187.
- Olivier De Sardan, J-P. (2003). *L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants*. Niamey : Études et travaux (13) du LASDEL.
- Oso Casas, L. (2004). Femmes, actrices des mouvements migratoires. Dans F. Reysoo & C. Verschuur (dir), *Femmes en mouvement : Genre, migration et nouvelle division internationale du travail* (165-193). Genève : Graduate Institute Publications.
- Oumarou, A. (2015). La migration féminine, une stratégie extra-agricole d'adaptation aux changements climatiques et environnementaux dans l'Imanan (Niger). Dans B. Sultan, R. Lalou, M. Amadou Sanni, A. Oumarou, M. Arame Soumaré (dir), *Les sociétés rurales face aux changements climatiques et environnementaux en Afrique de l'Ouest* (315-334). Marseille : Institut de Recherche pour le Développement.
- Sharaf An-Nawawi, A. Z. (2007). *Le jardin des vertueux*. Koweit : Agence Des Musulmans d'Afrique.
- Vause, S. (2009). *Genre et migrations internationales sud-nord. Une synthèse de la littérature*. Université Catholique de Louvain : Département des sciences de la population et du développement.

*Remerciements*

La réalisation de ce travail a été possible grâce au concours de certaines personnes qu'il y a lieu de remercier ici. Il s'agit de : Dr. Oumarou Amadou, Maître de Conférences au département de Sociologie et d'Anthropologie à l'Université Abdou Moumouni de Niamey, pour son encadrement et ses conseils ; professeure Rosa Maria Verdugo Mates et Professeur Ruben Camilo Lois González, de l'Université de Santiago de Compostela, pour l'accompagnement et leurs efforts dans la publication de cet article ; doctorant

Seyni SAOUDATOU

Saidou Oumarou, Université Abdou Moumouni de Niamey, pour sa lecture qui a sans doute contribué à l'amélioration de la qualité de ce travail.

## **Le pacte de sang entre deux villages dafing du cercle de Bankass (Mali)**

Amadou SENOU

*Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)*

[senouamadousalia@gmail.com](mailto:senouamadousalia@gmail.com)

### **Résumé**

La conception actuelle du monde, les systèmes de valeurs ancestrales, les modes de vie, de pensée et de consommation sont autant de mystères socioculturels pour lesquels une communauté se distingue d'une autre. Pour pérenniser ses savoirs et sauvegarder son identité culturelle, l'Afrique doit entretenir les pratiques et savoirs ancestraux. Le présent article se propose de découvrir la nature et le fonctionnement d'un pacte de sang en milieu « dafing » du cercle de « Bankass ». Il s'appuie sur des enquêtes menées auprès des détenteurs du savoir traditionnel notamment les chefs coutumiers des villages de Baye et de Dah. Les résultats montrent que le pacte de sang demeure encore très vivace dont la transgression des interdits provoque une malédiction. Cependant, il existe des moyens pour purifier un individu suite à une transgression. Bien que vivace, cette institution traditionnelle, semble être confrontée à quelques points de méconnaissance et de retransmission en vue de sa pérennisation. Au regard de ces résultats et compte tenu de la crise sécuritaire que connaît le Mali, une telle alliance pourrait être une voie à explorer dans le processus de réconciliation.

**Mots clés :** pacte de sang, alliances socioculturelles, pratiques traditionnelles, institution traditionnelle, «dadouma et bayedouma»

### *1. Introduction*

Plusieurs sociétés dans le monde en général et en Afrique en particulier se sont distinguées par des formes particulières de comportements ludiques dans le cadre d'une cohabitation pacifique. Pour mieux comprendre ces attitudes, il est important de se référer aux formes relationnelles qui ont existé dans le passé entre les communautés (Dje Bi Tchan Guillaume et al, 2017). La forme relationnelle se définit comme «une relation entre deux personnes dans laquelle l'une est autorité par la coutume, et dans certains cas, obligée de taquiner l'autre ou de s'en moquer ; l'autre de son côté ne doit pas en prendre ombrage» (R. Brown, 1968).

C'est le cas précis des relations à plisanterie existantes entre plusieurs groupes claniques ou ethniques, notamment en Afrique de l'Ouest. Ces relations se déclinent sous deux formes : la parenté à plisanterie et l'alliance à plisanterie. La parenté à plisanterie est une relation qui exige au préalable un lien de consanguinité qui découle d'un contrat de mariage entre deux familles et autorise un certain nombre de privautés. C'est le cas de la relation entre petits fils et grand-père, ou entre le frère cadet et l'épouse du frère ainé. Elle consiste à des outrages et des attaques physiques que ces personnes se plaisent à développer entre elles sans pour autant arriver à un drame. Elle fonctionne à partir de la plisanterie, de la dérision, et des moqueries. Quant à l'alliance à plisanterie, elle renvoie à un lien entre deux ou plusieurs groupes ethniques, lien opéré par les ancêtres des deux groupes qui ont scellé un pacte sacré, généralement un pacte de sang. À l'origine

se trouvent généralement des conflits de voisinage ou de cohabitation récurrents. Le pacte symbolise la volonté des deux groupes ethniques de s'inscrire dans une logique de paix définitive (Dje Bi Tchan et al, 2017). Ces alliances sont généralement régies par un code de plaisanterie qui permet de rendre joyeuses toutes les retrouvailles entre membres de ces différents groupes ethniques et alliés. Les pactes des alliances à plaisanterie impliqueraient l'obligation de non-agression, l'assistance mutuelle en cas de menace, et la solidarité dans la distribution des ressources économiques que renferme l'environnement dans lequel vivent les alliés (Sissao, A, 2012).

La tradition des pactes de sang est très souvent le résultat d'une alliance ou d'un accord entre deux ancêtres fondateurs qui dans le passé auraient connu une cohabitation difficile à travers des conflits. Très souvent, les deux ancêtres font saigner leurs bras, boivent leur sang dilué dans de l'eau et décident de vivre en paix pour toujours. Ils décident de ne plus entrer en conflit, deviennent des partenaires rituels, coopèrent et rient des plaisanteries mutuelles. Le pacte de sang engage aussi leurs descendants respectifs, ce qui est important dans la continuité (Diallo 2006).

Le pacte de sang, ancien qu'il puisse être, existe également dans le centre du Mali entre deux villages Dafing du cercle de Bankass que sont Baye et Dah. En effet, la récurrence des conflits armés dans cette zone a entraîné le déplacement de l'un des villages. Dès lors, il nous revient de nous interroger sur le rôle que peut jouer ce pacte de sang dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale entre les communautés vivant dans la zone. Il s'agit d'une ethnie peu connue du pays par la communauté scientifique mais qui dispose d'une riche culture.

C'est dans le souci de contribuer à une meilleure connaissance de cette institution et de proposer des mesures de pérennisation de cette tradition qui évolue avec le temps et les hommes que nous avons choisi de travailler sur ce thème surtout à un moment où la zone est confrontée à une grave crise sécuritaire et à l'influence des religions révélées.

## *2. Démarche méthodologique*

Elle a consisté à collecter des informations auprès des personnes ressources à la suite des observations à travers un guide d'entretien. Les observations ont été faites auprès des chefs coutumiers et les chefs de villages gardiens de la tradition que nous avons interviewés en vue de cerner la nature et le fonctionnement de cette institution traditionnelle. La question de cette institution traditionnelle demeure un sujet tabou car les n'importe qui n'est autorisé à parler de ce pacte. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes intéressés à cette couche au sein des deux communautés. Concernant, la composition et la taille de l'échantillonnage, elle s'est limitée à quatre villages dont les principaux villages et un autre village de chaque côté. Dans les dix villages enquêtés, l'entretien a concerné 30 personnes constituées de notabilités au total.

Pour chaque village, nous avons pris contact avec les personnes ressources dans leur vestibule en présence d'un conseiller ou sous des hangars, lieu où les vieux se rencontrent pour discuter des problèmes actuels du village. Ces entretiens ont consisté à leur demander l'origine de cette institution traditionnelle séculaire, les interdits ainsi que les conséquences de leur transgression et les sacrifices nécessaires pour la purification. Ce sont ces données qualitatives collectées qui ont été analysées et qui sont présentées au niveau des résultats.

### *3. Résultats et discussions*

#### *3.1. Origine du pacte de sang*

Selon la tradition orale, des chasseurs venus de Baye et de Dah se seraient disputés sur un gibier abattu aux alentours du village de Dah. Chaque partie avait revendiqué l'animal abattu. Ceux venus de Baye soutiennent avoir tué la bête avec leur flèche. Non, rétorque, ceux de Dah qui estiment aussi être l'auteur du coup fatal ayant tué l'animal. Finalement, chaque partie trancha un gigot du gibier qu'elle mélangea avec leur sang et consommèrent, instaurant ainsi un pacte de non-agression entre ces deux villages. Puisque chaque partie a consommé le sang de l'autre, ils deviendront des partenaires à vie. Depuis ce moment, un pacte de sang lie les deux communautés. Dans le village de Dah, le pacte est connu sous l'appellation de « Dadouma », et du côté de Baye, sous le nom de « Bayedouma ».

#### *3.2. Fonctionnement de l'institution*

Le pacte fonctionne à travers le respect des règles dont la transgression provoque une malédiction chez le contrevenant. Un sacrifice est nécessaire pour purifier la personne au risque de s'exposer à une malédiction, voire la mort. Plusieurs interdictions sont liées à ce pacte, parmi lesquelles, l'interdiction de contracter le mariage entre les deux communautés. La transgression de l'un des interdits provoque un risque de contracter une maladie, de faire un accident, voir la mort. Les sanctions changent suivant le poids de la violation de l'interdit. Lorsqu'un individu provoque la colère à son allié par de simples propos, il présentera ses excuses à son cousin à travers un franc symbolique, et l'affaire est close. Mais lorsque les deux cousins se disputent sérieusement, la personne qui a tort sera amendée à travers la production d'un poulet. Le cas échéant, il sera frappé par une malédiction. Le fait de voir le sang d'un partenaire l'oblige à lui donner un cadeau. Mais, s'il arrive que deux partenaires du pacte se battent jusqu'à effusion de sang, ils seront amendés à travers le paiement de deux boucs aux chefs coutumiers des deux villages. Lorsqu'un cousin commet un forfait et jure sur cette institution, il doit reconnaître sa faute et payer une amende au chef coutumier. A défaut, il connaîtra un mauvais sort.

#### *3.3. Processus cultuels de purification*

En cas de transgression d'une interdiction, l'exécution d'un sacrifice s'impose nécessairement. Le *masakè* (chef coutumier) de chaque village enverra des émissaires dans l'autre village avec des animaux destinés au sacrifice composé d'un mouton, d'un bouc et d'un coq, tous de couleur blanche. Ces derniers arrivent généralement le soir de la veille du sacrifice où ils seront reçus et logés par le *masakè* du village hôte. Quelques heures après leur arrivée, la tradition leur autorise à se livrer à une bataille de la volaille du village hôte. Le lendemain matin, les animaux composés d'un mouton, d'une chèvre et d'un coq sont amenés sur la place publique dédiée à la cérémonie de sacrifice pour être égorgés comme exige la tradition. Pour ce qui est de la chèvre, ainsi immolée, sa viande reste dans le village hôte et est consommée par le chef coutumier, ses conseillers et d'autres personnes coutumièrément aptes au festin. Et pour les cas du mouton et du coq, ils sont liés par une corde et trainés à terre jusqu'à la sortie du village hôte et ensuite, dépiécés en cours de route par les émissaires. Cette provision est répartie entre les

missionnaires, le chef coutumier et ses conseillers. La même scène se produira dans l'autre village de façon identique.

### *3.4. Relations à plaisirterie découlant du pacte de sang*

Dans la pratique du pacte de sang entre les deux communautés, naît une dimension relationnelle spécifique entre les membres des deux communautés. Cette relation implique, l'adoption de comportements particuliers entre alliés comme les moqueries et l'exécution d'actes d'entraide. Le pacte de sang demeure la perception de la ligne rouge immuable et la relation de plaisirterie qui en découle est la dimension d'atténuation plus souple. Cette relation, instaure l'adoption d'un certain nombre de comportements tels que les injures non grossières, les moqueries et surtout l'existence d'une solidarité mutuelle.

Ainsi, les membres des deux communautés se doivent une assistance dans les moments difficiles. La caractéristique la plus marquante de cette relation entre les deux communautés tient aux comportements des partenaires de l'alliance. Quand ces derniers se rencontrent, ils s'insultent ou se railent et peuvent aller jusqu'aux moqueries mais pas aux coups physiques. Tout individu peut entrer chez son partenaire pour prendre tout bien qu'il désire sans que ce dernier ne manifeste son opposition ou sa colère. Un allié peut se servir d'un poulet ou de tous autres objets chez son partenaire sans que ce dernier ne manifeste sa colère.

Un couple en désaccord peut faire appel à un allié. Son intervention suffit pour ramener le calme dans le couple. Un cousin en difficulté peut faire recours à son allié en vue de lui demander des bénédictions.

L'intervention du village de Dah auprès des peulhs a permis de ramener la paix dans la commune rurale de Baye. Dadouma et bayedouma se manifeste par des échanges de plaisirteries entre alliés.

### *4. Discusions des résultats*

Les alliances à plaisirterie à travers le pacte de sang, imposent des règles de valeurs qui favorisent les relations sociales, l'humanisme et le bon vivre ensemble. Ainsi, quand deux individus sont liés par un pacte de sang, ils ont l'obligation de s'entraider.

Le pacte de sang entraîne une culture de paix et de tolérance. C'est le cas d'un chauffeur dogon qui a endommagé la voiture d'un particulier bozo. Lorsque ce dernier rougit de colère découvre que son interlocuteur est bozo ; il mit sa main sur la tête et pleura car le lien de sang qui lie les deux ethnies lui interdit de punir son interlocuteur. Les contractants des deux communautés se doivent un soutien mutuel, dans la vie et instaure un climat de transparence dans les affaires. Pour appuyer cela, Moumini Togo, originaire de Baye, installé à Bamako affirme que : «*le pacte demeure un important facteur de régulation sociale qui mérite d'être entretenu et développé.*»

En plus des possibilités d'entraide entre alliés, les partenaires des pactes de sang jouent le rôle de médiations entre les communautés. A ce sujet, Denise Palme et Marcel Griaule ont insisté sur l'efficacité des conciliations faites au Pays dogon par les alliés *mangu*, intervenant souvent en dernier recours. Un enquêté dogon installé dans le village de Dah nous confirme cette hypothèse à travers cet exemple survenu dans un village dogon. A ce titre Moussa Djimdé, du village de Dah, explique que : «*un conflit foncier perdurait entre deux villages dogons des cercles de Bandiagara et Koro. Plusieurs tentatives de ramener*

*les deux communautés à la raison ont échoué. Les dogons ont fait recours au pacte de sang, les liant aux bozoz en vue de la résolution du litige. Ceux-ci, pour forcer les deux communautés à trouver une issue favorable à la crise ont confisqué les terres litigieuses. Donc plus personne ne cultivait lesdites terres. Ce qui a poussé les deux communautés à trouver une solution consensuelle».*

Un autre enquêté du village de Baye installé à Ségou nous disait ceci : «*Ce que j'aime le plus dans le pacte de sang entre Baye et Dab c'est rapidement d'être en confiance avec quelqu'un qu'on rencontre pour la première fois et arriver à tisser de bons liens sans autre forme de procédure. Lorsque vous lui demander de l'aide il vient automatiquement à votre secours».*

L'allié demeure le dernier recours en cas de conflit entre deux personnes ou deux communautés qui ont ou pas le même allié. Cette idée est corroborée par D. Douyon (2006), pour qui les alliés à plaisanterie comme les mangui au Pays dogon seraient des «diplomates» privilégiés pour la résolution des conflits entre les communautés. Le terme diplomate ou diplomatie, à condition de l'entendre dans un sens particulièrement large, synonyme de médiateur a le mérite de mettre au centre de l'analyse non pas des fonctions de pacification abstraites mais des pratiques de médiation dont on peut rechercher. Il en est de même quant à l'utilisation de dadouma et bayedouma qui joue la fonction de conciliation et de médiation entre les individus, liés par ce pacte. Ainsi des problèmes de vol d'animaux et autres conflits ont trouvé des réponses à travers l'utilisation de cette institution traditionnelle. Cette fonction de médiation a été largement soutenue par le Secrétaire Général de la Mairie de Sokoura, la municipalité fait recours régulièrement à ce pacte pour résoudre des conflits dans certains villages de la commune de Sokoura. L'institution cultive la transparence dans les affaires entre contractants. Pour P. Traoré (2008), l'allié peut servir de ponts de conciliation et de réconciliation des facilitations dans les débats sociaux. Chez les Dagara, les alliés à plaisanterie sont appelés des «*jeteurs de cendres*»<sup>6</sup>, c'est-à-dire ceux-là qui ont la charge de la médiation entre les individus ou des communautés en cas de litige ou de conflit. Si un allié à plaisanterie intervient dans une situation de conflit pour faire la médiation, les belligérants sont tenus d'y mettre fin. Ce serait quasiment un sacrilège de refuser la médiation d'un allié à plaisanterie ou pire encore que des alliés viennent à entrer en situation de conflit (Traoré P, 2008).

Dans certaines localités la relation exige la présence et la compassion d'un allié à plaisanterie lors des moments de douleurs (décès), surtout quand le défunt est une personne âgée. Cela peut parfois aboutir à une prise en charge totale des funérailles comme l'exprime cette veuve cité par cette veuve cité par P. Traoré, (2008), «*quand mon mari est décédé, avant que je ne me rende compte, ils (les alliés) se sont organisés... ils se sont occupés de tout jusqu'à l'enterrement*». Lors des cérémonies de mariage, des époux ou épouses sont enlevés par les alliés sous le nez des curés ou des maires qui étaient sur le point de célébrer l'union matrimoniale. Et cela peut prendre des dures et longues heures de négociations avec les alliés pour ramener les intéressés. Personne ne se s'en offusque pour autant, car c'est le langage de solidarité qu'on reconnaît d'un allié ; il semble que c'est l'honneur d'avoir une grande participation des alliés à plaisanterie dans un évènement. Etre bien entouré devient très valorisant. En ville, où l'individualisme tend à s'installer de tels liens viennent donner une certaine assurance et manifester aux uns et aux autres qu'ils ne sont

<sup>6</sup> Certains objets comme la cendre, les noix de cola, un morceau de vêtements blancs sont des symboles significatifs qu'on retrouve dans les rituels de réconciliation dans certaines sociétés vivantes au Burkina Faso.

pas seuls ; qu'il encore des personnes qui les entourent et qui s'intéressent aux événements qu'ils vivent (P. Traoré, 2008).

J. Anselle, (1977) dans sa thèse portant sur la relation fula-numu au wassoulou (région de Bougouni) va plus loin en disant que le forgeron ne doit même pas s'asseoir sur la natte d'une jeune fille peulh. Malheureusement, cette interdiction a été rompue par certains individus au sein des deux communautés mais avec quelque fois des conséquences désastreuses entre les alliés. Cependant, un enquêteur de l'église évangélique de Sabalibougou, rassure que seul le sang versé de Jésus pourra anéantir toutes les traditions à l'image des pactes de sang. Notre interlocutrice cite l'exemple d'un couple dogon et bozo, marié légalement à Kalabancoura. Ces deux ethnies cousines interdites de mariage par la tradition se sont mariées et ont eu trois enfants sans conséquence estimant que le pacte de sang les liant a été brisé par le sang versé par Jésus, explique Mme Poudiougou Kadidia Barro de l'église évangélique de Sabalibougou, Bamako et ressortissante de Baye.

L'idée est également balayée d'un revers de main par D. Douyon, (2006) qui soutient l'obligation stricte des partenaires de respecter les interdictions du pacte sous peine de malédictions, voire la mort. L'exemple qu'il relate concernant le pacte liant les Keita au village de Duguba<sup>7</sup> en est une parfaite illustration. En effet, selon l'auteur, cette alliance interdit au Keita de rentrer dans le village de Duguba, de crainte de perdre la vue tant le « jo » les liant au village est fort. Chaque fois que Modibo Keita devrait passer par ce village, il se bandait les yeux pour ne pas voir le village à plus force raison d'y entrer, argumente D. Douyon, (2006).

Selon un agent du CAP de Sokoura, dont les villages de Baye et de Dah, relèvent sur le plan administration scolaire, le caractère sacré du pacte liant les deux villages est l'une des raisons fondamentale qui exhorte régulièrement les enseignants issus du village de Baye et ses alentours concernés par cette tradition à solliciter des mutations dans d'autres villages lointains ou dans un autre CAP. Ces enseignants craignent d'être mélangés, c'est-à-dire transgresser par ignorance des interdits du pacte parmi lesquels figure l'interdiction de draguer des jeunes filles, dont l'origine vient de Dah, jeu favori des jeunes enseignants ou le fait de porter la main sur un élève issu de Dah ou l'un des autres villages intéressés par le pacte. L'administration scolaire, consciente de l'existence et de l'efficacité du pacte n'a d'autres choix que de les octroyer une réaffectation dans d'autres villages où ils pourront mener leur activité sans crainte, explique Mamery Diarra du centre d'animation pédagogique de Sokoura.

Les alliances à plaisirterie à travers le pacte de sang, contribuent au raffermissement des liens sociaux entre les communautés. Il renforce l'union et la cohésion sociale entre les parties contractantes de l'alliance tout en participant, au rapprochement des idées des populations signataires du pacte. A. Sissao (2002), soutient l'idée selon laquelle les alliances à plaisirterie sont des garants de la paix sociale et demeure un véritable privilège historique. Il les définit comme étant un phénomène social au service de la cohésion sociale. Quant à D. Douyon (2006), il soutient l'idée selon laquelle le cousinage servirait à désamorcer une tension latente, à régler un conflit ouvert, à faire la paix entre deux parties entretenant cette relation lorsqu'elles sont dans une situation conflictuelles. L'auteur cite l'exemple du plat de haricot offert au Président Moussa Traoré en guise de présent de bienvenue par les alliés Diarra/Coulibaly/Traoré d'un petit village. Les gens

---

<sup>7</sup> Duguba est un village situé dans la région de Ségou, cercle de Niono.

s'attendaient d'une réaction violente de la part du président surtout à une période où la dictature battait son plein. Curieusement Moussa leur remercia de leur générosité et l'air était à la détente.

Un enquêté du village de Baye, corrobore cette idée en soutenant qu'à titre d'exemple lorsqu'un natif de Baye a des problèmes avec sa famille, il est supplié par son allié du village de Dah. Il en est de même pour le natif de Dah qui sollicitera l'intervention d'un allié du village de Baye. La personne en colère se dégonfle rapidement une fois que l'allié intervient, explique Seydou Senou, chef de village de Baye.

### *5. Conclusion*

Au terme de cette étude, nous retenons que Dadouma et bayedouma demeure un pacte fort et encore vivace. Cependant, sa survie est menacée par plusieurs facteurs : modernité, influence des nouvelles religions, migration. Des mesures urgentes doivent être envisagées afin d'assurer sa pérennisation pour les générations futures. Des cas de transgression des interdits sont très fréquents et les sacrifices nécessaires à la purification sont en pleine transformation. Il s'avère donc indispensable de prendre des stratégies pour le maintien de cette alliance ainsi que des mesures de pérennisation. Cette dernière ne sera possible que si les jeunes s'en approprient et l'adaptent au contexte actuel de la modernité en le redynamisant. Les pratiques culturelles étant des voies de pacification des relations ou de maintien de la paix entre ces communautés, ce pacte peut contribuer au renforcement et à la promotion de la cohésion sociale au sein des deux communautés et inspirer d'autres contrées.

### *Bibliographie*

- Amselle, J. L. (1972). *Histoire et organisation sociale d'une communauté marchande ouest-africaine : les Kooroko, Mali* (Doctoral dissertation). Ecole pratique des Hautes Etudes, Paris.
- Camara, S. (1992). *Gens de parole, Essai sur la condition et le rôle des griots dans la société malinké*, ACCT. Paris : Ed Kartala.
- Diallo, Y. (2006). Identités et relations de plisanterie chez les Peuls de l'ouest du Burkina Faso. *Cahiers d'études africaines*, 46(184), 779-794.
- Dje Bi, T. G ; Sehi B.T. J. & Tra Bi. B. F (2017). Analyse psychologique des alliances à plisanterie lors des évènements socioculturels. *Revue DEZAN*, 2(13), 67-82.
- Douyon, D. (2006). Le discours diplomatique et démagogique du cousin pliant au Mali. *Cahiers d'études africaines*, 46(184), 883-906.
- Radcliffe-Brown, A. R., Marin, L., & Marin, L. (1968). *Structure et fonction dans la société primitive*. Paris : Minuit.
- Sissao, A. J. (2002). *Alliances et parentés à plisanterie au Burkina Faso. Mécanismes de fonctionnement et avenir*. Ouagadougou : Sankofa et Guilli Edition.
- Traoré, P. O. (2008). *Analyse des perceptions locales sur les alliances à Plisanterie entre groupes ethniques dans la ville de Bobo-Dioulasso*. (Mémoire de l'Université de Laval). Université de Laval, Québec.

### *Remerciements*

Je tiens à remercier mon superviseur scientifique Pr Rosa Verdugo, Pr Rubén Camilo Lois González et toute l'équipe Erasmus+CM KA 107 du bureau de mobilité de l'USC.



# L'émergence des services d'argent mobile en Afrique Subsaharienne

Ndéye Astou Manel FALL

*Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)*

[astoumanel@gmail.com](mailto:astoumanel@gmail.com)

## Résumé

Les innovations frugales en matière de services numériques ont métamorphosé l'Afrique subsaharienne en favorisant l'accès aux marchés de services via des applications mobiles. À présent, la convergence de la téléphonie mobile et des services financiers ont augmenté l'accès des populations du bas de la pyramide aux services financiers. C'est ainsi, qu'est apparu en 2007 au Kenya, le service d'argent mobile M-Pesa, qui a du 'emboité le pas' aux autres fournisseurs de services mobiles. En raison de la confusion qui existe entre le mobile banking et le mobile money, notre objectif est d'analyser la littérature portant sur l'écosystème des services d'argent mobile. Pour y parvenir nous avons examiné les différents articles qui portent sur les services financiers mobiles. Cela nous a permis de distinguer le mobile banking du mobile money et de décrire leurs fonctionnements ainsi que les écosystèmes mis en jeu.

**Mots clés** : Service d'argent mobile, Opérateurs de téléphonie mobile, fintech.

## 1. Introduction

Les services financiers mobiles sont en largement adoptés en Afrique subsaharienne. En effet, le service M-PESA (M pour mobile et pesa, argent en swahili) est lancé par l'une des principales compagnies de télécommunications du pays, Safaricom, et a une couverture quasi universelle au Kenya. Plus de 97% des ménages sont détenteurs d'un compte en 2014 (Suri, 2017). Ce Service d'Argent Mobile (SAM) ou mobile money en anglais, constitue une innovation de type frugal (David-West et al., 2019). La technologie mobile est désormais le mode par excellence de diffusion de services et de contenus digitaux (IMF, 2019). Le téléphone mobile a été l'une des innovations qui a connu la diffusion la plus rapide au monde. En l'occurrence les cartes SIM sont désormais répandues dans les pays en développement (Suri, 2017). Vers la fin de l'année 2019, l'Afrique subsaharienne enregistrait 477 millions d'abonnés mobiles uniques, représentant 45 % de la population ; dont 44% d'entre eux se connectent depuis un smartphone (GSMA, 2021). Cela a engendré une hausse du niveau d'inclusion financière à travers la croissance des taux de pénétration des comptes d'argent mobile en Afrique Subsaharienne (Coulibaly, 2021). Par conséquent, plus de 60% de la population adulte disposent d'un compte d'argent mobile (GSMA, 2021).

L'objectif de cette étude, est d'analyser la littérature portant sur l'écosystème des services d'argent mobile. Ainsi, nous nous interrogerons au préalable sur la définition, puis sur les parties prenantes et le processus d'utilisation de ces services d'argent mobile.

Afin d'y parvenir, nous comptons examiner les articles et rapports traitant du domaine des services financiers mobiles ou des Self-services technologie. En particulier les travaux empiriques menés en Afrique subsaharienne. Suite à la présentation de la méthodologie de recherche adoptée, nous examinerons la définition du service d'argent

mobile dans la littérature. Le terme ‘mobile money’ étant souvent confondu au «mobile banking», nous présenterons l’écosystème constitué par les fournisseurs de SAM, les agents de guichet, les institutions de réglementation et le processus d’utilisation qui soutient les services d’argent mobile.

## *2. Méthodologie de recherche*

Afin de fournir un aperçu général de l’écosystème des services d’argent mobile, une analyse documentaire a été entreprise. À cet effet, nous avons mené une revue systématique impliquant un processus scientifique et transparent (Cook et al., 1997). La partialité est réduite et la légitimité est renforcée pour tirer des conclusions significatives. Nous avons entamé la recherche d’articles via des moteurs de recherche populaires tels que ‘Google scholar’, ‘Science Direct (Elsevier)’, ‘Springer Link’, ‘JSTOR’, ‘ABI/ Inform : Proquest’. Ces bases de données englobent les articles de recherche des éditeurs les plus courants tels qu’Elsevier, Emerald ou Springer. À cette étape, nous avons utilisé quelques mots-clés, comme ‘services financiers mobiles, mobile money, m-banking, fintech ou opérateur de télécommunication’ afin de filtrer davantage les articles. Cette recherche a permis d’identifier plusieurs articles pertinents ayant été utilisés pour l’analyse. Ainsi, nous avons procédé à un tri théorique des articles afin d’inclure les articles discutant explicitement ou implicitement des services d’argent mobile.

Par ailleurs, les applications mobiles représentent une forme récente de self-service technologies (SST) (Newman et al., 2018). Similairement, les services d’argent mobile (SAM) sont des applications mobiles qui fonctionnent grâce à un logiciel installé sur une carte SIM<sup>8</sup>, souvent utilisée sur des téléphones ordinaires plutôt que sur des smartphones (Suri, 2017).

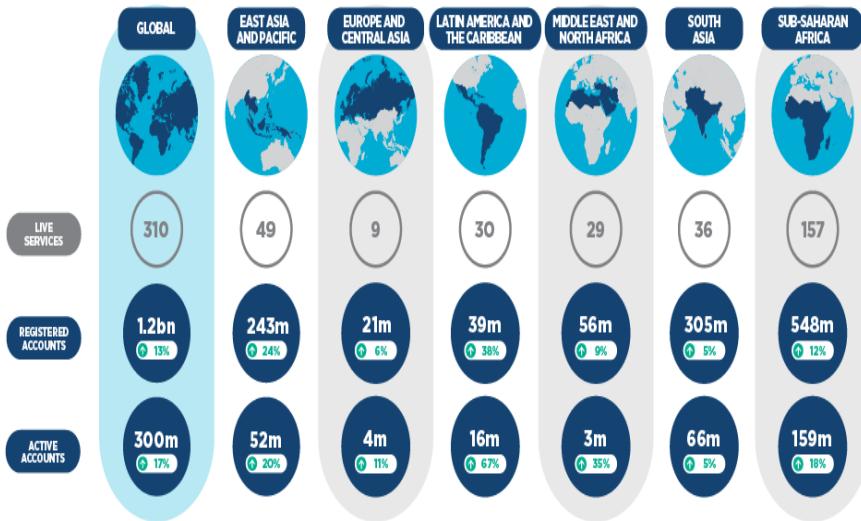
## *3. Analyse des résultats et discussions*

Les SAM sont utilisés par plus d'un milliard deux cents millions de personnes dans le monde (GSMA, 2021). Les SAM occupent une position dominante en Afrique Subsaharienne depuis plus d'une décennie. En 2020, l'Afrique Subsaharienne a enregistré la plus forte croissance du secteur d'argent mobile avec 43 % du nombre total de nouveaux comptes. Ainsi, cette région compte 548 millions de comptes d'argent mobile en 2020 (GSMA, 2021). L'accès à ces comptes d'argent mobile constitue un moteur d'inclusion financière (Sithole et al., 2021). L'inclusion financière désigne l'accès à des services financiers pratiques et abordables, tels que les transferts d'argent, les dépôts ou retraits en espèces ou les crédits octroyés aux individus (Senyo et al., 2020). Malgré cette ampleur, peu de recherches ont été menées dans le domaine des services d'argent mobile. La littérature académique s'est concentrée tout particulièrement aux services bancaires conventionnels (Glavee Géo et al., 2019); alors que l'Afrique subsaharienne est en tête du peloton mondial en termes de comptes d'argent mobile par personne, de guichets d'argent mobile et de volumes de transactions d'argent mobile (GSMA, 2021). À présent, les comptes d'argent mobile ont devancé les comptes bancaires conventionnels (Ky et al., 2021) (Figure 1). C'est pour cela que les investigations portant sur le mobile money sont fortement préconisées (Karjaluoto et al., 2021).

---

<sup>8</sup> Subscriber identity module /module d'identification d'abonné.

Figure 1. Croissance par région des services d'argent mobile. Source : (GSMA, 2021).



### 3.1. Définitions et composantes des services d'argent mobile (m-money)

La distinction entre le m-money et le m-banking n'est pas toujours nette dans la littérature (Ahmad et al., 2020). Même si le service d'argent mobile et la banque mobile ou M-banking sont utilisés comme synonymes, ils diffèrent. Puisque, la banque mobile fait référence à la conduite de transactions et d'informations bancaires sur un canal additionnel tel que le mobile (Davis –West et al., 2019). Il faut préciser que les SAM sont aussi accessibles à tous les cibles, car les clients du m-banking peuvent posséder en même temps un compte mobile money. De ce fait, ils ont la possibilité de connecter les deux comptes. Il n'en demeure que, le principal marché cible du m-money est celui des personnes non bancarisées. Le SAM ne renvoie pas pour autant au M-banking. Car, il s'agit d'un service ne nécessitant pas une ouverture de compte bancaire conventionnel (Ahmad et al., 2020).

C'est pour cela que, le terme M-banking a été récemment élargi pour intégrer différents modèles financiers tels que le m-money. En effet, Shaikh et Karjaluoto (2015) ont fait évoluer la définition du m-banking afin d'y intégrer les services financiers accessibles via un téléphone mobile et pouvant être fournis par d'autres fournisseurs comme les opérateurs de téléphonie mobile. *Ces auteurs, à travers une définition large, assimilent le M-banking à un produit ou un service proposé par une banque ou une institution de micro finance ou un opérateur de téléphonie mobile (OTM) pour effectuer des transactions financières et non financières grâce à une technologie mobile, telle qu'un téléphone mobile, un smartphone ou une tablette.*

Dans ce chapitre, nous nous focalisons strictement au service d'argent mobile ou m-money et non au concept élargi du m-banking ; dans la mesure où, le SAM est plus adapté pour les pays où le système financier piloté par les banques reste sous-développé, qui se caractérise par un faible taux de bancarisation. Les applications mobiles permettent d'accéder aux SAM, sans être rattachées à un compte bancaire (Ky et al., 2021).

Karjaluoto et al. (2021) précisent que, les services financiers mobiles intègrent trois grandes catégories : le m-banking, les paiements mobiles et le m-money. Ces derniers préconisent des recherches additionnelles sur les services d'argent mobile. Ce contexte est caractérisé par un déficit de canaux bancaires (réseaux d'agences, guichets automatiques) et faible accès à l'internet, par exemple).

Dans ce qui suit, le terme Service d'Argent Mobile (SAM) ou Mobile Money Service (MMS) sera utilisé. Ce sont des services financiers qui sont souvent fournis par les opérateurs de télécommunications (Suri, 2017), ou toute institution agréée par l'autorité de régulation nationale et évoluant dans les Fintechs. La fintech désigne les prestations de services financiers réalisées via des technologies mobiles (Senyo et al., 2020).

Les applications mobiles couvrent un large éventail de services financiers, applicables selon les réglementations nationales, à savoir les transferts d'argent entre personnes, la constitution d'épargne, la souscription de polices d'assurance, l'achat de crédits téléphoniques et autres services liés aux opérations financières (Sithole et al., 2021). Mbiti et Weil (2013) apportent plus de précision dans le mode opératoire, en définissant les services d'argent mobile comme «une technologie mobile novatrice permettant aux utilisateurs de déposer de l'argent sur leur téléphone, de transférer de l'argent électronique à un autre abonné par un simple SMS et de retirer de l'argent dans l'un des milliers de points de service du pays».

Nous sommes en phase avec la définition de Ky et al., (2021; P2), qui englobe les éléments essentiels du SAM dans les termes suivants: « le service d'argent mobile se réfère à l'utilisation d'un téléphone mobile en vue de réaliser des transactions financières telles que des transferts monétaires, de paiement de factures et d'abonnements, d'achat de biens et de services, ainsi que l'épargne grâce à des mécanismes d'encaissement et de décaissement». Le téléphone mobile joue le rôle d'un porte-monnaie électronique basé sur la technologie des services de messagerie courte, ne nécessitant pas d'accès à Internet pour transférer de l'argent et/ou procéder à des paiements. Si le compte dispose d'un stock de monnaie, les transactions peuvent se faire sans l'intervention d'un agent de guichet.

Il s'avère que le vecteur principal du SAM est le réseau de télécommunications mobiles piloté par les opérateurs de téléphonie mobile.

### *3.2. Les fournisseurs de SAM du monopole des opérateurs de télécommunications à l'essor des FINTECHS*

À la différence des autres services financiers et bancaires innovants, qui sont pilotés et dirigés exclusivement par des établissements bancaires réglementés, l'argent mobile implique une collaboration et des partenariats accrus entre les institutions bancaires et non bancaires, tels que les opérateurs de télécommunications et les Fintechs (Glavee Geo et al., 2019). En effet, les modèles non bancaires ont été essentiellement élaborés et déployés dans les pays en développement. En vue de remédier aux disparités entre l'offre et la demande de services financiers répondant aux attentes des couches de la population sous bancarisées.

À ce titre, les services financiers dématérialisés ont élargi la portée des services financiers, auparavant centrés dans les zones urbaines. Les prestataires de services digitaux ont fait appel à des intermédiaires désignés agents bancaires, correspondants bancaires ou agents de guichets. Ces intermédiaires permettent à la population non bancarisée d'accéder à des services financiers à faible. Ces Modèles incitent les banques

à créer des alliances avec des sociétés de télécommunication et des opérateurs de réseaux mobiles pour élargir leur couverture géographique, même dans les zones où elles n'ont pas de succursale ces modèles financiers mettent en place un réseau de contacts, permettant aux particuliers et aux entreprises de déposer et de retirer des fonds ainsi que d'effectuer des paiements électroniques via divers types de points de service. Cela dispense les clients d'avoir recours à des agences bancaires ou à d'autres infrastructures spécifiques similaires qui ne sont pas à leur portée coût (Shaikh *et al.*, 2015).

Cette pénétration du marché par des entités non bancaires telles que les opérateurs de téléphonie mobile, accroissent davantage la concurrence et la productivité du secteur financier. Ces nouveaux acteurs proposent par le biais de leurs plateformes mobile money, des services financiers connexes à un coût inférieur à celui des établissements bancaires conventionnels (IMF, 2019). À présent, il existe une pluralité de modèles visant à toucher une nouvelle clientèle auparavant, exclus du secteur financier conventionnel. En effet, deux d'entre eux sont souvent sollicités dans les pays en développement (Chaix et Torre, 2015). Il s'agit :

- du modèle «opérateur centré»: un Opérateur de Téléphonie Mobile (OTM) est le point central du modèle, en pilotant et gérant les opérations ainsi que la distribution des SAM, le cas échéant, les droits de propriété à d'autres acteurs, tels que les fintechs.
- du modèle «collaboratif» : c'est une collaboration entre les intermédiaires financiers et les OTM pour fournir et gérer le service, tout en se partageant les profits générés par le SAM.

Cependant, le mobile money ne constitue pas un monopole des OTM, car les SAM attirent davantage les banques mais aussi les autres entreprises évoluant dans les fintechs. En effet, les associations deviennent de plus en plus répandues. Le modèle «collaboratif» est en plein essor avec des collaborations pouvant lier la banque et l'OTM. Cela permet de combiner les compétences des opérateurs mobiles en termes de canal de messagerie et celles des banques en matière d'opérations financières. A titre d'exemple, M-Pesa a collaboré avec une banque kenyane, ce qui a induit la création du produit «M-Kesho». Un autre exemple de modèle de collaboration est relatif au partenariat de l'opérateur mobile Orange avec la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Sénégal (BICIS). Ce partenariat a induit le produit «Mobibank» (Chaix et Torre, 2015).

À présent, une multitude de prestataires de services financiers, tant concurrents que coopérants se bousculent sur le continent avec la hausse de la connectivité et de l'usage des smartphones (GSMA, 2021). Ces fintechs représentent un catalyseur technologique en Afrique Subsaharienne. Les entreprises fintechs constituent les nouveaux concurrents du secteur financier. Elles sont spécialisées dans les services financiers digitaux. Elles proposent des solutions de paiements numériques, des assurances digitales, des services bancaires purement numériques ou encore des plateformes de crédits P2P.

Par conséquent, le secteur connaît une croissance rapide et d'autres acteurs du paiement sont en lice dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. C'est le cas de Mastercard qui a lancé une «digital ID card» au Nigeria afin de permettre aux détenteurs de cartes MasterCard de recevoir des paiements électroniques de partout. D'autres lancements vont suivre en Afrique et concerneront les portefeuilles électroniques (Fox et Droogenbroeck, 2017). Ces géants du paiement électronique sont aussi en partenariat avec les OTM tels qu'AIRTEL, qui détiennent la marque Airtel Money. Sachant que les clients d'Airtel Money, même ceux qui n'ont pas de compte bancaire, peuvent désormais

procéder à des transactions financières avec leur carte Mastercard Airtel Money (GSMA, 2021).

Même si les banques et les fintechs sont entrées sur le marché du m-money, les opérateurs télécom continuent de dominer le marché en termes de nombre de clients. Car, les OTM ont construit un large portefeuille de clients et un dynamisme accru. Ils se sont basés sur leurs réseaux de distribution quasi omniprésents et leur grand nombre de clients, ainsi qu'une expérience client supérieure. Ces atouts énormes leur confèrent un avantage concurrentiel (Fox et Droogenbroeck, 2017).

### *3.3. Les procédures d'utilisation et écosystème des Services d'argent mobile*

Il faut noter que les canaux de transmission les plus répandus et intuitifs sont ceux de la messagerie SMS à travers les données du service universel complémentaire (Unstructured Supplementary Service Data-USSD), des applications mobiles (en offline ou en online) et des terminaux de point de vente (POS). Aussi, les codes QR (Quick Response) sont capables de stocker un nombre important de données et deviennent le deuxième canal le plus proposé pour les paiements marchands après l'USSD (David West et al., 2019).

Il s'avère que la majorité des services d'argent mobile en Afrique ont recours à la technologie USSD. Ce protocole, similaire à celui utilisé pour l'envoi de messages SMS, a pour principal avantage d'être compatible avec 99% des mobiles utilisés, notamment les téléphones les moins chers du marché africain. L'USSD permet aux clients de transmettre des instructions financières à leur agent Money Service, lequel confirme à leur tour la transaction aux clients (Fox et Droogenbroeck, 2017). Même si l'internet mobile est en forte croissance et que la diffusion des smartphones (44 %) en Afrique subsaharienne est en hausse, mais elle reste bien en deçà de la moyenne mondiale (64 % fin 2019) (GSMA, 2021).

Du point de vue du client, les caractéristiques du segment du bas de la pyramide renvoie à un faible niveau d'éducation, voire un faible niveau de compétence digitale qui ne les permet pas dès fois, de réaliser des transactions basiques en self-Service (Dave – West et al., 2019). La plupart des non bancarisés peuvent être non scolarisées. En conséquence, il se pourrait que certains d'entre eux, éprouvent des difficultés à se servir de l'application mobile money. De plus, les téléphones mobiles et leurs services associés opèrent en se basant sur des langues officielles comme l'anglais ou le français.

Les prestataires de services peuvent être des opérateurs de télécom ou des entreprises fintech. Ces derniers comptent sur les agents, qui jouent le rôle d'intermédiaires entre les clients et les prestataires de services d'argent mobile, en fournissant des services comprenant des versements et des retraits d'espèces ainsi que des formalités de souscription (Senyo et al., 2020). C'est pour cela que, le mobile money est très dépendant du réseau d'agents en place. En conséquence, les réseaux des opérateurs télécoms, comme indiqué précédemment constituent un facteur de réussite (Fox et Droogenbroeck, 2017).

Face à cette situation, les OTM ont misé sur un écosystème, composé d'utilisateurs ou de clients, de prestataires de services (OTM), de commerçants, d'agents, de banques, de régulateurs entre autres (Senyo et al., 2020). Les commerçants sont des individus ou des organisations qui acceptent le paiement via mobile money pour leurs marchandises et prestations. Quant aux agents, ils sont des intermédiaires entre les clients et les opérateurs de télécoms et facilitent les transactions liées aux services d'argent mobile

comme le dépôt, le retrait ou le transfert d'argent ; alors que, les banques jouent le rôle de dépositaires des fonds d'argent mobile pour les opérateurs de services. Pour finir, les régulateurs sont des institutions à caractère institutionnel ayant pour mission de superviser les diverses activités de la plate-forme de mobile money.

La procédure d'enregistrement pour accéder aux services d'argent mobile est moins contraignante que l'ouverture d'un compte bancaire traditionnel. Néanmoins, il faut au préalable procéder à des formalités simples, notamment, avec un numéro de téléphone mobile existant et une carte d'identité nationale valide. Les populations disposent rapidement d'un compte d'argent mobile, le tout en moins de 5 minutes, alors que cela n'est pas possible pour un compte bancaire traditionnel (Senyo et al., 2020). Les services d'argent mobile sont largement implantés dans des zones géographiques périphériques ou rurales. À présent, la souscription au service peut être faite individuellement sans pour autant passer par l'agent agréé.

Avant que le client ne soit en mesure de réaliser des transactions sur son portefeuille mobile (m-wallet), il devra effectuer un dépôt en espèces sur celui-ci. Le client peut se rendre auprès de n'importe quel agent agréé de leur région (Tobbin, 2013), afin l'argent liquide soit remis à un agent. Instantanément, une notification confirme le dépôt de l'argent dans leur compte. Pour procéder à un décaissement, ils devront retourner vers l'agent. Lorsque le compte est provisionné, avec son code PIN secret ; il lui suffit d'utiliser le menu de son téléphone portable pour transférer de l'argent à toute autre personne dans le pays disposant d'un cellulaire, avec son numéro de téléphone. Il est aussi possible de procéder à des achats ou paiements de factures. Les clients qui maîtrisent l'application, pourront ainsi utiliser l'option SST.

#### *4. Conclusion*

Au demeurant, Fox et Droogenbroeck, (2017) comparent l'agent de l'opérateur télécom au système bancaire conventionnel et l'assimilent à un terminal bancaire humain et la carte SIM à une sorte de carte de crédit. Cela comble le déficit infrastructurel ou inadapté des banques conventionnelles. Il s'avère que le recours à la technologie associée au service de transfert d'argent mobile contribue aussi aux objectifs sociaux des individus. Cette étude a permis de distinguer le mobile banking du mobile money et de mettre en exergue l'écosystème et les différentes procédures d'utilisation. Etant donné que les recherches portent davantage sur les services financiers conventionnels.

#### *Bibliographie*

- Ahmad, A. H., Green, C., & Jiang, F. (2020). Mobile money, financial inclusion and development: A review with reference to African experience. *Journal of economic surveys*, 34(4), 753-792.
- Chaix, L., & Torre, D. (2015). The dual role of mobile payment in developing countries. *Revue économique*, 66(4), 703-727.
- Cook, D. J., Mulrow, C. D., & Haynes, R. B. (1997). Systematic reviews: synthesis of best evidence for clinical decisions. *Annals of internal medicine*, 126(5), 376–380.
- Coulibaly, S. S. (2021). A study of the factors affecting mobile money penetration rates in the West African Economic and Monetary Union (WAEMU) compared with East Africa. *Financial Innovation*, 7(1), 1-26.

- David-West, O., Iheanachor, N., & Umukoro, I. O. (2019). Mobile money as a frugal innovation for the bottom of the pyramid—Cases of selected African countries. *Africa Journal of Management*, 5(3), 274-302.
- Fox, M., & Van Droogenbroeck, N. (2017). Les nouveaux modèles de mobile Banking en Afrique: un défi pour le système bancaire traditionnel?. *Gestion 2000*, 34(5), 337-360.
- Glavee-Geo, R., Shaikh, A. A., Karjaluoto, H., & Hinson, R. E. (2019). Drivers and outcomes of consumer engagement: Insights from mobile money usage in Ghana. *International Journal of Bank Marketing*.
- GSMA (2021). "State of the Industry Report on Mobile Money in 2021", available at: [www.gsma.com/mobilemoney](http://www.gsma.com/mobilemoney).
- International Monetary Fund (IMF) (2019): FinTech in Sub-Saharan African Countries: A Game Changer? ISBN 9781484385661
- Karjaluoto, H., Glavee-Geo, R., Ramdhony, D., Shaikh, A. A., & Hurpaul, A. (2021). Consumption values and mobile banking services: Understanding the urban–rural dichotomy in a developing economy. *International Journal of Bank Marketing*.
- Ky, S. S., Rugemintwari, C., & Sauviat, A. (2021). Friends or foes? Mobile money interaction with formal and informal finance. *Telecommunications Policy*, 45(1), 102057.
- Mbiti, I., & Weil, D. N. (2013). The home economics of e-money: velocity, cash management, and discount rates of M-Pesa users. *American Economic Review*, 103(3), 369-74
- Morawczynski, O., & Miscione, G. (2008): Examining trust in mobile banking transactions: The case of M-PESA in Kenya. In *IFIP International Conference on Human Choice and Computers* (pp. 287-298). Springer, Boston, MA.
- Newman, C. L., Wachter, K., & White, A. (2017). Bricks or clicks? Understanding consumer usage of retail mobile apps. *Journal of Services marketing*.
- Senyo, P. K., Osabutey, E. L., & Kan, K. A. S. (2020). Pathways to improving financial inclusion through mobile money: A fuzzy set qualitative comparative analysis. *Information Technology & People*.
- Shaikh, A. A., Karjaluoto, H., & Chinje, N. B. (2015). Consumers' perceptions of mobile banking continuous usage in Finland and South Africa. *International Journal of Electronic Finance*, 8(2-4), 149-168.
- Sithole, N., Mort, G. S., & D'Souza, C. (2021). Building blocks of financial inclusion through customer experience value at financial touchpoints in Southern Africa. *International Journal of Bank Marketing*.
- Suri, T. (2017). Mobile money. *Annual Review of Economics*, 9, 497-520.
- Tobbin, P. (2013). A qualitative investigation of use and adoption of mobile money in Kenya: a domestication approach. *International Journal of Wireless and Mobile Computing*, 6(4), 338-354.

#### Remerciements

J'adresse mes remerciements à l'ensemble de l'équipe ANTE, notamment au Pr Rosa María Verdugo Matés. J'y associe Fátima Fernández de l'université de Santiago de Compostela. Que soient également remerciées Pr Fatou Diop Sall, ma directrice de thèse à l'université Cheikh Anta Diop et Pr Ingrid Poncin de l'université Catholique de Louvain. Merci également au Dr Boubacar Solly de l'université Assane Seck de Ziguinchor.

## **Étude de faisabilité pour la création d'un projet piscicole à Baguinéda (Bamako, Mali)**

Hawa KONDO

*Université des Langues et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)*

[hawa.kondo41@yahoo.com](mailto:hawa.kondo41@yahoo.com)

### **Résumé**

Cet article porte sur une étude de faisabilité pour la création d'une entreprise piscicole dans l'Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda (OPIB). La pisciculture est une activité récente au Mali qui a besoin d'être développée. Elle est très porteuse pour non seulement la pérennisation des espèces mais aussi pour la qualité des produits qu'elle apporte à la consommation. Elle est considérée comme la seule alternative dans le cadre du développement des ressources halieutiques et aquacoles au Mali. Créer une entreprise piscicole viable pour contribuer à l'autosuffisance alimentaire du Mali, faire une description du contexte de projet de création d'une entreprise piscicole et mettre à la disposition de la population malienne un document relatant une étude de faisabilité d'une entreprise piscicole, sont les objectifs assignés à cette étude. Pour un coût total de 510 720 000 FCFA, la richesse créée par le projet à 30% est estimée à 23 510 000 FCFA. Avec un délai de récupération du capital investi en moins d'un an, ce projet est jugé rentable selon les indicateurs.

**Mots clés :** Crédit, Faisabilité, Pisciculture, Indicateur, Baguinéda

L'économie du Mali est dominée par le secteur primaire notamment l'agriculture, l'élevage et la pêche. Les autres secteurs, l'industrie, et le commerce restent encore sous-développés ou mal exploités. Le secteur de l'élevage contribue de façon importante au PIB, entre 10 % et 12 % (DNSI, 2003) et constitue le troisième produit d'exportation du Mali après l'or et le coton (MEP, 2004) ; alors que l'agriculture à elle seule occupe plus de 36 % du PIB (DNSI, 2010). Elle occupe une place prépondérante dans l'économie du Mali. Elle est dominée par les cultures céréalières comme le riz et le blé en périmètre irrigué. Le secteur piscicole occupe environ 40 à 80 % de la population et contribue à une meilleure optimisation des ressources ainsi qu'à l'amélioration de l'économie nationale.

Compte tenu des aléas climatiques (arrêt précoce des pluies) dans plusieurs zones entraîne une très faible crue. La pisciculture est la seule activité alternative pour la production du poisson au Mali. C'est une activité récente au Mali ; elle occupe une place marginale au sein de l'économie malienne malgré le potentiel en terres aménageables. L'activité piscicole est actuellement intégrée dans des systèmes de production en milieu rural, apportant ainsi un complément de protéines animales non négligeable à la population. Elle constitue un sous-secteur important de l'économie nationale. Le Mali produit 100 000 à 120 000 tonnes de poisson par an (DNP, 2010). Cette production assure une consommation de 10.5 kg par personne et par an. La pêche contribue pour près de 90 milliards de francs CFA à l'économie nationale, soit 4.2 % du PIB. Elle occupe

quelque 500 000 personnes, avec un savoir-faire technique issu d'une longue tradition de pêche.

Baguinéda situé à 30 km de Bamako est un centre important où s'effectue la pisciculture. C'est dans cette localité que nous avons eu la chance de mener nos recherches pour l'élaboration de la présente étude. Baguinéda dispose de 30 étangs piscicoles.

Il existe également 12 parcelles de rizipiscicole dans le cadre de la convention entre l'OPIB et la DNP. Il y a également à Baguinéda une munie écloserie et un grand centre piscicole avec un laboratoire moderne pour l'éclosion et des étangs modernes.

Malgré toute cette disponibilité, la production en poisson frais reste faible et toutes ces productions sont drainées sur Bamako et ne couvrent pas les besoins de consommation.

C'est donc pour satisfaire un besoin local et rendre disponible la consommation de poissons aux populations de Baguinéda qu'est initiée la mise en place d'un projet piscicole pour contribuer à l'augmentation de la production de poissons dans cette zone. Nous souhaiterons aider un tel projet avec l'appui de l'État et d'autres organismes internationaux à mettre en place des programmes de sensibilisation pour les acteurs désirant monter un tel projet. Cet appui porte sur la collecte et les informations pertinentes et surtout des moyens de financements, car c'est une activité très porteuse en raison de la production à réaliser mais aussi à la pérennisation des espèces destinées à la production. Elle peut être cependant un moteur, un outil de développement en contribuant à diversifier les productions et d'accroître les revenus.

La dépendance vis-à-vis des produits d'importations peut être réduite d'où une amélioration de la balance commerciale et une économie de devise qui, bien que parfois encore marginale actuellement peut néanmoins contribuer à améliorer la situation du pays. Elle permet aussi de favoriser la biodiversité des espèces. Comme toute activité elle a aussi ses forces et faiblesses ainsi que ses opportunités et menaces.

Sa force se situe par la maîtrise des niveaux d'eaux des étangs, un meilleur choix d'espèces destiné à la reproduction et l'application d'une bonne conduite d'hygiène.

Sa faiblesse est que c'est une activité récente et assez complexe qui nécessite un suivi permanent des espèces, une quantité nécessaire d'eau pour la production des alevins, un manque de financement pour l'aménagement des étangs et enfin le choix d'un site propice.

Cette activité a beaucoup d'opportunités, notamment, la non-couverture du marché malien, la croissance démographique, la faiblesse de l'offre par rapport à la demande, les possibilités d'exportation du produit vers les marchés régionaux et internationaux.

Les menaces portent sur les aléas climatiques (insuffisance de la pluviométrie, faible crue d'eau) et le manque de financement de l'État.

### *1. Méthodologie*

Nous commencerons cette étude par une approche mixte. Dans un premier temps, nous utiliserons une démarche qualitative en réalisant cinquante entretiens (technique d'échantillonnage non aléatoire) auprès des producteurs concernés par notre étude. Nous avons retenu les fermes piscicoles de Bakary Londy, de Richard Toé, de Boubacar Diallo, et de Médine à Bamako. Une centaine de ménages (consommateurs) sera enquêtée à Baguinéda (échantillonnage aléatoire) pour explorer leurs préoccupations et ainsi définir leurs besoins en poissons piscicoles. Nous acheminerons avec la méthode analytique afin

d'analyser toutes les informations et les données recueillies grâce à la technique d'entretien semi-direct ; la technique par questionnaire et la revue documentaire. Ces données recueillies seront traitées à l'aide du logiciel Excel sous forme de tableau pour tirer les conclusions appropriées.

## *2. Résultats et discussions*

Seules les études de marché, technique, organisationnelle et financière ont été abordées dans le cadre de ce projet. Les résultats obtenus sont présentés ci-après.

### *2.1. Étude de marché*

Elle a porté sur l'analyse du macro-environnement, l'analyse de l'offre et de la demande. Les résultats issus de cette étude de marché sont présentés ci-dessous.

#### *2.1.1. Analyse du macro-environnement*

Les résultats sont présentés ci-dessous

#### *2.1.2. Les tendances lourdes (concurrents)*

Le marché est convoité par plusieurs pisciculteurs entre autres la ferme piscicole de Bakary Londy, Richard Toé pisciculteur à Baguinéda, des pêcheurs et grossistes sur le marché.

#### *2.1.3. Les opportunités et menaces*

Il existe des atouts importants pour la réalisation de la production piscicole notamment :

- la disponibilité des terres aménagées et aménageables (l'Office du Niger, Sélingué, etc.) et d'infrastructures de base pour la pisciculture (stations et centre de formation) ;
- l'existence de lacs de retenues d'eau (les barrages hydro agricoles et hydro-électriques) ;
- l'expérience, la connaissance et savoir-faire des pêcheurs en matière de gestion et d'exploitation des ressources halieutiques.

Il existe également des opportunités non exploitées pour développer la filière. Il s'agit de la création d'unités de transformation à caractère industriel qui permettraient une meilleure valorisation de la production et la création de plus de valeur ajoutée dont les acteurs pourront tirer les meilleurs profits.

Cependant il n'existe aucune barrière à l'entrée. De nouveaux concurrents peuvent s'implanter à tout moment. Elle connaît également certaines entraves notamment :

- la pollution des eaux par les effets de changement climatique ;
- le manque de financement ;
- la non-maitrise des techniques ;
- la disparition de certaines espèces.

#### *2.1.4. Contraintes de la filière*

La filière est confrontée à des contraintes qui affectent son développement normal. Il s'agit :

- du coût élevé des équipements de production ;
- de l'insuffisance et la mauvaise qualité des moyens de conservation sur les lieux de production, de transport et de distribution tant pour le poisson frais que pour le poisson transformé ;

- de la faible performance des équipements de transformation et de conservation des produits de la pêche ;
- du non-respect des normes d'hygiènes et de la qualité.

## 2.2. *L'analyse de l'offre*

L'analyse de l'offre a porté sur les éléments ci-après :

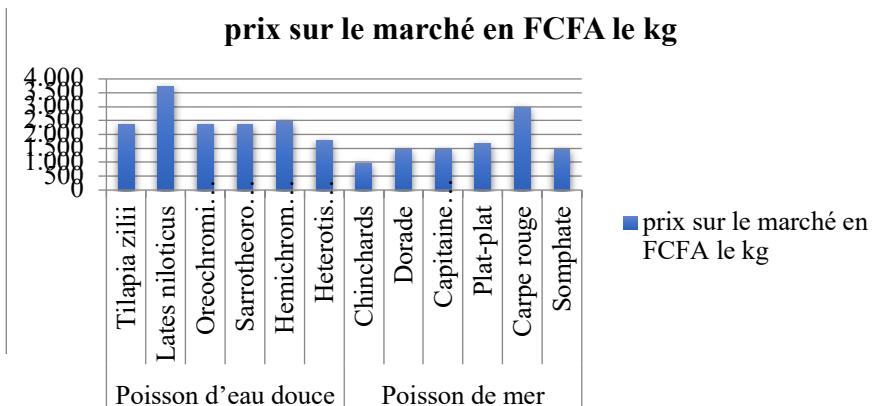
- prévisions de croissance de l'offre et de la couverture du marché ;
- caractéristiques des poissons sur le marché ;
- évolution des chiffres des trois dernières années ;
- sources d'approvisionnements ;
- sources d'approvisionnements en poisson frais issu de la pisciculture ;
- chaîne d'approvisionnement du poisson transformé (fumé, séché, brûlé et huile) pour les marchés de consommation domestique et de la sous-région.

L'offre du poisson est très variable selon les saisons, les régions et les zones de production du pays. Le bassin de production du delta central représente 80 % de la production nationale, soit 76 500 tonnes par an, le bassin de production des lacs (sélingué et manantali) 5 500 tonnes et le bassin de production secondaire 13 500 tonnes par an (Direction Nationale de la Pêche, 2011). Les variations de la production de poissons au cours des années indiquent un accroissement annuel de 5 % à 10 % de la production en année hydraulique favorable (DNP, 2011). Sur le marché on rencontre généralement plusieurs catégories de poisson à des prix qui varient selon la qualité du spécimen (Tableau 1 et Figure 1).

Tableau 1. *Nature et prix des poissons d'eau douce et de mer sur le marché.*

Nature du poisson		prix sur le marché en FCFA le kg
Poisson d <sup>e</sup> au douce	Tilapia zillii	2.400
	Lates niloticus (capitaine)	3.750
	Oreochromis niloticus (carpe)	2.400
	Sarrotheorodon galilacus	2.400
	Hemichromis fasciatus	2.500
	Heterotis niloticus	1.800
Poisson de mer	Chinchards	1.000
	Dorade	1.500
	Capitaine de mer	1.500
	Plat-plat	1.700
	Carpe rouge	3.000
	Somphate	1.500

Figure 1. L'évolution des prix des poissons d'eau douce et de mer sur le marché.



Le Tableau ci-dessus indique l'évolution des prix des poissons d'eau douce et de mer sur le marché. Cependant nous remarquons que les prix fluctuent entre 1000 à 3750 FCFA selon la nature de l'espèce, les poissons d'eau douce sont en général les plus chers par rapport aux poissons de mer sur le marché.

### 2.3. L'analyse de la demande

Cette analyse a porté sur :

- l'accroissement démographique ;
- la prévision de la demande future ;
- les besoins de couverture des marchés d'ici à l'horizon 2021 ;
- la fréquence et la période des grands achats ;
- les différents segments du marché.

La demande nationale apparente avait été estimée à 10.5kg /an habitants en 1990 (SDPA, 2006). Avec une population de 16 174 580 habitants en 2015, on estime que la demande nationale de poisson frais se situe à 126 500 tonnes.

Malgré l'importation du poisson de mer sur le marché national de l'ordre de 3000 t, le déficit de l'offre de poisson frais sur les marchés domestiques reste toujours important par rapport à la demande.

### 3. Étude technique

Le résultat de l'étude technique se présente ci-dessous

Notre choix est porté sur un système de pisciculture de type intensif. Les espèces d'élevage seront *Oreochromis niloticus* (Tilapia) et *Clarias gariepinus* (Silure).

Ce choix se justifie par la disponibilité des intrants à moindre coût mais aussi par les caractéristiques de l'espèce destinée à la reproduction.

*3.1. Caractéristiques des poissons*

*3.1.1. Oreochromis niloticus (Tilapia)*

Oreochromis niloticus est un incubateur buccal. La femelle élève toujours ses petits dans la bouche. C'est une caractéristique stricte qui a fait opter les biologistes pour en faire un genre à part.

*Figure 2. Oreochromis niloticus (source).*



*3.1.2. Clarias gariepinus (Silure)*

Les Clarias appartiennent à la famille des Clariidae. Les Clarias ont le corps nu, allongé parfois anguilliforme. Dorsale plus ou moins allongée, atteignant la caudale ou presque. Ventrals, lorsqu'elles existent, à 6 rayons. Pectorales munies d'une épines.

*Figure 3. Clarias anguillaris (source).*



### 3.2. Conduite de la pisciculture

Elle comprend la Fertilisation de l'eau des étangs, la production d'alevins et la mise en charge des étangs.

#### 3.2.1. Fertilisation de l'eau des étangs

Elle constitue la première opération avant de remettre les poissons à l'eau. C'est la première source d'aliment pour les poissons. Le mode de fertilisation proposé sera l'utilisation de la compostière qui est un enclos dressé dans un ou plusieurs coins de l'infrastructure piscicole. Dans ce dispositif il sera stocké par alternance du fumier d'animaux (bouse de vache, fumier de petits ruminants, fientes de volaille etc.) et des déchets végétaux.

Au cours de l'élevage, les quantités et les fréquences d'apport prévues sont de 5, 10 à 20 kg/are/semaine.

#### 3.2.2. Production des poissons marchands

La production se fera au niveau des étangs de grossissement qui utilise les densités suivantes (Tableau 2).

Tableau 2. Exemples de densités et taux de mise en charge utilisés dans les conditions d'élevage en Afrique.

Source : Fiche technique de la DNP 2010.

	Type d'élevage	Poids moyen (gr)	Densité (nbre/m <sup>2</sup> )
Tilapia nilotica	Reproduction	150 à 200	0,5 à 0,7
	Pré grossissement	2 à 5	15 à 20
	Grossissement	15 à 20	1,5 à 5
	Type d'élevage	Poids moyen (gr)	Densité (nbre/m <sup>2</sup> )
Clarias gariepinus	Reproduction	Ecloserie	Ecloserie
	Pré grossissement	1 à 3	50 à 60
	Grossissement	5 à 10	6 à 10

#### 3.2.3. Mise en charge des infrastructures

Le mode d'élevage pour le grossissement portera sur la monoculture Tilapia et la monoculture du Clarias. Dans la mesure du possible les Tilapia seront sexés pour retenir les sujets mal.

### *3.2.4. Processus de production*

Il consiste à acheter des alevins de l'espèce de qualité qui permettra une meilleure production des alevins nécessaires pour les cycles d'élevage. La mise en charge des étangs de grossissements se fera uniquement avec des alevins mâles (Tilapia), et des clarias. Les poissons marchands récoltés (taille 500 à 600g) dans les étangs seront destinés à la commercialisation.

### *3.2.5. La capacité de production*

Nous souhaiterons commencer au départ par des étangs de 400 m<sup>2</sup> pour le grossissement. 1320 alevins de tilapia (15-20) soit 3960 au total, en raison de 1200 alevins par étangs (3 étangs) ; 3200 alevins de clarias (5-10) soit 9600 pour 3 étangs pour un cycle d'élevage de poissons marchands.

## *4. Étude organisationnelle*

Nous adopterons un type d'organisation fonctionnelle qui définit l'organigramme avec des fonctions et des tâches bien précises de manière à éviter des conflits de compétence.

Les principaux rôles et profils du personnel se présentent ci-après :

- le Directeur de la PME ;
- le responsable de production ;
- le Responsable Financier Administratif et Comptable ;
- l'Agent commercial ;
- les Ouvriers pêche de récolte ;
- le chauffeur ;
- le gardien.

La compétence des personnels concourt à l'atteinte de nos objectifs et aux missions que nous nous sommes assignées.

## *5. Analyse financière du projet : les résultats de l'étude financière sont décrits ci-dessous*

### *5.1. Analyse financière sommaire*

Il s'agit de :

- la détermination du coût de Projet ;
- la détermination des sources de financement ;
- la détermination du type de financement ;
- la détermination de la rentabilité financière du projet

Le coût du projet = investissement initial + fonds de roulement. Le coût du projet est estimé à 15.838.000 FCFA.

La rentabilité financière est calculée à partir de l'échéancier de flux financiers. Cette rentabilité est fondée sur la détermination des indicateurs de rentabilité qui se présentent ci-dessous :

- Délais de récupération du capital investi (DRC) : le délai de récupération est de 3 ans à partir de l'année de l'investissement ou 2 ans à partir de l'année d'exploitation c'est à dire soit à partir de la 3<sup>ème</sup> année qu'on pourra reconstituer le capital initial ;

- Rendement de l'unité monétaire investi (RUMI) : Il est acceptable, sur chaque franc investi, le projet nous fasse gagner 9 francs, ce qui implique que le projet est rentable ;
- Valeur actuelle nette (VAN) : à 20 % du taux d'actualisation, la richesse créée par le projet est estimée à 54.077.000 FCFA. Cette richesse serait très élevée si ce taux était ramené à 10 ou 15 %, ce qui implique que ce projet est rentable ;
- Taux de rendement interne (TRI) : Il est élevé soit 97 %. Avec un coût du financement qui est de 14 %, cela suppose que même si le taux d'intérêt est de 40 %, le projet pourra le supporter. Donc le projet est rentable.

Tous les indicateurs calculés sont satisfaisants. Nous avons :

- Un délai de récupération court ;
- Un RUMI acceptable ;
- Une VAN appréciable ;
- Un TRI qui couvre le coût du financement.

Sur la base des indicateurs ci-dessous calculés, la rentabilité du projet est jugée globalement rentable. Par conséquent, il est viable et finançable.

### *5.2. Analyse financière détaillée*

Elle a porté sur les calculs ci-dessous :

- la dotation aux amortissements ;
- le besoin de financement ;
- le compte de résultat prévisionnel ;
- le tableau d'équilibre des ressources et des emplois ;
- la rentabilité des capitaux investis.

La dotation aux amortissements se chiffre à 12.599.000 FCFA. Le projet est de 15.838.000 FCFA et sera financé à hauteur de 40 % sur fonds propres et 60 % sur emprunt (à rechercher). Le détail du financement se présente comme suit :

Capitaux propres	<b>6.335.000 FCFA</b>
Montant des emprunts	<b>9.503.0000 FCFA</b>
Taux d'intérêt	<b>10 %</b>
Durée 8 ans avec 1 an de différé	<b>8 ans</b>

Le remboursement de l'emprunt se fera par annuité constante d'un montant de 1.951.000 FCFA. Le paiement des intérêts va de 950.000 FCFA la première année à 177 000 FCFA la 8ème année.

Compte de résultat prévisionnel :

- Le chiffre d'affaire prévisionnel est estimé à 15.564.000 FCFA
- Les charges prévisionnelles sont estimées à 10.358.000 soit un résultat bénéficiaire de 5.207.000 FCFA (la 1ère année) à 18.556.000 FCFA (la 10ème année).

La capacité d'autofinancement (CAF) est aussi très positive tout au long du projet. La CAF est la capacité pour l'entreprise de s'autofinancer et de rembourser ses dettes, de

faire face à ses engagements par conséquent cette entreprise à une capacité de 134.457.000 FCFA ce qui paraît suffisant pour payer les dividendes, le renouvellement et le service de la dette.

Tableau d'équilibre des ressources et des emplois. Ce projet est équilibrés sur le plan de la trésorerie, car tous les soldes de trésorerie de fin d'année sont positifs et vont de 2.810.000 FCFA à 121.996.000 FCFA. Rentabilité du point de vue des actionnaires, des fonds propres, des capitaux investis.

Du point de vue des actionnaires, à 20 % nous avons une VAN négative de 3.413.000 FCFA, tandis qu'avec le même taux la VAN est égale à 54.077.000 FCFA du point de vue des fonds propres. S'agissant des capitaux investis, à 25 % la VAN est égal 38 602.000 FCFA et nous y avons un TRI de 78 %.

D'une manière générale, les indicateurs sont bien satisfaisants.

#### *6. Discussions*

Nos résultats ont montré que la faisabilité d'une entreprise piscicole est liée à un certain nombre de facteurs. Entre autre, le choix d'un site approprié, l'accès à un financement, le choix technique des étangs, le choix porté sur la nature des espèces à produire et l'utilisation efficace et efficience des ressources. Nos résultats confirment ceux de (Marc Oswald, Olivier Mikolasek 2016) qui ont suggéré que le développement de la pisciculture nécessite un accès à des financements incitatifs innovants (comme les « fonds de garantie ») qui doivent être couplés avec des dispositifs d'appui-conseil et de formation, des recherches adéquates permettant de clarifier en amont les choix technologiques posés. BENIDIRI Rebiha 2017 suggère que la pertinence d'un projet piscicole est surtout liée aux conditions écologiques du site d'étude car l'espèce d'étude s'adapte facilement aux climats et aux conditions du milieu. Nous pensons certes que le facteur écologique est aussi important mais nos résultats ont montré qu'il ne détermine pas une condition sine qua non liée à sa réussite.

#### *7. Conclusion*

Le projet de l'étude de faisabilité pour la création d'une entreprise piscicole à Baguinéda selon les hypothèses qui ont guidé l'étude est financièrement rentable.

L'analyse financière sommaire (AFS) montre que tous les indicateurs calculés sont tous satisfaisants. Selon l'analyse financière détaillée, ce projet génère des bénéfices importants car même avec un taux d'intérêt élevé, le projet pourra supporter.

La capacité d'autofinancement de l'entreprise est encourageante ce qui montre la viabilité et l'efficience qui sont l'un des critères pertinents dans l'évaluation du projet.

On note cependant un déficit du marché d'approvisionnement en poissons, des efforts seront menés pour rehausser le niveau de la qualité et de la quantité des produits sur le marché.

La réalisation du projet permettra un développement des activités économiques de la localité. L'épuration des eaux des étangs favorisera la préservation de la nappe aquifère et fournira de l'engrais organique aux agriculteurs de la zone. Le projet de ce point de vue est écologiquement viable. À cet effet, les promoteurs du domaine doivent respecter les mesures appropriées pour garantir cette viabilité. L'État doit, aussi, fournir des efforts pour encadrer et encourager les activités piscicoles qui sans nul doute, contribuent efficacement au développement économique du pays. Certes, la pisciculture est une

activité rentable, mais un encadrement et une promotion s'avèrent nécessaires pour répondre aux objectifs de développement.

Nous suggérons des recommandations dans le cadre de l'étude selon trois niveaux.

*Niveau 1 : État*

Nous recommandons à l'État à travers ses services techniques (le ministère de l'élevage et de la pêche, et la direction nationale de la pêche

- d'appuyer le cadre de concertation de la filière mise en place par le PCDA vers l'émergence d'une interprofession opérationnelle pour la filière ;
- de faciliter l'accès aux crédits ;
- de renforcer un Partenariat/collaboration avec d'autres structures.

*Niveau 2 : Organisations régionales et internationales*

Mettre en œuvre des structures de recherches vétérinaires et zootechniques dans le domaine de la filière piscicole par :

- le renforcement des capacités du personnel d'encadrement ;
- l'acquisition des équipements et matériels modernes ;
- la disponibilité constante des alevins ainsi que les échanges scientifiques des alevins avec d'autres laboratoires dans la sous-région.

*Niveau 3 : Organisations piscicoles du Mali*

- Mettre des mesures de biosécurité en place dans les marchés et dans les fermes piscicoles en vue d'améliorer les conditions de vie des acteurs et le développement de l'activité dans le pays ;
- Mettre en place de guides de Bonnes Pratiques, de chartes sanitaires et de plans de biosécurité, à l'attention de tous les acteurs de la filière piscicole.

*Bibliographie*

- Association Française des ingénieurs et techniciens d'estimation et de planification (1998). *Management de projets principes et pratique*. Paris : AFNOR.
- Bank. The John Hopkins University Press, Direction nationale de la pêche (2011). *Fiche technique de la promotion de la pisciculture*. Repéré à <http://www.fao.org>
- Benidiri, R. (2017). *Création d'un projet piscicole* (Mémoire de Master). Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen. Repéré à <http://dspace.univ-tlemcen.dz> › bitstream
- Bissonais J. *Management de projet de A à Z* (2003). Paris : AFNOR.
- Bridier, M. et Michailof, S. (1987). *Guide pratique d'analyse de projet*. Paris : Economica.
- Casely, D. J. and Kumar, K. (1987). *Project Monitoring and Evaluation in Agriculture*. Baltimore and London: World.
- Djuatio E. (2004). *Management des projets : Techniques d'évaluation, analyse, choix et planification*. Paris : L'Harmattan France.
- Dubois Kotler, D. M. (2003). *Marketing Management*. Paris : Nouveaux horizons.
- Genest, B. A., Nguyen, T. H. (2002). *Principes et techniques de la gestion de projets*. Québec : les éditions Sigma Delta.
- Vallet G. (2011). *Techniques de planification de projets*. Paris : Collection Dunod entreprise.

*Remerciements*

Mes remerciements s'adressent à mon directeur Dr Salia Traoré pour sa patience et son dévouement ; aux enseignants de DEA/APD promotion 2013-2014 ; à mes

Hawa KONDO

camarades de classe DEA/APD promotion 2013-2014 ; à mes superviseurs et camarades du projet Erasmus 2020 à Santiago de Compostelle (Espagne) ; et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de cet article.

## **Accompagnement entrepreneurial et légitimité. Le cas des incubateurs au Sénégal**

Gerol Sylvère NGANAFEÏ

*Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)*

[nganafei.gerolsylvere@esp.sn](mailto:nganafei.gerolsylvere@esp.sn)

### **Résumé**

Les entreprises en création (porteurs de projets d'entreprise) sont confrontées à un scepticisme ambiant qui consiste à mettre en doute leur rentabilité future et leurs chances de survie, et ce en dépit du potentiel de créateur d'emploi et de richesses qu'ils représentent. Cet article défend l'idée selon laquelle l'accompagnement impulsé par la recherche de légitimité peut constituer un moyen pour le créateur d'entreprise de contourner le handicap de la jeunesse ou de la nouveauté, à l'origine de l'important taux d'échec des entreprises en création. La capacité à être reconnue et crédible est un moyen de renforcer son insertion dans son environnement. Ce qui nous permet de montrer en quoi l'accompagnement apporte une légitimité à la nouvelle organisation. D'un point de vue méthodologique, partant d'une approche qualitative reposant sur une attitude constructiviste à visée compréhensive, les résultats empiriques révèlent l'absence de congruence dans les pratiques de l'accompagnement entrepreneurial des dimensions classiques dans les littératures et des structures d'accompagnement au Sénégal : ressources insuffisantes, offres de formation ou formation non adaptée aux besoins des entrepreneurs, et absence de soutien psychologique. De plus les avis émis par nos enquêtés mettent en lumière des comportements opportunistes, compétences entrepreneuriales et managériales des entrepreneurs insuffisantes, voire absentes du point de vue des structures d'accompagnement.

**Mots clés** : accompagnement, incubateur, création, scepticisme, légitimité.

### *1. Introduction*

La défaillance prématuée des nouvelles entreprises, ainsi du fait de leur nouveauté et de leur unicité (Aldrich et Fiol, 1994), fait l'objet d'une préoccupation à forte croissance. La poursuite d'opportunité et la possibilité de dégager une rente entrepreneuriale supposent que l'entreprise dispose d'une certaine légitimité (Aldrich et Fiol, 1994 ; Shane, 2003 ; Delmar et Shane, 2004 ; Tornikoski et Newbert, 2007). Le rôle de la légitimité dans le processus de création a été reconnu dès les années 1960. En effet, Stinchcombe (1965) a présenté la légitimité comme un antidote à la nouveauté, comme un moyen de compenser son poids « liability of newness ». La légitimité est une construction sociale qui peut être appréciée en termes de contenu et de processus. Au-delà du contenu, la légitimité s'appréhende comme un processus de construction sociale qui se nourrit des interactions entre le créateur d'entreprise et son environnement. La structure d'accompagnement peut contribuer à ce processus. De nombreux travaux mettent en avant la contribution des structures d'accompagnement au succès du processus entrepreneurial (Sammut, 1995 ; Albert, 2003 ; Bergek et Norman, 2008).

Le Sénégal dispose de nombreux avantages qui devraient permettre de changer cette tendance, à commencer par des initiatives de promotion de l'auto emploi et de l'entrepreneuriat. Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) peuvent jouer un rôle important dans l'économie nationale puisqu'elles représentent près de 90% du tissu des entreprises, 42% du total des emplois du secteur moderne et 30 % de la valeur ajoutée des entreprises (source). Elles constituent donc un levier essentiel de lutte contre la précarité, le chômage et le sous-emploi et doivent permettre de relancer l'économie nationale. La création et la diversification des entreprises sur l'étendue du territoire national sur la base des potentialités et avantages comparatifs de chaque région permettraient de booster l'économie locale. Malheureusement, force est de constater aujourd'hui est que les PME tardent à s'imposer en raison de la faiblesse de leur développement. Depuis quelques années, l'état du Sénégal a mis en place des mécanismes et politiques pour favoriser la croissance du secteur privé, en raison du rôle qu'il peut jouer dans le développement du pays. Toutefois, il semble évident que le taux de mortalité des entreprises créées reste élevé ; puisque plus de 60% des petites entreprises opérationnelles ne dépassent pas 4 ans (OCDE, 2001). Parmi les facteurs explicatifs de cet échec, il est souvent souligné les contraintes que subissent les entreprises, mais aussi, et surtout l'insuffisance de ressources et de compétences (Reynolds et al, 2004) indispensables pour rendre opérationnelles les entreprises, et assurer une gestion efficace. Fort de ce constat, nous souhaitons réaliser une recherche sur la problématique de l'accompagnement entrepreneurial, en nous centrant sur une forme singulière des entités instituées d'appui à la création d'entreprise, comme les incubateurs, pour interroger, compléter ou remettre en question les travaux portant sur l'accompagnement à la création d'entreprise dans le contexte d'un pays du Sud : le Sénégal.

La demande politique et sociale en matière d'accompagnement des petites entreprises africaines en général, et les petites entreprises sénégalaises en particulier, reste très forte en raison des contraintes liées à la faiblesse de l'environnement institutionnel et économique et des difficultés liées à l'insuffisance de ressources ; compétences limitées des entrepreneurs managers, qui pèsent sur la création et la survie des nouvelles entreprises (Kamdem et al, 2011). L'entrepreneuriat et la PME constituent désormais, des leviers importants dans les politiques publiques au Sénégal. Dans le cadre de l'approche néo-institutionnelle, l'action organisationnelle est donc en partie fondée sur la recherche d'adéquation avec les attentes de la société, dans un souci de légitimité institutionnelle. Cette notion de légitimité institutionnelle s'inscrit dans une vision socio-politique des relations entre les entreprises et leur environnement, où les entreprises sont contraintes par leur environnement et deviennent légitimes lorsqu'elles parviennent à se mettre en conformité avec les attentes de la société et respectent un isomorphisme institutionnel. Dans ce contexte, DiMaggio et Powell (1983) prolongent l'analyse de Meyer et Rowan (1977) et identifient trois processus d'isomorphisme institutionnel permettant d'expliquer la tendance à la conformité organisationnelle, stade préalable à l'acquisition de légitimité : les pressions coercitives, les pressions normatives et les pressions mimétiques. Dans ce contexte d'étude, des logiques conduisant à la légitimité sont relatives à la dépendance de l'entreprise naissante vis-à-vis des parties prenantes clés<sup>9</sup>, à la distance culturelle séparant les différents types de protagonistes et à certaines caractéristiques environnementales.

---

<sup>9</sup> Les parties prenantes clés désignent des acteurs au développement de projet.

Dans le contexte africain, cette problématique de défaillance prématuée des PME nouvellement créées reste prégnante d'autant plus que l'État fait de l'entrepreneuriat et de la PME une volonté politique et une priorité réelle pour le développement économique du pays. Il semble que la pérennité et le développement de la jeune entreprise soient directement reliés à la perspicacité de la structure d'accompagnement dans son action d'accompagnement et sa capacité à faciliter la mise en réseau du créateur avec d'autres acteurs hors de l'incubateur.

Cette recherche s'interroge sur la capacité des incubateurs à répondre à ce triple défi dans le contexte Sénégalais. De plus, l'accompagnement à la création d'entreprise au Sénégal est mal connu, en l'absence ou face à l'insuffisance de travaux académiques. La dimension structurante de l'accompagnement à la création des entreprises constitue un angle d'entrée particulièrement intéressant, parce qu'elle nous a conduits à un ensemble de questionnements qui sont les suivants : Quelle est la nature des apports des entités d'appui au processus et à la réussite entrepreneuriale pour expliquer l'émergence et le développement de l'entreprise nouvelle ? En quoi l'accompagnement apporte une légitimité à la structure d'accompagnement et à la nouvelle organisation ?

## *2. Méthodologie*

### *2.1. Courant constructiviste*

Partant d'une approche méthodologique qualitative reposant sur une attitude constructiviste, nous avons mené une étude mixte du processus/contenu à visée compréhensive, puis successivement une étude exploratoire hybride basée sur des enquêtes auprès de cinq incubateurs au Sénégal.

Il est admis que la plupart des objets de recherche en sciences de gestion empruntent aux différentes perspectives, la construction d'un objet de recherche diffère selon que le chercheur adopte une vision plutôt positiviste, ou constructiviste (Martinet et Pesqueux, 2013).

La façon dont nous avons construit notre objet de recherche relève plutôt de l'approche constructiviste. L'attitude constructiviste vise le contexte de découverte « et » de justification, et non seulement celui de la seule justification. Elle prend en compte le processus de production des connaissances (les méthodes, les formes de validation, les démarches – induction, déduction, abduction – donc les logiques de l'interprétation), mais elle ouvre aussi le champ au relativisme. La multiplication des observations ne peut valoir vérification et l'induction, d'un point de vue constructiviste, pose la question du passage du singulier au général par extension (généricité) sans devoir multiplier les observations comme dans l'induction positiviste qui elle, opère par généralisation, la validité des énoncés étant toujours relative mais ouvrant le champ à leur généricité. Une proposition (issue d'une attitude constructiviste) diffère d'un énoncé vérifiable (produit de l'attitude positiviste). Pour cela, une approche qualitative est particulièrement bien adaptée.

### *2.2. Approche qualitative*

La démarche qualitative que nous avons retenue s'explique notamment par la compréhension de la nature et l'objet des dimensions légitimantes de l'accompagnement entrepreneurial. L'étude qualitative auprès de quelques entrepreneurs et professionnels de l'accompagnement au sein des structures d'accompagnement avait pour finalité

d'identifier les pratiques du point de vue des deux parties et de souligner des dissonances. La relation d'accompagnement étant une relation de services (pour l'entrepreneur, disposer de ressources et de compétences ; pour le professionnel de l'accompagnement, contribuer au développement et à la pérennité d'une entreprise créatrice de richesses et pour l'entité, s'assurer de sa légitimité garant de sa pérennité). Pour mener cette étude exploratoire, nous nous sommes référés au cadre d'analyse contextualiste de Pettigrew (1990) qui recommande trois angles d'analyse concomitants : l'objet de recherche, le contexte et le processus en œuvre. Le cadre contextualiste apparaît ici approprié pour comprendre les pratiques d'accompagnement des entrepreneurs dans des contextes et de la structure d'accompagnement différents ; ces dernières pouvant mobiliser des processus d'accompagnement différents.

### *2.3. La stratégie de recherche : étude « mixte » (processus/contenu) à visée compréhensive*

Cette approche qualitative est mise en œuvre dans le cadre d'une étude mixte (processus/contenu) à visée compréhensive.

«Les recherches sur le contenu cherchent à mettre en évidence la composition de l'objet étudié, tandis que les recherches sur le processus visent à mettre en évidence le comportement de l'objet dans le temps» (Grenier et Josserand, 1999). Notre question de recherche porte, entre autres, sur la nature de la tension accompagnement-légitimité. Dès lors, il s'agit de mettre en évidence le comportement de l'objet étudié (les pratiques de l'accompagnement entrepreneurial et construction de légitimité) dans le temps, de saisir son évolution. Nous pouvons donc parler d'une recherche sur le processus.

Cependant Grenier et Josserand (1999) soulignent qu'une recherche sur le contenu peut enrichir une recherche sur le processus. Par exemple, pour suivre l'évolution d'une variable, on la décompose généralement en catégories. Or, il est nécessaire de connaître, par une recherche sur le contenu, les catégories qui constituent un processus avant de mener une étude d'ordre processuel. De plus, souvent, une analyse processuelle consiste à étudier l'évolution d'un objet entre un état 1 et un état 2. Or, il importe de connaître, par une recherche sur le contenu, précisément ces états. Dans notre cas, bien que la question de recherche implique en elle-même une étude de processus, une étude de contenu s'avère nécessaire (comment est construit la légitimité des créateurs, et donc, par voie de conséquence, aux entreprises qu'ils ont créées (ou faut-il dire de la nouvelle organisation ?), et celle des entités instituées d'accompagnement elles-mêmes? Quel est son rôle ?). C'est pourquoi nous pouvons parler d'«étude mixte».

### *2.4. La constitution de l'échantillon*

Nous nous sommes appuyées sur trois sources : le recours à des informateurs clefs, l'exploitation de fichiers et l'utilisation de l'effet boule de neige. Nous avons appliqué des critères a priori et a posteriori pour sélectionner les enquêtés puis les entretiens utilisés.

L'échantillon (50 interviewés) se compose d'acteurs qui participent directement au développement de l'entrepreneuriat : directeurs de l'incubateur, chargés d'affaires, porteurs de projet, et entrepreneurs-créateurs d'entreprise. Les structures d'accompagnement sont généralement dirigées par un directeur et des chargés d'affaires, plus ou moins nombreuses selon le nombre de projets en portefeuille. Afin d'avoir un échantillon représentatif, nous avons sélectionné les directeurs, les chargés d'affaires et les porteurs de projets des 5 incubateurs. Étant donné le nombre limité de travaux sur

cette question, une étude exploratoire nous a semblé être une solution adaptée (Wacheux, 1996). En référence à Wacheux (1996), nous avons privilégié une logique qualitative inductive visant à écouter les porteurs de projets et les accompagnants pour éclairer la dynamique de cette relation et comprendre les raisons de son succès ou de son échec. Nous avons retenu trente-cinq répondants issus des créateurs et quinze répondants issus des incubateurs.

Les 50 personnes ont été rencontrées dans le cadre d'un entretien individuel et collectif d'une heure à deux heures environ dans un double objectif. En premier lieu, souligner combien les incubateurs peuvent contribuer à la réussite d'un porteur de projet en répondant aux enjeux et besoins majeurs qui accompagnent la naissance d'une entreprise pour contourner « le handicap de la jeunesse ou de la nouveauté, à l'origine de l'important taux d'échec des entreprises en création ». En second lieu, tenter de trouver des pistes d'amélioration de l'accompagnement à la création d'entreprise. L'objet de la sous-section suivante est de présenter la façon dont nous avons recueilli les données.

### *2.5. Le recueil des données : l'enquête par méthode qualitative*

Nous avons présenté le mode de recueil des données utilisé, à savoir essentiellement l'entretien semi-directif rétrospectif. Le guide d'entretien était orienté vers la collecte d'informations sur l'étude des pratiques d'accompagnement à la création d'entreprise et la façon dont elles contribuent à la construction de légitimité de l'entreprise nouvelle au travers d'un récit de vie contextualisé à la vie de l'incubateur. Les sources complémentaires de données ont été exposées.

### *2.6. L'analyse des données*

Les entretiens ont été enregistrés, puis retranscrits intégralement et analysés selon les méthodes classiques d'analyse des données qualitatives (Yin, 1991 ; Miles et Huberman, 2003) pour cerner les apports de l'incubateur au porteur de projet et au projet. Nous illustrerons par la suite certains de nos propos par des verbatims qui reprennent les expressions exactes des personnes rencontrées. Le codage des transcriptions a été effectué à partir d'une pré-structuration souple (Miles et Huberman, 2003) des catégories. L'idée est de coder en fonction d'un plan général comprenant des catégories génériques s'appliquant toujours à un type de phénomène, quel que soit le cas particulier étudié.

Cette combinaison méthodologique rend la présente recherche originale mais aussi riche puisqu'elle multiplie les angles de vue et tire avantage des points forts des différents paradigmes et techniques pour produire des résultats de bonne qualité.

## **3. Résultats**

La compréhension de l'accompagnement et de la nature des apports des structures d'accompagnement au processus et au succès entrepreneurial étant d'une importance à ne pas nier, nous avons ainsi réussi d'après nos résultats à mettre en évidence les incubateurs les plus importants qui participent à l'accompagnement des entrepreneurs. Comme nous l'avons vu, ces résultats issus de notre recherche qualitative valident notre approche conceptuelle et montrent l'importance des incubateurs et le crédit qu'un pays à économie émergente comme le Sénégal y attache.

Nous nous sommes intéressés à des incubateurs qualifiés d'«homogènes» c'est-à-dire jouissants, d'une légitimité et bien structurés. Nous avons mené une recherche qualitative

au près de cinq (5) entités instituées d'appui à la création d'entreprises au Sénégal qui accompagnent les entreprises ainsi que les porteurs de projets, dans la création, le développement et la croissance. Nous avons analysé et mis en lumière les tenants et les aboutissants des missions pour lesquelles ils se sont constitués.

Cinq importants types d'incubateurs domiciliés à Dakar en constituent les référentiels. L'enquête menée sur ces entités a été une étude des cas qui a permis de mettre en lumière leur apport de qualité dans l'accompagnement qui doit nécessairement être en adéquation avec la légitimité. Ces incubateurs sont : CTIC-Dakar ; UCAO-Incubateur ; INNODEF ; Groupe COFINA et CIDEFJ. La diversité de ces incubateurs représente un réservoir immense des secteurs économiques nouveaux tournés vers la création et le développement des entreprises. Chacun de ces incubateurs a ses spécificités dont les ambitions affichées visent notamment à appuyer les créateurs d'entreprises : la démarche et les pratiques d'accompagnement comportent connotations (Tableau 1).

*Tableau 1. Analyse des formes de légitimité développées dans la «démarche et pratique d'accompagnement des structures d'appui à l'étude». Source : Résultats de l'étude exploratoire.*

Acteur tenant le discours	N° de l'extrait verbatim	Forme de légitimité développée	Conséquences
Directeur de CTIC-Dakar	[I] [II]	Légitimité cognitive, industrielle et territoriale...	Accès au financement, à la technologie, aux savoir-faire et compétences
Directeur de l'UCAO-Incubateur	[III] [IV]	Légitimité cognitive, industrielle, l'enracinement territorial (stratégique = réseautage)	Accès au financement, à la technologie, aux savoir-faire et compétences
Directeur de l'INNODEV	[V]	Légitimité cognitive, socio-politique, normative et de régulation...	Accès au financement, aux savoir-faire et compétences et à des contrats/marchés
Responsable de COFINA	[VI]	Légitimité cognitive, concurrentielle...	
Responsable de CIDEFJ	[VII]	Légitimité cognitive, territoriale ...	

#### 4. Discussion

La littérature néo-institutionnelle basée sur les travaux de Tornikoski et Newbert (2007) nous a été utile pour comprendre le processus de légitimation et le modèle de Gartner (année) s'est révélé pertinent dans l'étude du processus de légitimation du créateur. Les résultats auxquels nous avons abouti montrent une convergence avec les travaux réalisés par Rice (2002), Tornikoski et Newbert (2007) d'une part, et les complètent d'autre part. Ils confirment, en effet, l'importance de la recherche de légitimité dans le processus entrepreneurial. Nous avons établi que les entités d'appui ont parfois des difficultés à construire la légitimité des incubés en répondant aux enjeux et besoins majeurs qui accompagnent la naissance d'une entreprise.

Les incubateurs à l'étude, des dispositifs d'accompagnement qui combinent l'accès aux ressources et l'établissement d'une relation d'échange contingente.

Par-delà le nécessaire effort de clarification conceptuelle sur ce que sont les dispositifs d'accompagnement, la littérature académique a mis à la fois l'accent sur le rôle de la structure d'accompagnement dans l'accès aux ressources et connaissances (Albert, 1986 ; Chrisman, 1999) et sur les dynamiques cognitives à l'œuvre dans les processus de création d'entreprise (Cuzin et Fayolle, 2004 ; Sammut, 2003 ; Verstraete, 1997).

Chez les structures d'accompagnement à l'étude, cette dimension contingente est moins présente. L'affirmation répétée par les chargés d'affaires et le directeur des incubateurs de la nécessité de « faire du sur mesure », n'est pas corroborée par l'évaluation négative qui est faite par les porteurs de projet, qui mettent l'accent sur l'inadaptabilité de certaines structures. À des profils, des parcours et des besoins différents, les structures d'appui ne semblent pas savoir répondre de manière satisfaisante. « L'incubateur n'a pas su être à l'écoute d'un dossier bizarre » (Claude, Créatrice d'entreprise).

Les créateurs d'entreprise rencontrés ont privilégié le label incubateur et le réseautage pour construire leur légitimité et rompre leur sentiment d'échec. Notre conclusion rejoint en ce sens la littérature sur l'entrepreneur « innovant » qui a, depuis quelques années, mis l'accent sur la nécessaire légitimité de l'entrepreneur pour contourner le handicap et la prématûrité de l'entreprise en démarrage. Nos résultats montrent que la construction de la légitimité des créateurs, et donc, par voie de conséquence, des entreprises qu'ils ont créées est une dimension fondamentale de l'accompagnement. La compréhension du processus entrepreneurial doit être contingente et mise en perspective avec le profil du créateur.

### *5. Conclusion*

Souhaitant saisir la nature des apports des entités d'appui au processus et à la réussite entrepreneuriale pour expliquer l'émergence et le développement de l'entreprise nouvelle, nous avons interrogé des accompagnateurs et des créateurs d'entreprises. Cette recherche exploratoire a montré que la démarche entrepreneuriale caractérisant la création des entreprises par les créateurs s'inscrit dans une logique socio-culturelle qui nécessite des pratiques d'accompagnement adaptées au profil du créateur et aux caractéristiques du projet. Sans cela, les créateurs pourraient refuser de recourir à l'accompagnement institutionnel dont on sait pourtant qu'il améliore les chances de survie des entreprises.

Nous concluons cette recherche en présentant ses apports, ses limites et les avenues de recherche.

Contributions théoriques et managériales de la recherche...

D'un point de vue théorique ce travail de recherche nous a permis d'établir un nouveau cadre de recherche basé sur l'exploration en profondeur d'une forme particulière de l'accompagnement à la création d'entreprise, en montrant en quoi l'accompagnement à la création d'entreprise en phase de démarrage, impulsé par les dimensions structurantes de l'accompagnement par des entités instituées d'appui à la création d'entreprise au Sénégal apporte une légitimité aux créateurs, accompagnateurs et entités d'accompagnement dans le cas d'un pays du Sud.

Notre conclusion rejoint en ce sens la littérature sur l'entrepreneur « innovant » qui a, depuis quelques années, mis l'accent sur la nécessaire légitimité de l'entrepreneur pour contourner le handicap et la prématûrité de l'entreprise en démarrage.

D'un point de vue pratique. Les résultats soulignent la complexité de la compréhension du processus entrepreneurial qui n'est pas essentiellement fondée sur les

dispositifs classiques, mais qui reposent plus globalement sur un processus contingent et mise en perspective avec le profil du créateur. En effet, les pratiques d'accompagnement doivent être influencées d'une part, par les divers acteurs, et d'autres parts, par les éléments contextuels.

Nos résultats montrent que la construction de la légitimité des créateurs, et donc, par voie de conséquence, des entreprises qu'ils ont créées est une dimension fondamentale de l'accompagnement. La compréhension du processus entrepreneurial doit être contingente et mise en perspective avec le profil du créateur.

L'étude des cas réalisée a ainsi permis de mieux cerner la nature des apports des entités d'appui au processus et à la réussite entrepreneuriale pour expliquer l'émergence et le développement de l'entreprise nouvelle.

Limites et Perspectives de la recherche, d'un point de vue méthodologique, il aurait été pertinent d'interroger non seulement les principaux acteurs, mais également leurs différentes parties prenantes pour mieux apprécier leur légitimité. Cette recherche porte sur un cas de structure d'accompagnement parmi tant d'autres focalisés sur les entreprises de petites tailles en phase de démarrage, certes explicatif, mais néanmoins souffrant d'une interrogation quant à la représentativité. Il aurait été intéressant de pouvoir réaliser une étude comparative entre plusieurs structures d'accompagnement. En ce qui concerne l'aspect contextuel de cette recherche, il serait fructueux de mener des recherches dans d'autres contextes culturels et de mener des analyses croisées. En effet, selon les contextes nationaux et internationaux, la situation des entrepreneurs peut différer sensiblement.

Les perspectives de recherche : vers de nouvelles voies de recherche sur l'accompagnement entrepreneurial.

Cette recherche qui s'est centrée sur cinq cas, mérite d'être étendue en élargissant le corpus. Ainsi, nos perspectives de recherche s'orientent donc vers un corpus africain de recherches, contextes internationaux et interdisciplinaires. Plus précisément, nous tenterons d'élargir le champ de la problématique. Il s'agira donc, au regard de ces résultats, de s'interroger sur d'autres questions, qui selon nous restent en suspens. Aussi, quel rôle et positionnement des structures d'appui et d'accompagnement dans l'écosystème entrepreneurial en Afrique ? Quels sont les enjeux de la différenciation selon le genre dans l'accompagnement entrepreneurial collectif au féminin ?

#### *Bibliographie*

- Albert Philippe (1986). Pépinières d'entreprises : un premier diagnostic. *Revue Française de Gestion*, 59, 27-37.
- Chabaud, D., Ehlinger, S., & Perret, V. (2005). Accompagnement de l'entrepreneur et légitimité institutionnelle. Le cas d'un incubateur. IVème colloque de l'Académie de l'Entrepreneuriat, Paris.
- Chrisman, J. J. (1999). The influence of outsider-generated knowledge resources on venture creation. *Journal of Small Business Management*, 37(4), 42-58.
- Cuzin, R., & Fayolle, A. (2004). Les dimensions structurantes de l'accompagnement en création d'entreprise. *La Revue des sciences de gestion : direction et gestion*, 39(210), 77-88.
- DiMaggio, P. J., & Powell, W. W. (1983). The iron cage revisited institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields. *American sociological review*, 147-160.

- Frédéric W., (1996). Méthodes qualitatives de recherches en gestion Paris, France : Economica.
- Grenier, C., & Josserand, E. (1999). Recherches sur le contenu et recherches sur le processus. Méthodes de recherche en management, 104-136.
- Kamdem, E. S. (Dir.) (2011). Accompagnement des entrepreneurs : genre et performance des très petites et petites entreprises en phase de démarrage dans les villes de Douala et Yaoundé (Cameroun). Dakar : Edition du Codesria.
- Meyer, J. W., & Rowan, B. (1977). Institutionalized organizations : Formal structure as myth and ceremony. American journal of sociology, 83(2), 340-363.
- Miles, M. B., & Huberman, A. M. (2003). Analyse des données qualitatives. De Boeck Supérieur.
- Nkakleu, R., Tidjani, B., Biboum, A., Ndiaye, A., Simen, S., Diop, F., Yamb, B. & Mefouté Badiang, A. (2018). Étude quantitative de l'accompagnement des petites entreprises durant la création et le démarrage. In Accompagnement des petites entreprises au Cameroun et au Sénégal : Compétences des dirigeants et performance (135-164). Caen: EMS Editions. <https://doi.org/10.3917/ems.nkakl.2018.01.0135>.
- Pettigrew, A. M. (1990). Longitudinal field research on change : Theory and practice. Organization science, 1(3). doi.org/10.1287/orsc.1.3.267.
- Reynolds, P. D., Carter, N. M., Gartner, W. B., and Greene, P. G. (2004). The prevalence of nascent entrepreneurs in the United States : evidence from the panel study of entrepreneurial dynamics. Small Business Economics, 23(4), 201-208. doi.org/10.1023/B:SBEJ.0000032046.59790.45.
- Rice, M. P. (2002). Co-production of business assistance in business incubators : an exploratory study. Journal of business venturing, 17(2), 163-187.
- Sammut, S. (2003). L'accompagnement de la jeune entreprise. Revue française de gestion, no<(sup>144), 153-164. doi.org/10.3166/rfg.144.153-164.
- Tornikoski, E. T., & Newbert, S. L. (2007). Exploring the determinants of organizational emergence : A legitimacy perspective. Journal of Business Venturing, 22(2), 311-335.
- Verstraete, T. (1997). Cartographie cognitive et accompagnement du créateur d'entreprise. Revue internationale PME Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise, 10(1), 43-72.
- Yin R.K. (1991), Case Study Research: Design and Methods, Applied Social Research Methods Series, Sage Publications.

#### *Remerciements*

Je souhaite remercier en premier lieu mon directeur de recherche, le Professeur Serge Francis Simen-Nana, pour avoir accepté de diriger ma recherche et m'avoir suivi, formé, soutenu et encouragé tout au long de ce processus d'apprentissage scientifique. Je sais tout particulièrement gré au Professeur Yvon PESQUEUX, Professeur du Conservatoire national des arts et métiers -CNAME, pour sa précieuse collaboration, son service, sa contribution considération, son sacrifice personnel et son succès dans cette entreprise importante. Je remercie les Professeurs Víctor Arce Váquez, Fátima Fernández, Rubén C. Lois González et Rosa María Verdugo-Mates de l'Université de Saint-Jacques de Compostelle (USC) pour leur encadrement, et leur soutien indéfectible durant mes séjours de recherche doctorale à la Faculté des sciences économiques et commerciales de l'USC.









Avec la publication de ce livre, nous souhaitons contribuer à la diffusion des premiers résultats de recherche de ces jeunes chercheurs qui seront bientôt docteurs et joueront un rôle clé dans le processus de développement de leurs pays. Leur séjour à Saint-Jacques-de-Compostelle nous a aidés à renforcer la coopération entre notre université et ces universités africaines, mais le travail quotidien avec ces étudiants a également été important, car nous avons appris de la bouche de ces personnages principaux de nombreux aspects positifs de la réalité de leurs communautés, mais aussi des aspects négatifs qu'il sera plus facile de combattre grâce à notre travail commun.

